



La revue des marchés publics



www.dgcmef.gov.bf

N° 4384 – Mercredi 22 Avril 2026

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHÉS
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



La **revue**
des marchés publics

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle
des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina Faso

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE

Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO

Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBA

Kadiatou ZONGO/NACOULMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 43

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 58
- *Marchés de travaux* P. 61
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 66

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 72
- *Marchés de travaux* P. -
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 74



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Appel d'Offres Ouvert à commandes N°2025-0123/MEF/SG/DMP du 02/12/2025 pour l'entretien et le nettoyage des bâtiments du MEF au profit de la Direction de la Gestion des Finances (DGF) - Références de la Publication de l'avis : Quotidien N°4311 du Vendredi 09 janvier 2026
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026 - Date de dépouillement : 09/02/2026 - Date de délibération : 02/03/2026
Nombre de plis reçus : trente-cinq (35)

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
Lot 1 : entretien et le nettoyage des bâtiments et des services connexes du MEF au profit de la DGF									
EGCN	----	----	----	----	36 593 275	54 612 701	----	----	Non conforme : offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2 et 3 sont sous-évalués (1Francs) et les prix des items 6,7,8,17,18 et19 sont surévalués (10000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
ENTREPRISE HOUSOUTIGOUTA	----	----	----	----	43 187 241	57 598 570	43 187 253	57 598 570	Conforme
PRES-NET-SERVICE-PLUS	----	----	----	----	41 684 857	57 439 922	----	----	Non Recevable pour avoir proposé une garantie de soumission dont le délai de validité ne couvre pas 120 jours, car elle date du 28/01/2026 au lieu du 09/02/2026, donc inférieur à 120 jours
HIFOURMONE & FILS	----	----	----	----	42 108 418	58 881 764	----	----	Non conforme : offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2,3 et 4 sont sous-évalués (1 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (60000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
E.Z.F.F.	----	----	----	----	25 950 082	60 023 190	----	----	Non conforme : offre déséquilibrée en

									application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2,3 et 4 sont sous-évalués (0.01 Francs et 0.02 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (155.000 Francs et 410.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
B.C.S. SARL	----	----	----	----	35 004 110	65 440 027	----	----	Non conforme : offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2,3 et 4 sont sous-évalués (0.1 Francs ;1 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (370.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
NIDIS SARL	26 537 976	46 404 000	26 537 976	46 404 000	----	----	----	----	Non conforme : offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2,3 et 4 sont sous-évalués (0.3 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (45000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
BASYIRE SERVICES	34 156 186	46 060 898	34 156 186	46 060 898	----	----	----	----	Conforme
JM SERVICES	35 085 950	47 044 600	35 085 950	46 817 800	----	----	----	----	Conforme
E.N.A.F	----	----	----	----	34 882 906	59 267 518	----	----	Non Recevable en application de la décision N°2025-DO190/ARCOP/ORD du 15/09/2025 pour production de document non authentique jusqu'au 15/09/2026
ETOILE MULTI SERVICE	----	----	----	----	40 456 477	54 247 196	40 456 477	53 979 572	Conforme
BEER-SCHEBA SERVICES SARL	----	----	----	----	29 469 078	56 978 926	----	----	Non conforme : offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2,3,4 et 5 sont sous-évalués (0.1 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (185.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
GPS	----	----	----	----	41 865 397	56 172 956	----	----	Conforme
AGRONOMIE BIO	34 200 330	45 873 750	34 200 330	45 873 750					Conforme
CHIC DECOR	----	----	----	----	39 252 538	55 070 581	----	----	Non conforme : offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2,3 et 4 sont sous-évalués (0.6 Francs et 0.02 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont

									surévalués (50000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
CEN	----	----	----	----	40 238 307	53 630 209	40 349 817	53 778 889	Conforme
YIDOU SERVICE	----	----	----	----	43 922 745	59 375 500	----	----	Non Recevable pour avoir fourni une Garantie de soumission relative à une demande de prix N°2026-01/ MESRI/SG/ UV-BF/P/PRCP au lieu de l'Appel d'Offres Ouvert à commandes N°2025-0123/MEF/SG/DMP du 02/12/2025
E.B.E.CO	----	----	----	----	25 330 582	58 607 190	----	----	Non conforme : offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2,3, 4 et 5 sont sous-évalués (0.01 Francs) et les prix des items 17, 18,19 et 20 sont surévalués (400.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
ETS WALBEOGO ROSALIE	20 491 595	47 267 110	----	----	----	----	----	----	Non conforme pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2,3 et 4 sont sous-évalués (0.01 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (380.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
S.G.P.R.S	----	----	----	----	39 563 085	52 748 033	39 563 085	52 748 033	Non Conforme : l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (52 748 033 FCFA) est inférieur au seuil de Tolérance (53 528 216 FCFA TTC)
SOCIETE FINANCIERE BURKINA FASO	----	----	----	----	40 466 762	53 952 936	----	----	Non conforme : offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1 et 2 sont sous-estimés (0,5 Francs) et les prix des items 11 et 16 sont surévalués (1.000 et 4550 Francs)
BENEWENDE TEELGO	35 239 612	47 156 016	----	----	----	----	----	----	Non conforme : offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix de l'items 9 est sous-estimés (0,1 Francs) et les prix des items 16,17,18,19 et 20 sont surévalués (3000 et 5.000 Francs)
ESSCI SERVICE INTERNATIONAL	----	----	----	----	----	62 838 139	----	----	Non conforme : pour n'avoir pas proposé de montants minimum et maximum dans sa lettre de soumission comme l'exige les marchés à commandes

SYMY	34 191 600	48 015 300	----	----	----	----	----	----	Non conforme : offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2,3 et 4 sont sous-évalués (1 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (54000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
ETS WENDKUUNI	----	----	----	----	36 366 715	54 308 261	----	----	Non conforme : offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2,3,4,12 et 13 sont sous-estimés (1 Francs) et les prix des items 6,7 et 8 sont surévalués (10.000 Francs)
D-SERVICES	45 363 260	60 364 930	54 888 260	73 114 930	----	----	----	----	Non conforme : pour erreur de calcul. Le soumissionnaire a omis d'additionner les totaux des montant minimum et maximum des items 11, 14 et 16. Le montant maximum corrigé de 86 275 617 FCFA est supérieur à l'enveloppe qui est de 74 000 000 FCFA
ESANAD	----	----	----	----	36 329 022	55 011 884	----	----	Non conforme : offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 11, 14 et 17 sont sous-estimés (0 Francs) et les prix des items 18,19, 20 et 21 sont surévalués (11.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
EKA SERVICE	----	----	----	----	41 133 643	54 760 000	41 133 643	54 760 000	Conforme
S.E.N.E.F	----	----	----	----	47 168 624	62 944 952	----	----	Non conforme pour n'avoir pas précisé le numéro des lots dans ses lettres de soumission, bordereaux des prix et devis estimatif
Lot 2 : entretien et le nettoyage des Bâtiments du MEF au profit de la DGF									
Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
EGCN	----	----	----	----	25 997 633	45 107 218	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2, 3 et 4 sont sous-évalués (0,4 et 0,5 Francs) et les prix des items 6,7 et 8 sont surévalués (7300Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
ENTREPRISE HOUSOUTIGOUTA	----	----	----	----	32 243 055	42 969 815	32 246 403	42 969 815	Non Conforme : l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (42 969 815 FCFA) est inférieur au seuil de

									Tolérance (44 467 942 FCFA TTC
PRES-NET-SERVICE-PLUS	----	----	----	----	34 548 931	49 242 391	----	----	Non Conforme : Délai de validité de la garantie de soumission de 28/01/2026 au lieu du 09/02/2026 inférieur à 120 jours
HIFOURMONE & FILS	----	----	----	----	33 466 340	48 125 403	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2, et 3 sont sous-évalués (1 Francs) et les prix des items 17, 18, 19 et 20 sont surévalués (60000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
DECO SERVICES	34 532 055	44 721 540	34 532 055	44 721 540	----	----	----	----	Conforme
E.Z.F.F.	----	----	----	----	25 239 028	57 892 975	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2, et 3 sont sous-évalués (0.02 Francs) et les prix des items 17, 18, 19 et 20 sont surévalués (408.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
B.C.S. SARL	----	----	----	----	29 742 650	55 943 817	----	----	Non conforme : offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2, 3 et 4 sont sous-évalués (0.1 Francs) et les prix des items 17, 18, 19 et 20 sont surévalués (315.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
NIDIS SARL	20 208 254	38 250 000	----	----	----	----	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2, et 3 sont sous-évalués (0.1 Francs) et les prix des items 17, 18, 19 et 20 sont surévalués (50.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
BASYIRE SERVICES	29 007 873	40 097 664	29 007 873	40 097 664	----	----	----	----	Conforme
JM SERVICES	29 113 505	39 447 340	29 113 505	39 195 340	----	----	----	----	Conforme
E.N.A.F	----	----	----	----	27 843 060	49 813 446	----	----	Non Recevable en application de la décision N°2025-DO190/ARCOP/ORD du 15/09/2025 pour production de document non authentique jusqu'au 15/09/2026
YIKORE INTERNATIONAL					33 238 836	45 061 061	33 238 836	44 763 701	Conforme
BEER-SCHEBA SERVICES SARL	----	----	----	----	24 425 452	46 666 126	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du

									31/12/2024 car les prix des items 1, 2,3,4 et 5 sont sous-évalués (0.1 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (165.000 Francs et 199.500 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
BPS-BTP	----	----	----	----	29 002 271	56 835 991	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2, et 3 sont sous-évalués (0.05 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (40000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
GPS					34 387 389	46 592 465	34 387 389	46 295 105	Conforme
AGRONOMIE BIO	28 558 643	37 000 000	28 558 643	37 000 000	----	----	----	----	Non Conforme : l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (43 660 000 FCFA) est inférieur au seuil de Tolérance (44 467 942 FCFA TTC)
CHIC DECOR	----	----	----	----	34 440 157	48 360 764	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM0/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2, et 3 sont sous-évalués (1 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (50000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
E.B.E.CO	----	----	----	----	22 430 628	51 284 975	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2,3,4 et 5 sont sous-estimés (0.02 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (358.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
ETS WALBEOGO ROSALIE	18 141 007	41 445 843	----	----	----	----	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2,3, 4 et 5 sont sous-évalués (0.02 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (34.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
S.G.P.R.S	----	----	----	----	32 952 955	43 931 228	32 952 954	43 931 228	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 3 et 10 sont sous-

									évalués (0,2 et 0,5 Francs) et les prix de l'items 16 sont surévalués (5551 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères
SOCIETE FINANCIERE BURKINA FASO	----	----	----	----	32 668 938	43 556 257	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 10 sont sous-évalués (0,1 Francs) et les prix des items 16 sont surévalués (7230 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
BENEWENDE TEELGO	28 465 290	38 174 220	----	----	----	----	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 10 et 12, sont sous-évalués (0,5 et 0,9 Francs) et les prix des items 14 sont surévalués (25000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
ENTREPRISE S.E.N	27 241 955	37 713 940	----	----	----	----	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 11, 14 et 16 sont sous-évalués (0 Francs) et les prix des items 17,18 et 20 sont surévalués 27.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
SYMY	27 738 555	39 444 240	----	----	----	----	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1, 2, et 3 sont sous-évalués (1 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (50000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
ETS WENDKUUNI	----	----	----	----	25 761 768	44 853 974	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 3 et 9 sont sous-évalués (0,3 et 0,9 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (15000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
D-SERVICES	36 735 785	48 931 180	46 260 785	61 681 180	----	----	----	----	Non conforme : pour erreur de calcul. Le soumissionnaire a omis d'additionner les totaux des montant minimum et maximum des items 11, 14 et 16. Le montant maximum corrigé de 72 783 792 FCFA est supérieur à l'enveloppe qui est de 61 000 000 FCFA

ESANAD	----	----	----	----	23 018 795	45 233 476	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée au regard de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 11, 14 et 17 sont sous-évalués (0 Francs) et les prix des items 17,18, 19 et 20 sont surévalués (15.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
EKA SERVICE	----	----	----	----	34 222 345	45 347 400	34 222 344	45 347 400	Conforme
S.E.N.E.F	----	----	----	----	36 462 015	48 798 841	----	----	Non conforme pour n'avoir pas précisé le numéro des lots dans lettre de soumission, les bordereaux des prix et les devis estimatifs
LOT 3 : entretien et le nettoyage des Bâtiments du MEF au profit de la DGF									
Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
EGCN	----	----	----	----	25 653 152	44 157 620	27 911 554	47 172 756	Conforme
ENTREPRISE HOUSOUTIGOUTA	----	----	----	----	31 873 890	42 169 851	31 873 890	42 169 851	Non Conforme : l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (42 169 851 FCFA) est inférieur au seuil de Tolérance (43 525 574) TTC
PRES-NET-SERVICE-PLUS	----	----	----	----	32 331 822	46 680 649	----	----	Non Conforme : Délai de validité de la garantie de soumission de 28/01/2026 au lieu du 09/02/2026 inférieur à 120 jours
HIFOURMONE & FILS	----	----	----	----	32 738 860	47 431 983	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items I à 4 sont sous-évalués (3 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (65000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
DECO SERVICES	33 345 876	43 686 168	33 345 876	43 686 168	----	----	----	----	Conforme
E.Z.F.F.	---	----	----	----	20 732 739	47 457 055	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items I à 4 sont sous-évalués (0.02 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (335.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
B.C.S. SARL	----	----	----	----	28 900 359	53 893 563	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items I à 4 sont sous-évalués (0.5 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (315.000 Francs). Les prix

									pratiqués ne sont pas sincères.
NIDIS SARL	20 578 418	37 626 000	---	---	---	---	---	---	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1 à 4 sont sous-évalués (0.5 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (40000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
BASYIRE SERVICES	27 209 781	37 230 768	27 209 781	37 230 768	----	----	----	----	Conforme
JM SERVICES	28 779 145	39 060 860	28 779 145	38 771 060	----	----	----	----	Conforme
E.N.A.F	----	----	----	----	26 566 822	47 492 464	----	----	Non Recevable en application de la décision N°2025-DO190/ARCOP/ORD du 15/09/2025 pour production de document non authentique jusqu'au 15/09/2026
ETOILE MULTI SERVICE	----	----	----	----	32 474 680	44 024 880	32 474 680	43 751 308	Conforme
YIKORE INTERNATIONAL	----	----	----	----	33 113 921	44 921 255	33 113 921	44 579 291	Conforme
INFINI BURKINA	28 280 559	47 982 912	52 850 644	80 743 082	----	----	----	----	Non conforme : pour erreur de calcul. Le soumissionnaire a omis d'additionner les totaux des montant minimum et maximum des items 11, 14 et 16. Le montant maximum corrigé de 95 276 837 FCFA est supérieur à l'enveloppe qui est de 60 000 000 FCFA
AGRONOMIE BIO	25 786 216,5	37 057 800	27 107 894	37 057 800	----	----	----	----	Conforme
CHIC DECOR	----	----	----	----	33 317 864	47 250 942	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1 à 4 sont sous-évalués (2 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués 50.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères
E.BE.CO	----	----	----	----	21 360 499	49 042 975	----	----	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1 à 5 sont sous-évalués (0.02 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (347.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
YIDOUI SERVICE	----	----	----	----	43 922 745	59 375 500	----	----	Non Recevable pour avoir fourni une Garantie de soumission relative à une demande de prix N°2026-01/MESRI/SG/ UV-BF/P/PRCP au lieu de l'Appel d'Offres Ouvert à commandes N°2025-0123/MEF/SG/DMP du 02/12/2025

ETS WALBEOGO ROSALIE	18 550 118	42 457 844	---	---	---	---	---	---	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1 à 4 sont sous-estimés (0.02 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (355.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
S.G.PR.S	---	---	---	---	32 382 228	43 143 410	32 382 228	43 143 410	Non Conforme : En application des dispositions de l'article 33 à son point 7 des Instructions aux candidats, l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (43 143 410 FCFA) est inférieur au seuil de Tolérance (43 525 574) TTC
SOCIETE FINANCIERE BURKINA FASO	---	---	---	---	32 874 985	43 800 342	32 874 985	43 800 342	Conforme
BENEWEDE TEELGO	27 599 960	36 573088	27 599 960	36 573088	---	---	---	---	Non Conforme : l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (43 156 244 FCFA) est inférieur au seuil de Tolérance (43 525 574) TTC
ENTREPRISE S.E.N	26 866 177	36 962 636	---	---	---	---	---	---	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 11, 12 et 14 ont été sous-évalués (0 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (20.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
BASBALA SARL	605 393	7 264 716	---	---	---	---	---	---	Non conforme : pour avoir proposé des montants différents : dans la lettre de soumission (605 393 Francs), devis estimatif (27 959.000 Francs et 37.036.900 Francs).
SYMY	26 489 542	38 358 296	---	---	---	---	---	---	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 1 à 4 sont sous-évalués (2 Francs) et les prix des items 17,18,19 et 20 sont surévalués (60.000 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
ETS WENDKUUNI	---	---	---	---	25 597 954	43 827 475	---	---	Non conforme : pour offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret 1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 car les prix des items 9 et 10 sont sous-évalués (1 Francs) et les prix des items 6,7et 8 sont

									surévalués (7500 Francs). Les prix pratiqués ne sont pas sincères.
D-SERVICES	30 874 195	40 932 560	40 399 195	53 682 560	----	----	47 671 050	63 345 421	Non conforme : pour erreur de calcul. Le soumissionnaire a omis d'additionner les totaux des montant minimum et maximum des items 11, 14 et 16. Le montant maximum corrigé de 63 345 421 FCFA est supérieur à l'enveloppe qui est de 60 000 000 FCFA.
ESANAD	----	----	----	----	22 453 166	44 541 679	----	----	Non Conforme : pour n'avoir pas fourni les CV et diplômes de OUEDRAOGO Safiata, KAFANDO Sibidou Justine et OUERDRAOGO Awa Solange (contrôleurs) et les CV/diplôme des chefs d'équipe.
EKA SERVICE	----	----	----	----	33 437 731	44 315 948	----	----	Conforme
S.E.N.E.F	----	----	----	----	33 549 919	45 011 194	----	----	Non conforme pour n'avoir pas précisé le numéro des lots dans lettre de soumission, les bordereaux des prix et les devis estimatif
ATTRIBUTAIRES :	<p>Lot 1 : BASYIRE SERVICES pour un montant minimum HTVA de Trente-quatre millions cent cinquante-six mille cent quatre-vingt-six (34 156 186) francs CFA, soit un montant maximum HTVA de Quarante-six millions soixante mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (46 060 898) francs CFA, avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande, son offre financière se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, sa garantie de bonne exécution sera de 35%.</p> <p>Lot 2 : YIKORE INTERNATIONAL pour un montant minimum de Trente-trois millions deux cent trente-huit mille huit cent trente-six (33 238 836) francs CFA, soit un montant maximum TTC de Quarante-quatre millions sept cent soixante-trois mille sept cent un (44 763 701) francs CFA, avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande, son offre financière se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, sa garantie de bonne exécution sera de 35%.</p> <p>Lot 3 : EGCN pour un montant minimum TTC de Vingt-cinq millions six cent cinquante-trois mille cent cinquante-deux (25 653 152) francs CFA, soit un montant maximum TTC de Quarante-quatre millions cent cinquante-sept mille six cent vingt (44 157 620) francs CFA, avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande</p>								

LES EDITIONS SIDWAYA

DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N°07-2026/ES/DG/SG/PRCP DU 18 MARS 2026 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS DE BUREAU AU PROFIT ; Date du dépouillement : 09 avril 2026 ; Nombre de soumissionnaires : 09 - Financement : Budget des Editions Sidwaya Gestion 2026 - Référence de la publication de l'avis : Quotidien N°4368 du 31 mars 2026

Soumissionnaires	Montants lus (F CFA)		Montants corrigés (F CFA)		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
Lot unique : acquisition de titres de voyage au profit des Editions Sidwaya					
J2 MUSELEC	11 418 500	13 473 830	11 418 500	13 473 830	Non conforme : Il n'a pas précisé les marques dans son offre
EZOBIF SARL	10 680 000	12 602 400	10 680 000	12 602 400	Conforme
MINERYA SERVICES	9 075 000	10 708 500	9 075 000	10 708 500	Non conforme : Offre anormalement basse
INTEL AFRICA	11 472 500	13 537 550	11 472 500	13 537 550	Conforme
BEKI SERVICES SARL	11 220 000	13 239 600	11 220 000	13 239 600	Conforme
MAZAL GROUP SARL	11 187 500	13 201 250	11 187 500	13 201 250	Conforme
GROUPE BREZA EQUIPEMENTS	11 050 000	13 039 000	11 050 000	13 039 000	Conforme
MOCHA BUSINESS	8 899 450	10 501 351	8 899 450	10 501 351	Non conforme : Il n'a pas précisé les marques dans son offre
JEHO NISSI SARL	11 221 000	13 240 780	11 221 000	13 240 780	Conforme
ATTRIBUTAIRE	<p>EZOBIF SARL : Montant de dix millions six cent quatre-vingt mille (10 680 000) francs CFA HT et douze millions six cent deux mille quatre cents (12 602 400) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours après l'ordre de service de commencer les livraisons.</p>				

DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N°06-2026/ES/DG/SG/PRCP DU 10 MARS 2026 POUR L'ACQUISITION DE TITRES DE TRANSPORT AU PROFIT DES EDITIONS SIDWAYA - Date du dépouillement : 30 mars 2026 ; Nombre de soumissionnaires : 06
Financement : Budget des Editions Sidwaya Gestion 2026 - Référence de la publication de l'avis : Quotidien N°4361 et 4362 du 20 au 23 mars 2026.

Soumissionnaires	Montants lus (F CFA)		Montants corrigés (F CFA)		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
Lot unique : acquisition de titres de voyage au profit des Editions Sidwaya					

ALLIANCE VOYAGE	Min : 7 150 000 Max : 11 800 000	-	Min : 7 150 000 Max : 11 800 000	-	-
GLOBAL TOURS	Min : 7 382 000 Max : 12 699 000	-	Min : 7 382 000 Max : 12 699 000	-	-
GLOBAL TRADE COMPANY	Min : 6 700 000 Max : 11 750 000	-	Min : 6 700 000 Max : 11 750 000	-	-
SATGURU TRAVEL AND TOURS SERVICES	Min : 6 888 000 Max : 12 630 000	-	Min : 6 888 000 Max : 12 630 000	-	-
OMEGA VOYAGES	Min : 7 262 046 Max : 12 625 272	-	Min : 7 262 046 Max : 12 625 272	-	-
MAUBAH VOYAGES	Min : 7 550 000 Max : 13 150 000	-	Min : 7 550 000 Max : 13 150 000	-	-
ATTRIBUTAIRE	Procédure annulée : en application des dispositions de l'arrêté n°2025-0497/MEF/CAB du 09 octobre 2025 portant modalités d'acquisition des titres de transport aérien au profit des administrations publiques et conformément aux dispositions de la circulaire du Ministre de l'Economie et des Finances du 31 mars 2026 relative à l'exploitation de la plateforme d'achat de billet d'avion en ligne « e-Dimaakia ».				

CENTRALE D'ACHAT DES MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES ET DE CONSOMMABLES MEDICAUX (CAMEG)

Appel d'Offres Ouvert à Commande accéléré N°2026-05/CAMEG/DG/DMP relatif aux prestations courantes d'entretiens et de réparations du matériel roulant au profit de la CAMEG, Réf. et date de publication de l'avis : QMP N°4356 du 13/03/2026 ; Date d'ouverture : 27/03/2026 ; nombre de plis reçu : 20 ; date de délibération : 08/04/2026

Soumissionnai-res	Montants en FCFA		Conclusion
	Montants lus	Montant corrigés	
Lot 1			
Budget pré.: 128 000 000; M= 118 429 956; 0.85M=100 665 462; 0.95*0.85M= 95 632 189			
G.C.V.A 27/03/2026 à 7h48	Min: 59 342 200 TTC Max: 107 931 060 TTC	Min: 59 342 200 TTC Max: 107 931 060 TTC	*Pour les électromécaniciens, deux (02) diplômes de monteurs électriciens fournis au lieu de CAP en électromécanique *Garage de superficie de 300m2 inférieur à 400 m2 *Palant à roulette non fourni *Crique à roulette de trois (03) tonnes au lieu de cinq (05) tonnes
GARAGE MODERNE DU BURKINA Sarl 27/03/2026 à 7h55	Min: 44 000 040 HTVA Max: 82 046 600 HTVA	Min: 44 215 000 HTVA Max: 82 481 600 HTVA	Correction des quantités des *items 323 ; 7 et 14 au lieu de 6 et 12 *item 323' : 6 et 12 au lieu de 1 et 1 *item 418 : 0 et 0 au lieu de 1 et 1 Entrainant une variation au min de 175 000 et au max : 435 000 soit une variation respective de 0,39% et 0,53% *Chef d'atelier : diplôme de bachelor technologie en gestion et maintenance de parc matériel de travaux public au lieu de BEP en mécanique automobile *Garage et véhicule la liaison au nom de SOMKIETA Moussa sans mise à disposition
GARAGE AUTO INTERNATIONAL 27/03/2026 à 8h03	Min: 48 852 000 HTVA Max: 94 475 000 HTVA	Min: 48 954 000 HTVA Max: 95 270 500 HTVA	Conforme Correction des erreurs *item 656 : prise en compte des quantités ; *item 556 : quantité min=2 au lieu de 4 ; *item 536 : quantité max=1 au lieu de 2 ; Item révision simple de DEL : quantité 1 et 1 au lieu de 6 et 12 Entrainant une variation de 0,81% et 0, 84% 2ème
GARAGE SAWADOGO Alphonse 27/03/2026 à 8h19	Min: 51 679 635 TTC Max: 96 659 809 TTC	Lot1: Min: 51 679 635 TTC Max: 96 659 809 TTC	Non conforme *Non-approbation des spécifications techniques (consistance des prestations, voir p.109 du DAO) ; le résumé des spécifications technique joint ne fait pas ressortir toutes les mentions du DAC *Garage de superficie de 246 m2 au lieu de 400 m2 (voir PUH joint) *L'électromécanicien TAMBOURA Ibrahim a trois (03) ans d'expérience au lieu de cinq (05) ans ; contradiction entre l'attestation de travail (en service depuis 2023) et le CV (a participé à un marché de 2022) ; * CQP en tôlerie joint au lieu d'un CAP en Tôlerie ; contradiction entre l'attestation de travail et le CV
TECHNIK SERVICES 27/03/2026 à 8h25	Min:59 465 687 TTC Max:104 933 211 TTC	Min:59 465 687 TTC Max:104 933 211 TTC	Conforme 3ème
GARAGE TIEMTORE SALIFOU 27/03/2026 à 8h26	Max :107 334 216 TTC Min: 55 776 276 TTC	Max :107 334 216 TTC Min: 55 776 276 TTC	Non conforme *Non-approbation des spécifications techniques (consistance des prestations, voir p.109 du DAO) *Permis de conduire de catégorie C pour les deux conducteurs au lieu de la catégorie D Même tôlier fourni pour les lots 1 et 3
PLANETE AUTOMOBILE 27/03/2026 à 8h33	Min: 51 038 600 HTVA Max: 60 225 548 TTC		Non Recevable Montant maximum non mentionné sur la lettre de soumission *La consistance des révisions simple (voir ii. Du DAC) non mentionnée *Non-prise en compte des prestations « révisions simple »

			Permis de conduire de catégorie C pour les deux conducteurs au lieu de la catégorie D
BBM 27/03/2026 à 7h35	Min:55 206 418 TTC Max:101 058 386 TTC		Non conforme *PUH ou contrat de bail non joint ;
SMAC BURKINA 27/03/2026 à 8h42	Min: 49 171 426 TTC Max: 100 779 198 TTC		Conforme 1er
ABI 27/03/2026 à 8h55	Max: 87 000 040 HTVA Min: 87 000 040 HTVA		Non Recevable *formulaire de la lettre de soumission des DPX utilisé en lieu et place de celui des AOO * montant minimum non mentionner sur la lettre de soumission
Lot 2			
Budget pré.: 27 200 000; M=25 530 614; 0.85M=20 615 971; 0.95*0.85M=21 701 022			
G.C.V.A 27/03/2026 à 7h48	Min:10 797 590 TTC Max: 21 250 370 TTC	Min:10 797 590 TTC Max: 21 250 370 TTC	Non conforme *Pour l'électromécanicien, un diplôme de monteurs électriciens fournis au lieu de CAP en électromécanique *Garage de superficie de 300m2 inférieur à 400 m2 *Garage situé à Ouaga et non dans une des localités du lot ; convention de partenariat d'un garage de même catégorie situé dans les localités du lot non fournie.
GARAGE A. AUBARET 27/03/2026 à 7h56	Min:12 828 252 TTC Max :24 488 009 TTC	Min : 12 847 13 2TTC Max : 24 557 039TTC	Conforme *Erreur sur les quantités des items 67 (min=4 au lieu de 2) ; 41 (min=2 au lieu de 3) ; 6 à 9 et 11 (max= 3 au lieu de 1) entraînant une variation au min de 16000 et au max de 58 500 soit un taux de 0,14% et 0,28% 2ème
GARAGE SAWADOGO Alphonse 27/03/2026 à 8h19	Min:4 821 374TTC Max:20 515 610 TTC	Min:4 821 374TTC Max:20 515 610 TTC	Non conforme *Non-approbation des spécifications techniques (consistance des prestations, voir p.109 du DAO) ; le résumé des spécifications technique joint ne fait pas ressortir toutes les mentions du DAC *Garage de superficie de 246 m2 au lieu de 400 m2 (voir PUH joint) situé à Ouaga et non dans une des localités du lot ; convention de partenariat d'un garage de même catégorie situé dans les localités du lot non fournie
TECHNIK SERVICES 27/03/2026 à 8h25	Min:11 299 090 TTC Max:22 209 370 TTC	Min:11 299 090 TTC Max:22 209 370 TTC	Conforme 1er
PLANETE AUTOMOBILE 27/03/2026 à 8h33	Min: 9 469 960 TTC Max : 20 497 780 TTC	Min: 9 469 960 TTC Max : 20 497 780 TTC	Non conforme *La consistance des révisions simple (voir le point ii. Des spécifications techniques) non mentionnée *Non-prise en compte des révisions simple *Le garage BITIE Issa, garage partenaire est situé à Koudougou et non dans une des villes du lot.
SMAC BURKINA 27/03/2026 à 8h42	Max:11 677 280 TTC Min: 24 074 360 TTC	Max:11 677 280 TTC Min: 24 074 360 TTC	Non conforme *Garage situé à Ouaga et non dans une des localités du lot ; convention de partenariat d'un garage de même catégorie situé dans les localités du lots non fournies
Lot 3			
Budget prévi.: 15 000 000; M=13 890 424; 0.85M=11 806 860; 0.95*0.85= 11 216 517			
GARAGE SAWADOGO Alphonse 27/03/2026 à 8h19	Min : 6 993 569 TTC Max :11 287 878 TTC	Min : 6 993 569 TTC Max :11 287 878 TTC	Non conforme *Non-approbation des spécifications techniques (consistance des prestations, voir p.109 du DAO) ; le résumé des spécifications technique joint ne fait pas ressortir toutes les mentions du DAC *Garage de superficie de 246 m2 au lieu de 400 m2 (voir PUH joint) situé à Ouaga et non dans une des localités du lot ; convention de partenariat d'un garage de même catégorie situé dans les localités du lot
TECHNIK SERVICES 27/03/2026 à 8h25	Min : 8 691 212 TTC Max : 13 201 998 TTC	Min : 8 691 212 TTC Max : 13 201 998 TTC	Conforme 1er
GARAGE TIEMTORE SALIFOU 27/03/2026 à 8h26	Min : 5 857 992 TTC Max : 12 389 174 TTC	Min : 5 857 992 TTC Max : 12 389 174 TTC	Non conforme *Non-approbation des spécifications techniques (consistance des prestations, voir p.109 du DAO) *Permis de conduire de catégorie C pour les deux conducteurs au lieu de la catégorie D * Garage situé à Ouaga et non dans une des localités du lot ; convention de partenariat d'un garage de même catégorie situé dans les localités du lot
SMAC BURKINA 27/03/2026 à 8h42	Min: 6 741 340 TTC Max: 11 250 120 TTC	Min: 6 741 340 TTC Max: 11 250 120 TTC	*Garage situé à Ouaga et non dans une des localités du lot ; convention de partenariat d'un garage de même catégorie situé dans les localités du lot Conforme mais dans la marge de tolérance
Lot 4			
Budget prévi.: 42 000 000; M= 39 186 500 ; 0.85M= 33 308 525 ; 0.95*0.85= 31 643 099			
ATOME SARL 27/03/2026 à 7h30	Min: 23 234 200 TTC Max: 40 898 800 TTC	Min: 23 234 200 TTC Max: 40 898 800 TTC	Conforme 4ème
CPA	Min: 19 790 000 HTVA	Min: 19 790 000 HTVA	Conforme

27/03/2026 à 7h35	Max: 34 860 000 HTVA	Max: 34 860 000 HTVA	5ème
GZH 27/03/2026 à 8h04	Min:16 095 200 TTC Max :34 001 700 TTC	Min:16 095 200 TTC Max :34 001 700 TTC	Offre déséquilibrée : * surfacturation des items 7 et 19 (pneu 13R22.5 et pneu 385X65R22.5), prix unitaires=490 000 f ; *sous-facturation, 11 (-pneu 205X60R16 et item 11= pneu 215X70R16) prix unitaire 60 000f ; *item13 à 16 (au même prix unitaire de 40 000 ;
GARAGE SAWADOGO Alphonse 27/03/2026 à 8h19	Max: 31 371 884 TTC Min: 17 638 600 TTC	Max: 31 371 884 TTC Min: 17 638 600 TTC	Non conforme Offre anormalement basse
GARAGE ZOUNGRANA 27/03/2026 à 8h24	Min: 17 716 520 TTC Max: 31 143 740 TTC	Min: 17 716 520 TTC Max: 31 143 740 TTC	Non conforme Offre anormalement basse
EZASEK 27/03/2026 à 8h28	Min: 12 599 990 HTVA Max: 25 999 988 HTVA	Min: 12 599 990 HTVA Max: 25 999 988 HTVA	Non conforme Offre anormalement basse
PLANETE AUTOMOBILE 27/03/2026 à 8h33	Lot 4: Min:15 785 000 HTVA Min: 18 626 300 TTC Max 32 660 000 HTVA Max : 38 538 800 TTC	Lot 4: Min:15 785 000 HTVA Min: 18 626 300 TTC Max 32 660 000 HTVA Max : 38 538 800 TTC	Non conforme Offre anormalement basse
NEW TYRE 27/03/2026 à 8h36	Min:18 620 400 TTC Max:33 512 000 TTC	Min:18 620 400 TTC Max:33 512 000 TTC	Conforme 1 ^{er}
PERFECT CLICK INFORMATIQUE 27/03/2026 à 8h40	Min:10 100 000 HTVA Max:28 100 000 HTVA	Min:10 100 000 HTVA Max:28 100 000 HTVA	Non Recevable * formulaire de la lettre de soumission des DPX utilisé en lieu et place de celui des AOO *Justificatif du matériel non joint (une facture au nom de Multi pneus Services et Technique jointe)
ABI 27/03/2026 à 8h55	Min:17 224 000 HTVA Max: 28 000 000 HTVA	Min:17 224 000 HTVA Max: 28 000 000 HTVA	NON Recevable *formulaire de la lettre de soumission des DPX utilisé en lieu et place de celui des AOO
NOBILO BURKINA SARL 27/03/2026 à 7h58	Min:19 470 000 TTC Max:33 630 000 TTC	Min:19 470 000 TTC Max:33 630 000 TTC	Non Recevable *formulaire de la lettre de soumission des DPX utilisé en lieu et place de celui des AOO
2A COMMERCE INTERNATIONAL 27/03/2026 à 7h58	Min:15 790 000 HTVA Max:27 500 000 HTVA	Min:15 790 000 HTVA Max:27 500 000 HTVA	Conforme 3ème
<p>Lot 1 : SMAC BURKINA pour un montant minimum de quarante-neuf millions cent soixante-onze mille quatre cent vingt-six (49 171 426) FCFA TTC et un montant maximum de cent millions sept cent soixante-dix-neuf mille cent quatre-vingt-dix-huit (100 779 198) FCFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) jours pour chaque ordre de commande ;</p> <p>Lot 2 : Technik services pour un montant minimum de onze millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre-vingt-dix (11 299 090) FCFA TTC et un montant maximum de vingt-deux millions deux cent neuf mille trois cent soixante-dix (22 209 370) FCFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) jours pour chaque ordre de commande ;</p> <p>Lot 3 : Technik services pour un montant minimum de huit millions six cent quatre-vingt-onze mille deux cent douze (8 691 212) FCFA TTC et un montant maximum de treize millions deux cent un neuf cent quatre-vingt-dix-huit (13 201 998) FCFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) jours pour chaque ordre de commande ;</p> <p>Lot 4 : NEW TYRE pour un montant minimum de dix-huit millions six cent vingt mille quatre cents (18 620 400) FCFA TTC et un montant maximum de trente-trois millions cinq cent douze mille (33 512 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) jours pour chaque ordre de commande</p>			

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

DEMANDE DE PROPOSITION N°2025-002/CARFO/DG/DMP PORTANT RECRUTEMENT D'UN CABINET OU FIRME POUR LA FORMALISATION DES PROCESSUS DE GESTION DES SERVICES IT AU PROFIT DE LA CARFO.

Financement : Budget CARFO, gestion 2025 ; Budget : 69 100 000 F CFA. Publication : lettre d'invitation pour la soumission des propositions techniques du 13 janvier 2026. Date de dépouillement : 09 février 2026 ; Nombre de plis : 5.

N°	Soumissionnaires	Approche technique et méthodologie /20 points	Conformité du plan de travail /10 points	Organisation et personnel /10 points	Qualifications et compétence du personnel clé de la mission/60 points	Total /100 pts	Commentaires	Appréciation /Rang
1	GROUPEMENT NEXT'S/ ADAVANCIA	15	6	7	14	42	- Démarche méthodologique peu détaillée - Absence de plan de travail et de calendrier du personnel clé ; - Le programme de travail fourni est non conforme au formulaire tech 8 - Organisation est bien structurée - Présentation du personnel clé avec une précision sur les tâches - Absence de personnel de soutien	Non classé

							<ul style="list-style-type: none"> - CV non daté et signé ; absence de certificat en COBIT5 Foundation et ITIL4 Foundation du chef de projet - Absence de diplôme de l'Assistant au chef d'équipe - Aucun ressortissant national dans le personnel 	
2	GROUPEMENT NUMERITEL/IT-INTEGRATION	15	7	7	57,5	86,5	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche méthodologique moins détaillée - le calendrier du personnel clé est non conforme au formulaire tech 7 (absence du temps passé au siège et sur le terrain pour le personnel clé) - Programme de travail disponible - le plan de travail présente les principales activités avec des délais d'exécution ; - Absence de personnel de soutien. 	2 ^{ème}
3	GROUPEMENT VIRTUALYZE/ PROACT/ DIGITALIS CONSEILS	18	10	9	60	97	<ul style="list-style-type: none"> - Très bonne compréhension du projet avec une démarche méthodologique bien détaillé et couvrant tout le périmètre du projet tel que décrit dans les TDR, - Proposition d'une plus-value tels que la mise en place d'un plan de communication interne ITSM et la Mise en place d'un registre d'action d'amélioration, - Le plan de travail est bien structuré et décrit les principales activités du projet avec le délai d'exécution, - Le programme de travail est compatible avec le calendrier du personnel clé et respecte la durée totale d'exécution du projet, - L'organisation est très bien structurée dans un organigramme, - Bonne définition des rôles, responsabilités et taches principales du personnel clés, - Proposition de trois (03) personnel de gestion et de personnel de soutien, - Tous des ressortissants nationaux. 	1 ^{er}
4	GROUPEMENT ADV TECHNOLOGIES/ WEVIOO/ ADACTIM	15	4	7	57,5	83,5	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche méthodologique moins détaillée, - Absence d'un plan de travail qui décrit les activités et leur durée d'exécution, - Le calendrier du personnel clé proposé est non conforme (le total homme/mois est différent de celui du DAO), - Proposition de quatre personnels d'appui, - Un ressortissant national. 	3 ^{ème}
5	GROUPEMENT EXPERTS-DEV/ THE TEAM/ PRAGMA CONSULT	15	6	8	47	76	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche méthodologique peu détaillée, - Le programme de travail n'est pas conforme au formulaire TECH 8 (la durée des activités n'est pas présentée sous forme d'un graphique à barres), - Absence de calendrier du personnel clé, - Proposition d'un personnel de soutien et d'un personnel de gestion, - Aucun ressortissant national. 	4 ^{ème}

CONCLUSION : Les soumissionnaires : GROUPEMENT NUMERITEL/IT-INTEGRATION, GROUPEMENT VIRTUALYZE/PROACT/ DIGITALIS CONSEILS, GROUPEMENT ADV TECHNOLOGIES/WEVIOO/ADACTIM et GROUPEMENT EXPERTS-DEV/ THE TEAM/ PRAGMA CONSULT ayant obtenu la note minimale requise de soixante-quinze (75) points sont retenus par la commission d'attribution des marchés pour la suite de la procédure.

CENTRALE D'ACHAT DES MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES ET DE CONSOMMABLES MEDICAUX (CAMEG)

Appel d'Offres Ouvert à Commande accéléré N°2026-05/CAMEG/DG/DMP relatif aux prestations courantes d'entretiens et de réparations du matériel roulant au profit de la CAMEG, Réf. et date de publication de l'avis : QMP N°4356 du 13/03/2026 ;
Date d'ouverture : 27/03/2026 ; nombre de plis reçu : 20 ; date de délibération : 08/04/2026

Soumissionnai-res	Montants		Conclusion
	Montants lus	Montant corrigés	
Lot 1			
Budget pré.: 128 000 000; M= 118 429 956; 0.85M=100 665 462; 0.95*0.85M= 95 632 189			
G.C.V.A 27/03/2026 à 7h48	Min: 59 342 200 TTC Max: 107 931 060 TTC	Min: 59 342 200 TTC Max: 107 931 060 TTC	<ul style="list-style-type: none"> *Pour les électromécaniciens, deux (02) diplômes de monteurs électriciens fournis au lieu de CAP en électromécanique *Garage de superficie de 300m2 inférieur à 400 m2 *Palant à roulette non fourni *Crique à roulette de trois (03) tonnes au lieu de cinq (05) tonnes
GARAGE MODERNE DU BURKINA Sarl 27/03/2026 à 7h55	Min: 44 000 040 HTVA Max: 82 046 600 HTVA	Min: 44 215 000 HTVA Max: 82 481 600 HTVA	<ul style="list-style-type: none"> Correction des quantités des *items 323 ; 7 et 14 au lieu de 6 et 12 *item 323' : 6 et 12 au lieu de 1 et 1 *item 418 : 0 et 0 au lieu de 1 et 1 Entrainant une variation au min de 175 000 et au max : 435 000 soit une variation respective de 0,39% et 0,53% *Chef d'atelier : diplôme de bachelor technologie en gestion et maintenance de parc matériel de travaux public au lieu de BEP en mécanique automobile

			*Garage et véhicule la liaison au nom de SOMKIETA Moussa sans mise à disposition
GARAGE AUTO INTERNATIONAL 27/03/2026 à 8h03	Min: 48 852 000 HTVA Max: 94 475 000 HTVA	Min: 48 954 000 HTVA Max: 95 270 500 HTVA	Conforme Correction des erreurs *item 656 : prise en compte des quantités ; *item 556 : quantité min=2 au lieu de 4 ; *item 536 : quantité max=1 au lieu de 2 ; Item révision simple de DEL : quantité 1 et 1 au lieu de 6 et 12 Entrainant une variation de 0,81% et 0,84% 2 ^{ème}
GARAGE SAWADOGO Alphonse 27/03/2026 à 8h19	Min: 51 679 635 TTC Max: 96 659 809 TTC	Lot1: Min: 51 679 635 TTC Max: 96 659 809 TTC	Non conforme *Non-approbation des spécifications techniques (consistance des prestations, voir p.109 du DAO) ; le résumé des spécifications technique joint ne fait pas ressortir toutes les mentions du DAC *Garage de superficie de 246 m2 au lieu de 400 m2 (voir PUH joint) *L'électromécanicien TAMBOURA Ibrahim a trois (03) ans d'expérience au lieu de cinq (05) ans ; contradiction entre l'attestation de travail (en service depuis 2023) et le CV (a participé à un marché de 2022) ; * CQP en tôlerie joint au lieu d'un CAP en Tôlerie ; contradiction entre l'attestation de travail et le CV
TECHNIK SERVICES 27/03/2026 à 8h25	Min:59 465 687 TTC Max:104 933 211 TTC	Min:59 465 687 TTC Max:104 933 211 TTC	Conforme 3 ^{ème}
GARAGE TIEMTORE SALIFOU 27/03/2026 à 8h26	Max :107 334 216 TTC Min: 55 776 276 TTC	Max :107 334 216 TTC Min: 55 776 276 TTC	Non conforme *Non-approbation des spécifications techniques (consistance des prestations, voir p.109 du DAO) *Permis de conduire de catégorie C pour les deux conducteurs au lieu de la catégorie D Même tôlier fourni pour les lots 1 et 3
PLANETE AUTOMOBILE 27/03/2026 à 8h33	Min: 51 038 600 HTVA Max: 60 225 548 TTC		Non Recevable Montant maximum non mentionné sur la lettre de soumission *La consistance des révisions simple (voir ii. Du DAC) non mentionnée *Non-prise en compte des prestations « révisions simple » Permis de conduire de catégorie C pour les deux conducteurs au lieu de la catégorie D
BBM 27/03/2026 à 7h35	Min:55 206 418 TTC Max:101 058 386 TTC		Non conforme *PUH ou contrat de bail non joint ;
SMAC BURKINA 27/03/2026 à 8h42	Min: 49 171 426 TTC Max: 100 779 198 TTC		Conforme 1 ^{er}
ABI 27/03/2026 à 8h55	Max: 87 000 040 HTVA Min: 87 000 040 HTVA		Non Recevable *formulaire de la lettre de soumission des DPX utilisé en lieu et place de celui des AOO * montant minimum non mentionner sur la lettre de soumission
Lot 2 Budget pré.: 27 200 000; M=25 530 614; 0.85M=20 615 971; 0.95*0.85M=21 701 022			
G.C.V.A 27/03/2026 à 7h48	Min:10 797 590 TTC Max: 21 250 370 TTC	Min:10 797 590 TTC Max: 21 250 370 TTC	Non conforme *Pour l'électromécanicien, un diplôme de monteurs électriciens fournis au lieu de CAP en électromécanique *Garage de superficie de 300m2 inférieur à 400 m2 *Garage situé à Ouaga et non dans une des localités du lot ; convention de partenariat d'un garage de même catégorie situé dans les localités du lot non fournie.
GARAGE A. AUBARET 27/03/2026 à 7h56	Min:12 828 252 TTC Max :24 488 009 TTC	Min : 12 847 13 2TTC Max : 24 557 039TTC	Conforme *Erreur sur les quantités des items 67 (min=4 au lieu de 2) ; 41 (min=2 au lieu de 3) ; 6 à 9 et 11 (max= 3 au lieu de 1) entrainant une variation au min de 16000 et au max de 58 500 soit un taux de 0,14% et 0,28% 2 ^{ème}
GARAGE SAWADOGO Alphonse 27/03/2026 à 8h19	Min:4 821 374TTC Max:20 515 610 TTC	Min:4 821 374TTC Max:20 515 610 TTC	Non conforme *Non-approbation des spécifications techniques (consistance des prestations, voir p.109 du DAO) ; le résumé des spécifications technique joint ne fait pas ressortir toutes les mentions du DAC *Garage de superficie de 246 m2 au lieu de 400 m2 (voir PUH joint) situé à Ouaga et non dans une des localités du lot ; convention de partenariat d'un garage de même catégorie situé dans les localités du lot non fournie
TECHNIK SERVICES 27/03/2026 à 8h25	Min:11 299 090 TTC Max:22 209 370 TTC	Min:11 299 090 TTC Max:22 209 370 TTC	Conforme 1 ^{er}
PLANETE AUTOMOBILE 27/03/2026 à 8h33	Min: 9 469 960 TTC Max : 20 497 780 TTC	Min: 9 469 960 TTC Max : 20 497 780 TTC	Non conforme *La consistance des révisions simple (voir le point ii. Des spécifications techniques) non mentionnée *Non-prise en compte des révisions simple *Le garage BITIE Issa, garage partenaire est situé à Koudougou et non dans une des villes du lot.
SMAC BURKINA 27/03/2026 à 8h42	Max:11 677 280 TTC Min: 24 074 360 TTC	Max:11 677 280 TTC Min: 24 074 360 TTC	Non conforme *Garage situé à Ouaga et non dans une des localités du lot ; convention de partenariat d'un garage de même catégorie situé dans les localités du lots non fournies
Lot 3 Budget prévi.: 15 000 000; M=13 890 424; 0.85M=11 806 860; 0.95*0.85= 11 216 517			

GARAGE SAWADOGO Alphonse 27/03/2026 à 8h19	Min : 6 993 569 TTC Max : 11 287 878 TTC	Min : 6 993 569 TTC Max : 11 287 878 TTC	Non conforme *Non-approbation des spécifications techniques (consistance des prestations, voir p.109 du DAO) ; le résumé des spécifications technique joint ne fait pas ressortir toutes les mentions du DAC *Garage de superficie de 246 m2 au lieu de 400 m2 (voir PUH joint) situé à Ouaga et non dans une des localités du lot ; convention de partenariat d'un garage de même catégorie situé dans les localités du lot
TECHNIK SERVICES 27/03/2026 à 8h25	Min : 8 691 212 TTC Max : 13 201 998 TTC	Min : 8 691 212 TTC Max : 13 201 998 TTC	Conforme 1 ^{er}
GARAGE TIEMTORE SALIFOU 27/03/2026 à 8h26	Min : 5 857 992 TTC Max : 12 389 174 TTC	Min : 5 857 992 TTC Max : 12 389 174 TTC	Non conforme *Non-approbation des spécifications techniques (consistance des prestations, voir p.109 du DAO) *Permis de conduire de catégorie C pour les deux conducteurs au lieu de la catégorie D * Garage situé à Ouaga et non dans une des localités du lot ; convention de partenariat d'un garage de même catégorie situé dans les localités du lot
SMAC BURKINA 27/03/2026 à 8h42	Min: 6 741 340 TTC Max: 11 250 120 TTC	Min: 6 741 340 TTC Max: 11 250 120 TTC	*Garage situé à Ouaga et non dans une des localités du lot ; convention de partenariat d'un garage de même catégorie situé dans les localités du lot Conforme mais dans la marge de tolérance

Lot 4

Budget prévi.: 42 000 000; M= 39 186 500 ; 0.85M= 33 308 525 ; 0.95*0.85= 31 643 099

ATOME SARL 27/03/2026 à 7h30	Min: 23 234 200 TTC Max: 40 898 800 TTC	Min: 23 234 200 TTC Max: 40 898 800 TTC	Conforme 4 ^{ème}
CPA 27/03/2026 à 7h35	Min: 19 790 000 HTVA Max: 34 860 000 HTVA	Min: 19 790 000 HTVA Max: 34 860 000 HTVA	Conforme 5 ^{ème}
GZH 27/03/2026 à 8h04	Min:16 095 200 TTC Max :34 001 700 TTC	Min:16 095 200 TTC Max :34 001 700 TTC	Offre déséquilibrée : * surfacturation des items 7 et 19 (pneu 13R22.5 et pneu 385X65R22.5), prix unitaires=490 000 f ; *sous-facturation, 11 (-pneu 205X60R16 et item 11= pneu 215X70R16) prix unitaire 60 000f ; *item13 à 16 (au même prix unitaire de 40 000 ;
GARAGE SAWADOGO Alphonse 27/03/2026 à 8h19	Max: 31 371 884 TTC Min: 17 638 600 TTC	Max: 31 371 884 TTC Min: 17 638 600 TTC	Non conforme Offre anormalement basse
GARAGE ZOUNGRANA 27/03/2026 à 8h24	Min: 17 716 520 TTC Max: 31 143 740 TTC	Min: 17 716 520 TTC Max: 31 143 740 TTC	Non conforme Offre anormalement basse
EZASEK 27/03/2026 à 8h28	Min: 12 599 990 HTVA Max: 25 999 988 HTVA	Min: 12 599 990 HTVA Max: 25 999 988 HTVA	Non conforme Offre anormalement basse
PLANETE AUTOMOBILE 27/03/2026 à 8h33	Min:15 785 000 HTVA Min: 18 626 300 TTC Max 32 660 000 HTVA Max : 38 538 800 TTC	Min:15 785 000 HTVA Min: 18 626 300 TTC Max 32 660 000 HTVA Max : 38 538 800 TTC	Non conforme Offre anormalement basse
NEW TYRE 27/03/2026 à 8h36	Min:18 620 400 TTC Max:33 512 000 TTC	Min:18 620 400 TTC Max:33 512 000 TTC	Conforme 1 ^{er}
PERFECT CLICK INFORMATIQUE 27/03/2026 à 8h40	Min:10 100 000 HTVA Max:28 100 000 HTVA	Min:10 100 000 HTVA Max:28 100 000 HTVA	Non Recevable * formulaire de la lettre de soumission des DPX utilisé en lieu et place de celui des AOO *Justificatif du matériel non joint (une facture au nom de Multi pneus Services et Technique jointe)
ABI 27/03/2026 à 8h55	Min:17 224 000 HTVA Max: 28 000 000 HTVA	Min:17 224 000 HTVA Max: 28 000 000 HTVA	NON Recevable *formulaire de la lettre de soumission des DPX utilisé en lieu et place de celui des AOO
NOBILO BURKINA SARL 27/03/2026 à 7h58	Min:19 470 000 TTC Max:33 630 000 TTC	Min:19 470 000 TTC Max:33 630 000 TTC	Non Recevable *formulaire de la lettre de soumission des DPX utilisé en lieu et place de celui des AOO
2A COMMERCE INTERNATIONAL 27/03/2026 à 7h58	Min:15 790 000 HTVA Max:27 500 000 HTVA	Min:15 790 000 HTVA Max:27 500 000 HTVA	Conforme 3 ^{ème}

Lot 1 : SMAC BURKINA pour un montant minimum de quarante-neuf millions cent soixante-onze mille quatre cent vingt-six (49 171 426) FCFA TTC et un montant maximum de cent millions sept cent soixante-dix-neuf mille cent quatre-vingt-dix-huit (100 779 198) FCFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) jours pour chaque ordre de commande ;

Lot 2 : Technik services pour un montant minimum de onze millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre-vingt-dix (11 299 090) FCFA TTC et un montant maximum de vingt-deux millions deux cent neuf mille trois cent soixante-dix (22 209 370) FCFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) jours pour chaque ordre de commande ;

Lot 3 : Technik services pour un montant minimum de huit millions six cent quatre-vingt-onze mille deux cent douze (8 691 212) FCFA TTC et un montant maximum de treize millions deux cent un neuf cent quatre-vingt-dix-huit (13 201 998) FCFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) jours pour chaque ordre de commande ;

Lot 4 : NEW TYRE pour un montant minimum de dix-huit millions six cent vingt mille quatre cents (18 620 400) FCFA TTC et un montant maximum de trente-trois millions cinq cent douze mille (33 512 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) jours pour chaque ordre de commande

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNEL DE L'EDUCATION

DEMANDE DE PRIX N°2026-08/INFPE/DG/PRM du 03/03/2026 Pour L'ACQUISITION DE MATERIELS DE PLOMBERIE, D'ELECTRICITE ET DE SPORT AU PROFIT DE INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DE PERSONNELS DE L'EDUCATION (INFPE).

Financement : budget de l'INFPE Exercice 2026. Publication de l'avis : revue des marchés publics N° ° 4363 du 24 mars 2026. Nombres de soumissionnaires : 27. Référence de convocation de la CAM lettre N° 2026--08/INFPE/DG/PRM du 30/03/2026. Date de dépouillement : 03 avril 2026.

Lot 1 : Acquisition de matériels de plomberie et électricité pour la DRINFPE de Oubri (Loumbila) E= 4 000 000 ; Moyenne pondérée= 3 837 332 0,85= 3 261 732 ; 1,15= 4 412 931 Seuil de tolérance 5% : 3 098 645			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
SOCIETE 2SA FASO HYDRAULIQUE	3 252 500 HTVA	3 252 500 HTVA 3 837 950 TTC	Conforme 2 ^{ème}
BECAZA	17 400 000 HTVA		Non conforme Montant de la lettre de soumission en lettres hors enveloppe
E.B.I.R.F	3 259 750 HTVA	3 259 750 HTVA 3 846 505 TTC	Conforme 3 ^{ème}
SIRI-TECH	10 540 700 HTVA		Non conforme (de lettre de soumission non conforme)
SMCI-BURKINA Sarl	10 540 700 HTVA		Non conforme (de lettre de soumission non conforme)
FASO ELEC	2 508 525 HTVA	2 508 525 HTVA 2 960 060 TTC	Conforme Offre anormalement basse
LOG SERVICES	3 160 000 HTVA	3 160 000 HTVA 3 728 800 TTC	Conforme 1 ^{er}
Attributaire	LOG SERVICES pour un montant de trois millions cent soixante mille (3 160 000) francs CFA HTVA soit trois millions sept-cent vingt-huit mille huit cents (3 728 800) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours		
Lot 2 : Acquisition de matériels de plomberie et électricité pour la DRINFPE du Djôrô (Gaoua) E=4 000 000 ; Moyenne pondérée= 3 665 620 0,85= 3 115 777 ; 1,15= 4 215 463 Seuil de tolérance 5% = 2 959 988			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
BECAZA	2 385 000 HTVA	2 385 000 HTVA 2 814 300 TTC	Conforme Offre anormalement basse .
SOGEP Sarl	2 713 500 HTVA	2 713 500 HTVA 3 201 930 TTC	Conforme 7 ^{ème}
OUED'MATERIAUX	2 509 000 HTVA	2 509 000 HTVA 2 960 620 TTC	Offre anormalement basse Mais incluse dans seuil de tolérance 1 ^{er}
METAL BULDING	2 606 500 HTVA	2 606 500 HTVA 3 075 670 TTC	Conforme Offre anormalement basse Mais incluse dans seuil de tolérance 5 ^{ème}
BÂTIMENT TRAVAUX GENERAUX	2 929 500 HTVA	2 929 500 HTVA 3 456 810 TTC	Conforme 10 ^{ème}
REFLEX CONSTRUCTION SERVICES	3 307 000 HTVA	3 307 000 HTVA 3 902 260 TTC	Conforme 11 ^{ème}
DARY SERVICES SARL	2 825 000 HTVA	2 825 000 HTVA 3 333 500 TTC	Conforme 9 ^{ème}
ANEDEN GROUP SARL	2 430 500 HTVA	2 430 500 HTVA 2 867 990 TTC	Offre anormalement basse .
JEHO-NISSI SARL	2 623 500 HTVA 3 095 730 TTC	2 597 265 HTVA 3 064 773 TTC	Conforme Rabais 1% Offre anormalement basse Mais incluse dans seuil de tolérance 4 ^{ème}
ACOB SARL	2 580 000 HTVA	2 580 000 HTVA 3 044 400 TTC	Conforme 3 ^{ème}
MVLA SERVICES	2 644 000 HTVA	2 644 000 HTVA 3 119 920 TTC	Conforme 6 ^{ème}
ENTREPRISE KANEYCE	2 525 424 HTVA	2 525 424 HTVA 2 980 000 TTC	Conforme Offre anormalement basse Mais incluse dans seuil de tolérance 2 ^{ème}
BAKAM SERVICES	2 805 500 HTVA	2 805 500 HTVA 3 310 490 TTC	Conforme 8 ^{ème}
Attributaire	OUED'MATERIAUX pour un montant de deux millions cinq cent neuf mille (2 509 000) francs CFA HTVA soit deux millions neuf cent soixante mille six cent vingt (2 960 620) francs CFA TTC Le délai d'exécution est de trente (30) jours.		
Lot 3 : Acquisition de matériels de plomberie et électricité pour la DRINFPE de Guiriko (Bobo-Dioulasso) E=4 000 000 ; Moyenne pondérée= 3 611 683 0,85= 3 069 931 ; 1,15= 4 153 435 ; Seuil de tolérance 5% : 2 916 434			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
BECAZA	2 399 000 HTVA	2 399 000 HTVA 2 912 240 TTC	Conforme Offre anormalement basse
SOGEP Sarl	2 746 000 HTVA	2 746 000 HTVA 3 240 280 TTC	Conforme 7 ^{ème}
OUED'MATERIAUX	2 547 000 HTVA	2 547 000 HTVA 3 005 460 TTC	Conforme Offre anormalement basse Mais incluse dans seuil de tolérance 3 ^{ème}
METAL BULDING	2 457 000 HTVA	2 457 000 HTVA 2 899 260 TTC	Conforme Offre anormalement basse
EGSF	2503 600 HTVA	2 503 600 HTVA 2 954 248 TTC	Conforme Offre anormalement basse Mais incluse dans seuil de tolérance 1 ^{er}
SIRI-TECH	6 049 950 HTVA		Non conforme (de lettre de soumission non conforme)
SMCI-BURKINA	6 049 950 HTVA		Non conforme

			(de lettre de soumission non conforme)
JEHO-NISSI SARL	3 062 100 TTC	2 569 050 HTVA 3 031 479 TTC	Conforme Rabais 1% 4 ^{ème} Offre anormalement basse Mais incluse dans seuil de tolérance
ACOB SARL	2 613 000 HTVA	2 613 000 HTVA 3 083 340 TTC	Conforme 5 ^{ème}
ENTREPRISE KANEYCE	2 960 001 TTC	2 508 475 HTVA 2 960 001 TTC	Conforme 2 ^{ème} Offre anormalement basse Mais incluse dans seuil de tolérance
BAKAM SERVICES	2 692 000 HTVA	2 692 000 HTVA 3 176 560 TTC	Conforme 6 ^{ème}
Attributaire	EGSF pour un montant de deux millions cinq cent trois mille six cents (2 503 600) francs CFA HTVA soit deux millions neuf cent cinquante-quatre mille deux cent quarante-huit (2 954 248) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours		
Lot 4 : Acquisition de matériels de plomberie et électricité pour la DRINFPE de Bankui (Dédougou) E=2 400 000 ; Moyenne pondérée= 2 210 521 0,85= 1 878 943 ; 1,15= 2 542 099 Seuil de tolérance 5%= 1 784 996			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
SOCIETE 2SA FASO HYDRAULIQUE	1 700 000 HTVA	1 700 000 HTVA 2 006 000 TTC	Conforme 4 ^{ème}
OUED'MATERIAUX	2 690 500 HTVA		Non conforme Lettre de soumission hors enveloppe
METAL BULDING	1 661 500 HTVA	1 661 500 HTVA 1 960 570 TTC	Conforme 3 ^{ème}
BÂTIMENT TRAVAUX GENERAUX	1 663 000 HTVA	2 380 000 HTVA 2 808 400 TTC	Non conforme Erreur de sommation (plomberie) Hors enveloppe après correction
ANEDEN GROUP SARL	1 731 250 HTVA	1 731 250 HTVA 2 042 875 TTC	Conforme 5 ^{ème}
JEHO-NISSI SARL	1 854 960 TTC	1 556 280 HTVA 1 836 410 TTC	Conforme Rabais 1% 1 ^{er} Offre anormalement basse Mais incluse dans seuil de tolérance
ENTREPRISE KANEYCE	1 780 004 TTC	1 508 478 HTVA 1 780 004 TTC	Conforme Offre anormalement basse
BAKAM SERVICES	1 637 250 HTVA	1 637 250 HTVA 1 931 955 TTC	Conforme 2 ^{ème}
Attributaire	JEHO-NISSI SARL pour un montant d'un million cinq cent cinquante-six mille deux cent quatre-vingt (1 556 280) francs CFA HTVA soit un million huit cent trente-six mille quatre cent dix (1 836 410) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.		
Lot 5 : Acquisition de matériels de plomberie et électricité pour la DRINFPE du Goulmou (Fada-N'Gourma) E= 2 400 00 000 ; Moyenne pondérée= 2 188 141 0,85= 1 859 920 ; 1,15= 2 516 363 ; Seuil de tolérance : 1 766 924			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
SOGEP Sarl	1 644 000 HTVA	1 644 000 HTVA 1 939 920 TTC	Conforme 4 ^{ème}
SORCIAM	1 498 700 HTVA	1 498 700 HTVA 1 768 466 TTC	Conforme 1 ^{er} Offre anormalement basse Mais incluse dans seuil de tolérance
JEHO-NISSI SARL	1 861 332 TTC	1 561 626 HTVA 1 842 719 TTC	Conforme Rabais de 1% 3 ^{ème} Offre anormalement basse Mais incluse dans seuil de tolérance
FASO ELEC	1 521 600 HTVA	1 521 600 HTVA 1 795 488 TTC	Conforme 2 ^{ème} Offre anormalement basse Mais incluse dans seuil de tolérance
BAKAM SERVICES	1 699 300 HTVA	1 699 300 HTVA 2 005 174 TTC	Conforme 5 ^{ème}
Attributaire	SORCIAM pour un montant d'un million quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cents (1 498 700) francs CFA HTVA soit un million sept cent soixante-huit mille quatre cent soixante-six (1 768 466) francs CFA TTC Le délai d'exécution est trente (30) jours		
Lot 6 : Acquisition de matériels de plomberie et électricité pour la DRINFPE du Nakambé (Tenkodogo) E= 2 400 00 000; Moyenne pondérée= 2 275 079 0,85= 1 933 817 ; 1,15= 2 616 341 ;Seuil de tolérance 5%= 1 837 126			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
SOCIETE 2SA FASO HYDRAULIQUE	1 937 000 HTVA	1 881 000 HTVA 2 219 580 TTC	Conforme 3 ^{ème} Erreur de sommation
SOGEP Sarl	1 595 000 HTVA	4 111 500 HTVA 4 851 570 TTC	Non conforme/ Hors enveloppe après correction Erreur de sommation
SORCIAM	2 917 550 HTVA		Non conforme Lettre de soumission hors enveloppe
EZR	2 017 100 HTVA	2 017 100 HTVA 2 380 178 TTC	Conforme 4 ^{ème}

JEHO-NISSI SARL	1 946 410 TTC	1 633 005 HTVA 1 926 946 TTC	Conforme Rabais 1% 1 ^{er} Offre anormalement basse Mais incluse dans seuil de tolérance
BLSB	1 505 070 HTVA	1 505 070 HTVA 1 829 083 TTC	Conforme Offre anormalement basse
LOG SERVICES	1 765 000 HTVA	1 765 000 HTVA 2 082 700 TTC	Conforme 2 ^{ème}
Attributaire	JEHO-NISSI SARL pour un montant d'un million six cent trente-trois mille cinq (1 633 005) francs CFA HTVA soit un millions neuf cent vingt-six mille neuf cent quarante-six (1 926 946) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est trente (30) jours.		
Lot 7 : Acquisition de matériels de plomberie et électricité pour la DRINFPE du Yaadga (Ouahigouya) E= 2 400 000 ; Moyenne pondérée= 2 187 638 0,85= 1 859 492 ; 1,15= 2 515 783 ;Seuil de tolérance 5%= 1 766 517			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
METAL BULDING	1 474 000 HTVA	1 474 000 HTVA 1 739 320 TTC	Conforme Offre anormalement basse
EZR	1 626 000 HTVA	1 626 000 HTVA 1 918 680 TTC	Conforme 5 ^{ème}
EGSF	1 520 000 HTVA	1 520 000 HTVA 1 793 600 TTC	Conforme 2 ^{ème}
SIRI-TECH	1 693 800 HTVA		Non conforme (de lettre de soumission non conforme)
SMCI-BURKINA	1 693 800 HTVA		Non conforme (de lettre de soumission non conforme)
JEHO-NISSI SARL	1 879 740 TTC	1 577 070 HTVA 1 860 943 TTC	Conforme Rabais de 1% 3 ^{ème}
ACOB SARL	1 484 000 HTVA	1 484 000 HTVA 1 751 120 TTC	Conforme Offre anormalement basse
ENTREPRISE KANEYCE	1 788 000 TTC	1 515 254 HTVA 1 788 000 TTC	Conforme 1 ^{er} Offre anormalement basse Mais incluse dans seuil de tolérance
LOG SERVICES	1 768 000 HTVA	1 868 000 HTVA 2 204 240 TTC	Conforme 6 ^{ème} Erreur de sommation
BAKAM SERVICES	1 607 500 HTVA	1 607 500HTVA 1 896 850 TTC	Conforme Erreur de sommation 4 ^{ème}
Attributaire	ENTREPRISE KANEYCE pour un montant d'un million cinq cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (1 515 254) francs CFA HTVA soit un million sept cent quatre-vingt-huit mille (1 788 000) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours		
Lot 8 : Acquisition de matériels de plomberie et électricité pour la Direction Générale E= 2 400 000 ; Moyenne pondérée= 2 219 508 0,85= 1 886 582 ; 1,15 2 552 434 ;Seuil de tolérance 5%= 1 792 253			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
E.B.I.R.F	1 777 500 HTVA	1 777 500 HTVA 2 097 450 TTC	Conforme 2 ^{ème}
SIRI-TECH	15 506 550 HTVA		Non conforme (de lettre de soumission non conforme)
ACOB SARL	2 057 200 HTVA	2 057 200 HTVA 2 427 850 TTC	Non conforme (de lettre de soumission non conforme)
BLSB	1 525 500 HTVA	1 525 500 HTVA 1 800 090 TTC	Conforme 1 ^{er}
LOG SERVICES	1 845 000 HDTV	4 131 500 HTVA 4 875 170 TTC	Non conforme Erreur de sommation Montant corrigé hors enveloppe
Attributaire	BLSB pour un montant d'un million cinq cent vingt-cinq mille cinq cents (1 525 500) francs CFA HTVA soit un million huit cent mille quatre-vingt-dix (1 800 090) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours		
Lot 9 : Acquisition de petits matériels de sport pour l'INFPE E= 9 000 000 ; Moyenne pondérée= 8 763 310 0,85= 7 448 813 ; 1,15= 10 077 806 ;Seuil de tolérance 5%= 7 076 373			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
EMERG-SERVICES	6 958 500 HTVA	6 958 500 HTVA 8 211 030 TTC	Conforme 3 ^{ème}
WOOBAR SERVICES COMMERCIAL	6 980 700 HTVA	6 980 700 HTVA 7 599 436 TTC	Conforme 2 ^{ème}
GMST	6 864 200 HTVA	7 394 700 HTVA 8 725 746 TTC	Conforme Erreur de sommation 7 ^{ème}
REFLEX CONSTRUCTION SERVICES	7 391 000 HTVA	7 391 000 HTVA 8 721 380 TTC	Conforme 6 ^{ème}
DARY SERVICES SARL	7 121 000 HTVA	7 121 000 HTVA 8 402 780 TTC	Conforme 5 ^{ème}
E.B.I.R.F	5 690 500 HTVA	5 690 500 HTVA 6 714 790 TTC	Conforme Offre anormalement basse
JEHO-NISSI SARL	7 775 610 TTC	6 101 865 HTVA	Conforme

		7 200 201 TTC	Erreur de sommation sur le montant total Rabais 1% 1 ^{er} Offre anormalement basse Mais incluse dans seuil de tolérance
ACOB SARL	5 704 000 HTVA	5 704 000 HTVA 6 730 720 TTC	Conforme Offre anormalement basse
FASO ELEC	5 720 300 HTVA	5 720 300 HTVA 6 749 954 TTC	Conforme Offre anormalement basse
MVLA SERVICES	7 044 000 HTVA	7 044 000 HTVA 8 311 920 TTC	Conforme 4 ^{ème}
Attributaire	JEHO-NISSI SARL pour un montant de six millions cent un mille huit cent, soixante-cinq (6 101 865) francs CFA HTVA soit sept millions deux cent mille deux cent un (7 200 201) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.		

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Demande de prix n°2026- 013/MERSI/SG/UJKZ/P/PRCP portant location de bâches, tables, chaises et podium au profit de l'UJKZ.

Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2026. **Publication de l'avis :** Quotidien N°4363 du 24/3/2026

Date d'ouverture des plis : 03 avril 2026. **Date de délibération :** 08/04/2026.

Lettre de convocation de la CAM : N°2026- 0230/MERSI/SG/UJKZ/P/PRCP du 30/03/2026.

Nombre de lots : (01). Nombre de plis reçus : cinq (05).

N°	Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement en FCFA		Prix de l'offre corrigée		Ecart	Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
1.	FOUAFUO EXPRESS	Min :7 076 250 Max :14 152 500						
2.	EABLISSEMENT TIGRE ET FILS	Min :6 675 000 Max :13 350 000						
3.	LOUTOU BURKINA	Min :7 140 000 Max :14 280 000						
4.	ENTREPRISE EXCELLENCE EQUIPEMENT	Min :6 072 500 Max :16 945 000						
5.	JEBNEJA SARL		Min :8 572 700 Max :19 883 000					
Attributaire provisoire		Lot Unique : La commission d'attribution des marchés a déclaré le marché relatif à la demande de prix à commande N°2026-013/UJKZ/P/SG/PRCP pour la Location de bâches, tables, chaises et podium au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO infructueux pour insuffisance technique du dossier (matériel, personnel et quantités).						

Demande de prix N°2026-15/MESRI/SG/UJKZ/P/PRM relative à l'acquisitions de gadgets au profit de l'Université Joseph KI ZERBO

Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2026. **Publication :** Quotidien N°4368 du lundi 31/03/2026.

Date d'ouverture des plis : 09/04/2026 ; **Nombre de plis reçus :** Six (06) ; **Date de délibération :** 09/04/2026

Lot unique : Acquisitions de gadgets au profit de l'Université Joseph KI ZERBO

E = 12 000 000 P = 10 589 222 M = 11 435 689 0.85M = 9 720 335 Seuil de tolérance = 9 234 319

N°	Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement en FCFA		Prix de l'offre corrigée en FCFA		Observations	Rang
		Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC		
6.	ZOBIF SARL	Minimum 4 576 250 Maximum 9 152 500		Minimum 4 576 250 Maximum 9 152 500		Conforme	5 ^e
7.	ACE-DEVELOPPEMENT SYNERGIE		Montant 5 387 585 Montant 10 775 170		Montant 5 387 585 Montant 10 775 170	Conforme	4 ^e
8.	GAMA ART DECOR	Montant 4 708 750 Montant 9 437 500		Minimum 4 738 750 Maximum 9 477 500		Conforme	6 ^e
9.	A.C.DIS	Minimum 5 048 750 Maximum 10 097 500		Minimum 5 048 750 Maximum 10 097 500		Conforme	3 ^e
10.	DEC COM BURKINA		Minimum 4 720 000 Maximum 9 440 000		Minimum 4 720 000 Maximum 10 775 170	Conforme	2 ^e
11.	CHRISTY AVENTS.COM	Minimum 3 992 250 Maximum 7 984 500		Minimum 3 992 250 Maximum 7 984 500		Offre financière au-dessus du seuil de tolérance. Prix confirmé. Conforme	1 ^{er}
Attributaire provisoire		Lot unique : CHRISTY AVENTS.COM pour un montant minimum HTVA de trois millions neuf cent quatre-vingt-douze mille deux cent cinquante (3 992 250) francs CFA , un montant maximum HTVA de neuf millions cent quatre-vingt mille cinq cents (9 180 500) francs CFA , après une augmentation des quantités au maximum de l'Item 13 de 920 unités correspondant à un montant de un million cent quatre-vingt-seize mille (1 196 000) francs CFA soit un taux de 14,97 % de son offre au maximum. Le délai de livraison est de trente (30) jours par commande.					

Demande de prix n°2026-016/MESRI/SG//UJKZ/P/PRCP du 31 mars 2026 pour l'entretien et la maintenance des machines d'imprimerie (machines offset, massicot, etc.) au profit des presses universitaires. **Financement :** Budget de l'UJKZ, Exercice 2026.

Publication de l'avis : revue N°4368 du 31/03/2026 P 122. **Date d'ouverture des plis :** 09/04/2026. **Date de délibération :** 09/04/2026.

Lettre de convocation de la CAM : n°2026-0252/MESRI/SG//UJKZ/P/PRCP du 03 avril 2026.

Nombre de lot : un (01). **Nombre de plis reçu :** un (01).

E = 27 000 000 ; P = 23 646 846 ; M = 25 658 738 ; 0,85M = 20 719 431 ; Seuil de tolérance de 5% = 20 719 431.

N°	SOUSSIONNAIRES	Prix de l'offre lus publiquement en francs CFA		Prix de l'offre corrigée en francs CFA		Ecart	Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			

1.	PRODIGE TECHNOLOGIE SARL	Min : 8 039 400 Max : 20 039 700	-	Min : 8 039 400 Max : 20 039 700	-	-	Conforme	1^{er}
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		Lot unique : PRODIGE TECHNOLOGIE SARL pour un montant minimum HTVA de huit millions trente-neuf mille quatre cents (8 039 400) francs CFA et un montant maximum HTVA de vingt millions trente-neuf mille sept cents (20 039 700) francs CFA avec un délai de livraison de quinze (15) jours/commande.						

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2026-001/MICA/SONABHY POUR L'ENTRETIEN ET REPARATION VEHICULES AUTOMOBILES AU PROFIT DE LA SONABHY A OUAGA, BINGO ET PENI ; Financement : budget SONABHY, exercice 2026

Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4324 du Mercredi 28 janvier 2026.

Référence de la convocation de la commission des Marchés (CAM) : N° 26/00076/MICA/SONABHY/DG/DCS/DMP du 30/01/2026

Nombre de plis reçus : treize (13) ; **Nombre de lots** : trois (03) ; **DATE DE DELIBERATION** : 08 /04/2026

Suivant décision n°2026-L0108/ARCOP/ORD de l'ARCOP du 06 avril 2026.

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	CFA HTVA	CFA TTC	CFA HTVA	CFA TTC		
LOT 1 : ENTRETIEN ET REPARATION VEHICULES AUTOMOBILES AU PROFIT DE LA SONABHY A OUAGA						
GKABA SARL	-	Min :15 859 200 Max : 66 445 800	Min :13 440 000 Max : 56 310 000	Min :15 859 200 Max : 66 445 800	4 ^e	Offre techniquement conforme
GARAGE GENERAL SOUROU LASSINA	-	Min :17 407 933 Max : 60 000 000	Min :14 755 486 Max : 50 877 458	Min :17 411 473 Max : 60 035 400	Non classé	Offre anormalement basse : erreur de calcul du montant total mini et maxi ; écart 3540/TTC mini et 35400/TTC maxi
GARAGE MCS SOLIDARITE	-	Min : 12 093 820 Max : 63 369 540	Min : 10 249 000 Max : 53 673 000	Min : 12 093 820 Max : 63 334 140	2 ^e	Offre techniquement conforme : erreur sur quantité maxi à l'item 23 de « HYUNDAI ELANTRA » qui est de 3 au lieu de 5 ; écart -35 400/TTC maxi
GARAGE WENDPOUIRE	-	Min : 10 050 060 Max : 63 692 860	-	Min : 10 050 060 Max : 63 692 860	1 ^{er}	Offre techniquement conforme
GARAGE ZAMPALIGRE	Min : 16 493 800 Max : 60 700 775	Min : 19 462 684 Max : 70 003 972	Min : 16 493 800 Max : 60 700 775	Min : 19 462 684 Max : 70 003 972	7 ^e	Offre techniquement conforme
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	-	Min : 18 287 286 Max : 74 833 830	Min : 15 497 700 Max : 63 418 500	Min : 18 287 286 Max : 74 833 830	6 ^e	Offre techniquement conforme
GARAGE ZOUNGRANA	-	Min : 15 214 330 Max : 62 615 520	Min : 12 893 500 Max : 53 064 000	Min : 15 214 330 Max : 62 615 520	3 ^e	Offre techniquement conforme
GARAGE TEEGAWENDE	Min : 17 674 000 Max : 59 075 500	-	Min : 17 734 000 Max : 59 375 500	-	8 ^e	Offre techniquement conforme : erreur de calcul du montant total +60000/mini et +300000/maxi
GARAGE DE L'UNION	-	Min : 13 719 500 Max : 77 999 805	Min : 11 617 779 Max : 67 765 897	Min : 13 708 979 Max : 77 963 758	Non classé	Offre écartée : a fourni un agrément de catégorie 3 au lieu de catégorie 4 demandée ;
SMAC BURKINA	Min : 15 950 974 Max : 54 127 855	-	Min : 15 948 045 Max : 56 896 124	-	Non classé	Offre écartée : - aucune expérience mentionnée dans les CV de son personnel ; - a fourni un agrément de catégorie 2 au lieu de catégorie 4 demandée ;
GERA	Min : 17 745 400 Max : 69 082 400	-	Min : 17 745 400 Max : 69 016 400	Min : 20 939 572 Max : 81 439 352	Non classé	Offre hors enveloppe : erreur de calcul du montant total HT maxi (-66000)
BBM RPR	Min : 14 853 288 Max : 54 237 288	Min : 17 526 880 Max : 64 000 000	Min : 14 853 288 Max : 54 797 288	Min : 17 526 880 Max : 64 660 800	5 ^e	Offre techniquement conforme : erreur de calcul du montant total HT maxi (+560000) soit +660800/TTC maxi
Attributaire	Lot 1 : GARAGE WENDPOUIRE / BP 272 Ouaga 01 Tel: 78 79 59 21 / 70 87 35 94 pour un montant mini de huit millions cinq cent dix-sept mille (8 517 000) francs CFA Hors TVA soit dix millions cinquante mille soixante (10 050 060) francs TTC et un montant maxi de cinquante-trois millions neuf cent soixante-dix-sept mille (53 977 000) francs CFA Hors TVA soit soixante-trois millions six cent quatre-vingt-douze mille huit cent soixante (63 692 860) francs TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.					
LOT 2 : ENTRETIEN ET REPARATION VEHICULES AUTOMOBILES AU PROFIT DE LA SONABHY A BINGO						
GKABA SARL	-	Min :19 779 160 Max : 44 048 220	Min : 16 762 000 Max : 37 329 000	Min :19 779 160 Max : 44 048 220	4 ^e	Offre techniquement conforme

GARAGE GENERAL SOUROU LASSINA	-	Min : 22 394 400 Max : 40 000 000	-	Min : 22 394 400 Max : 40 000 000	Non classé	Offre anormalement basse
GARAGE MCS SOLIDARITE	-	Min : 15 734 120 Max : 42 431 620	Min : 15 184 000 Max : 35 959 000	Min : 17 917 120 Max : 42 431 620	2 ^e	Offre techniquement conforme : erreur sur quantité mini de « autres consommables » à l'item 3 qui est de 16 au lieu de 6 ; écart +1850000/HT soit +2183000/TTC mini
GARAGE WENDPOUIRE	-	Min : 18 950 800 Max : 42 527 200	-	Min : 18 950 800 Max : 42 527 200	Non classé	Offre techniquement conforme
GARAGE ZAMPALIGRE	Min : 18 312 000 Max : 37 294 000	Min : 21 608 160 Max : 40 006 920	Min : 18 312 000 Max : 37 294 000	Min : 21 608 160 Max : 40 006 920	Non classé	Offre techniquement conforme
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	-	Min : 19 717 800 Max : 41 832 600	-	Min : 19 717 800 Max : 41 832 600	Non classé	Offre écartée : n'a pas respecté le cadre de devis et n'a pas coté les rubriques « TOYOTA PICKUP qui comporte 9 items chacune »
GARAGE ZOUNGRANA	-	Min : 17 890 216 Max : 41 548 390	Min : 15 161 200 Max : 35 210 500	Min : 17 890 216 Max : 41 548 390	1 ^{er}	Offre techniquement conforme
GARAGE TEEGAWENDE	Min : 18 925 500 Max : 40 152 000	-	Min : 18 925 500 Max : 40 152 000	-	6 ^e	Offre techniquement conforme
SMAC BURKINA	Min : 20 165 480 Max : 36 599 990	-	Min : 20 165 480 Max : 36 599 990	-	Non classé	Offre écartée : - aucune expérience mentionnée dans les CV de son personnel ; - a fourni un agrément de catégorie 2 au lieu de catégorie 4 demandée ;
GERA	Min : 16 623 500 Max : 37 331 900	-	Min : 16 623 500 Max : 37 331 900	-	3 ^e	Offre techniquement conforme
BBM RPR	Min : 17 554 373 Max : 36 642 373	Min : 20 714 160 Max : 43 238 000	Min : 17 554 373 Max : 36 642 373	Min : 20 714 160 Max : 43 238 000	5 ^e	Offre techniquement conforme
Attributaire	Lot 2 : GARAGE ZOUNGRANA / BP 272 Koudougou secteur N°1 / Tel : 25 44 01 16 / 70 25 99 44 / 78 27 80 34 / 76 29 41 41 pour un montant mini de quinze millions cent soixante un mille deux cents (15 161 200) francs CFA Hors TVA soit dix-sept millions huit cent quatre-vingt-dix mille deux cent seize (17 890 216) francs TTC et un montant maxi de trente-cinq millions deux cent dix mille cinq cents (35 210 500) francs CFA Hors TVA soit quarante un millions cinq cent quarante-huit mille trois cent quatre-vingt-dix (41 548 390) francs TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.					

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°2025-002/MSJE/SG/DMP/PADEJ-MR DU 01 DECEMBRE 2025 POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNITES DE PRODUCTION DES CENTRES DE PROMOTION RURALE(CPR), DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE(CFP) ET DES CENTRES DE PROMOTION RURALE(CPR) ET DE LEURS UNITES DE PRODUCTION ; Financement : Fonds Africain de Développement (FAD)

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°4286 du vendredi 06 décembre 2025

Date de dépouillement : 19 janvier 2026 ; **Date de délibération** : 13 février 2026 ; **Nombre de soumissionnaires** : Dix-neuf (19)

Date de l'avis de non objection de la Banque Africaine de Développement : 13 Avril 2026

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA HTVA et TTC	MONTANT CORRIGE EN F CFA HTVA	RANG	OBSERVATIONS
Lot 1 : Travaux de construction d'unités de production, d'extension et de réhabilitation du Centre de Promotion Rurale (CPR) de Goundi dans la Commune de Réo, Province du Sanguie, Région du Nando (Ex Centre-Ouest)				
ACCORD BTP CI	399 608 344 TTC		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Formulaire FIN – 3.1 : Situation et Performance financières non fourni - Formulaire FIN – 3.2: Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction non fourni - Chiffre d'affaires annuel certifié non fourni
FACOBAT Sarl	298 162 243 HTVA 351 831 329 TTC		Non classé	Non conforme Chiffre d'affaires fourni non conforme
GROUPEMENT NEO SERVICES ET PHOENIX	346 367 946 HTVA 408 714 176 TTC		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Formulaire ELI 1.3 : critère de provenance des matériaux, matériels et services non fourni - Formulaire FIN – 3.1 : Situation et Performance financières non fourni - Bilan certifié/état financier non fourni - Certificat de visite de site non fourni
ERAF	390 100 000 HTVA		Non classé	Non conforme Chiffre d'affaires fourni non conforme
GROUPEMENT JAKO ET GAT	337 375 191 HTVA		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - GAT de nationalité togolaise n'a pas fourni l'agrément technique en BTP - Formulaire FIN – 3.1 : Situation et Performance financières non fourni - Chiffre d'affaires annuel certifié de GAT non fourni
GROUPEMENT SOGEDIM BTP ET AREBATE	342 720 000 HTVA	342 480 000 HTVA	1 ^{er}	Conforme

GROUPEMENT VISTA ET HIADON INTERNATIONAL	321 935 732 HTVA		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Formulaire ELI -1.3 : Formulaire des matériaux, matériels et services éligibles non fourni - Formulaire ANT – 2 : Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges non fourni - Formulaire ANT- 3 : Déclaration de performance environnementale et sociale (ES) non fourni - Bilan certifié/état financier non fourni - Chiffre d'affaires annuel certifié de HIADON non fourni
SAOH BTP	343 249 090 TTC		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Stratégies de gestion et Plans de mise en œuvre ES non fourni - Code de Conduite (ES) non fourni - Formulaire de Qualification des Soumissionnaires non fourni - Formulaire ELI -1.3 : Formulaire des matériaux, matériels et services éligibles non fourni - Formulaire ANT – 2 : Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges non fourni - Formulaire ANT- 3 : Déclaration de performance environnementale et sociale (ES) non fourni - Bilan certifié/état financier non fourni
GROUPEMENT SEPS INTERNATIONAL ET ABTP	306 025 341 HTVA 361 109 902 TTC		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Stratégies de gestion et Plans de mise en œuvre ES non fourni - Formulaire ELI -1.3 : Formulaire des matériaux, matériels et services éligibles non fourni - Bilan certifié/état financier de SEPS non fourni - Chiffre d'affaires annuel certifié de ABTP non fourni
SMART EQUIPEMENT	369 330 485 HTVA		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Stratégies de gestion et Plans de mise en œuvre ES non fourni - Formulaire de Qualification des Soumissionnaires non fourni - Formulaire ELI -1.3 : Formulaire des matériaux, matériels et services éligibles non fourni - Formulaire ANT – 2 : Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges non fourni - Formulaire ANT- 3 : Déclaration de performance environnementale et sociale (ES) non fourni - Formulaire MTC : Marchés / Travaux en cours non fourni - Formulaire FIN – 3.1 : Situation et Performance financières non fourni - Formulaire FIN – 3.2: Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction non fourni - Formulaire FIN - 3.3: Ressources financières non fourni - Bilan certifié/état financier non fourni - Chiffre d'affaires annuel certifié non fourni
ATTRIBUTAIRE LOT 01 : Groupement SOGEDIM BTP / AREBATE, pour un montant HTVA de Trois cent quarante-deux millions quatre cent quatre-vingt mille (342 480 000) Francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				
Lot 2 : Travaux d'extension et de réhabilitation des Centres de Formation Professionnelle (CFP) de Dédougou et de Boromo dans la Région du Bankui (Ex Boucle du Mouhoun)				
ACCORD BTP CI	189 053 218 TTC		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Formulaire FIN – 3.1 : Situation et Performance financières non fourni - Formulaire FIN – 3.2: Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction non fourni - Chiffre d'affaires annuel certifié non fourni
SOGEDAF Sarl	163 434 747HTVA		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - lettre de soumission non conforme au regard du contenu : - Nom de la personne signataire de l'offre : Nicodème OUEDRAOGO ; - Nom de la personne habilité à signer l'offre pour et au nom du soumissionnaire : néant - Titre de signataire de l'offre Directeur des Marchés Publics - Programme/Calendrier de Mobilisation non fourni - Stratégies de gestion et Plans de mise en œuvre ES non fourni - Code de Conduite (ES) non fourni - Formulaires de Qualification des Soumissionnaires non fournis - Formulaire ELI – 1.1 : Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire non fournis - Formulaire ELI -1.3 Formulaire des matériaux, matériels et services éligibles non fournis - Formulaire ANT – 2 : Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges non fournis non fournis - Formulaire ANT- 3 : Déclaration de performance environnementale et sociale (ES) non fournis - Formulaire FIN – 3.1 : Situation et Performance financières non fournis - Formulaire FIN – 3.2: Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction non fournis - Formulaire FIN - 3.3: Ressources financières non fournis - Bilan certifié/état financier non fourni
GROUPEMENT NEO SERVICES ET PHOENIX	154 900 862 HTVA 182 783 017 TTC		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Formulaire ELI 1.3 : critère de provenance des matériaux, matériels et services non fourni

				- Formulaire FIN – 3.1 : Situation et Performance financières non fourni - Bilan certifié/état financier non fourni - Certificat de visite de site non fourni
ENTREPRISE NAKINGTAORE	187 865 299 HTVA 221 681 053 TTC	189 076 299 HTVA	4 ^{ème}	Conforme
GROUPEMENT SORIF Sarl ET ENAB	149 491 736 HTVA 176 400 248 TTC	149 491 736 HTVA	1 ^{er}	Conforme
EMIP CONSTRUCTION	210 700 886 TTC	178 560 073 HTVA	3 ^{ème}	Conforme
IVALOR INTERNATIONAL	160 775 169 HTVA 189 714 699 TTC		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Formulaire ELI -1.3 : Formulaire des matériaux, matériels et services éligibles non fourni - Formulaire ANT – 2 : Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges non fourni - Formulaire ANT- 3 : Déclaration de performance environnementale et sociale (ES) non fourni - Formulaire FIN – 3.1 : Situation et Performance financières non fourni - Formulaire FIN – 3.2: Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction non fourni - Bilan certifié/état financier non fourni - Chiffre d'affaires annuel certifié non fourni
GROUPEMENT ETY ET T.H. S	164 641 090 HTVA 194 276 486 TTC		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Formulaire de Qualification des Soumissionnaires non fourni - Code de conduite ES non fourni - Bilan certifié/état financier non fourni - Chiffre d'affaires annuel certifié de T.H.S non fourni
GROUPEMENT TDG INTER / DAREE YANDE SARL	148 063 425 HTVA		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Code de Conduite (ES) non fourni - Formulaire ANT – 2 : Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges non fourni - Formulaire ANT- 3 : Déclaration de performance environnementale et sociale (ES) non fourni - Formulaire MTC : Marchés / Travaux en cours non fourni - Bilan certifié/état financier non fourni
GROUPEMENT SOGEDIM BTP ET AREBATE	150 276 000 HTVA	150 276 000 HTVA	2 ^{ème}	Conforme
ECM	142 671 326 HTVA 168 352 165 TTC		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Formulaire ELI -1.3 : Formulaire des matériaux, matériels et services éligibles non fourni - Formulaire FIN – 3.1 : Situation et Performance financières non fourni - Formulaire FIN – 3.2: Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction non fourni - Formulaire FIN - 3.3: Ressources financières non fourni - Bilan certifié/état financier non fourni
SAOH BTP	177 295 059 TTC		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Stratégies de gestion et Plans de mise en œuvre ES non fourni - Code de Conduite (ES) non fourni - Formulaire de Qualification des Soumissionnaires non fourni - Formulaire ELI -1.3 : Formulaire des matériaux, matériels et services éligibles non fourni - Formulaire ANT – 2 : Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges non fourni - Formulaire ANT- 3 : Déclaration de performance environnementale et sociale (ES) non fourni - Bilan certifié/état financier non fourni
AOF	173 902 619 HTVA		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Stratégies de gestion et Plans de mise en œuvre ES non fourni - Code de Conduite (ES) non fourni - Formulaire de Qualification des Soumissionnaires non fourni - Formulaire ELI -1.3 : Formulaire des matériaux, matériels et services éligibles non fourni - Formulaire ANT – 2 : Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges non fourni - Formulaire ANT- 3 : Déclaration de performance environnementale et sociale (ES) non fourni - Formulaire MTC : Marchés / Travaux en cours non fourni - Formulaire FIN – 3.1 : Situation et Performance financières non fourni - Formulaire FIN – 3.2: Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction non fourni - Formulaire FIN - 3.3: Ressources financières non fourni - Bilan certifié/état financier non fourni
GROUPEMENT SEPS INTERNATIONAL ET ABTP	135 957 311 HTVA 160 429 627 TTC		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Stratégies de gestion et Plans de mise en œuvre ES non fourni - Formulaire ELI -1.3 : Formulaire des matériaux, matériels et services éligibles non fourni - Bilan certifié/état financier de SEPS non fourni - Chiffre d'affaires annuel certifié de ABTP non fourni

ATTRIBUTAIRE LOT 02 :
Groupelement SORIF SARL / ENAB, pour un montant HTVA de **cent quarante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille sept cent trente-six (149 491 736) Francs CFA** avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours**

Lot 3 : Travaux d'extension et de réhabilitation des Centres de Formation Professionnelle (CFP) de Ouahigouya et de Gourcy dans la Région du Yadega (Ex Nord)

ACCORD BTP CI	176 034 380 TTC		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Formulaire FIN – 3.1 : Situation et Performance financières non fourni - Formulaire FIN – 3.2: Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction non fourni - Chiffre d'affaires annuel certifié non fourni
SOGEDAF Sarl	166 170 426 TTC		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - lettre de soumission non conforme au regard du contenu ; - Nom de la personne signataire de l'offre : Nicodème OUEDRAOGO ; - Nom de la personne habilité à signer l'offre pour et au nom du soumissionnaire : néant - Titre de signataire de l'offre Directeur des Marchés Publics - Programme/Calendrier de Mobilisation non fourni - Stratégies de gestion et Plans de mise en œuvre ES non fourni - Code de Conduite (ES) non fourni - Formulaires de Qualification des Soumissionnaires non fournis - Formulaire ELI – 1.1 : Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire non fournis - Formulaire ELI -1.3 Formulaire des matériaux, matériels et services éligibles non fournis - Formulaire ANT – 2 : Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges non fournis non fournis - Formulaire ANT- 3 : Déclaration de performance environnementale et sociale (ES) non fournis - Formulaire FIN – 3.1 : Situation et Performance financières non fournis - Formulaire FIN – 3.2: Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction non fournis - Formulaire FIN - 3.3: Ressources financières non fournis - Bilan certifié/état financier non fourni
GROUPEMENT NEO SERVICES ET PHOENIX	164 418 959 HTVA 194 014 372 TTC		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Formulaire ELI 1.3 : critère de provenance des matériaux, matériels et services non fourni - Formulaire FIN – 3.1 : Situation et Performance financières non fourni - Bilan certifié/état financier non fourni - Certificat de visite de site non fourni
ENTREPRISE NAKINGTAORE	216 080 749 HTVA 254 975 284 TTC	216 080 749 HTVA	2 ^{ème}	Conforme
GROUPEMENT JAKO ET GAT	157 793 024 HTVA		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - GAT de nationalité togolaise n'a pas fourni l'agrément technique en BTP - Formulaire FIN – 3.1 : Situation et Performance financières non fourni - Chiffre d'affaires annuel certifié de GAT non fourni
EMIP CONSTRUCTION	168 383 005 HTVA 198 691 946 TTC	168 383 005 HTVA	1 ^{er}	Conforme
ECM	136 591 869 HTVA 161 178 405 TTC		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Formulaire ELI -1.3 : Formulaire des matériaux, matériels et services éligibles non fourni - Formulaire FIN – 3.1 : Situation et Performance financières non fourni - Formulaire FIN – 3.2: Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction non fourni - Formulaire FIN - 3.3: Ressources financières non fourni - Bilan certifié/état financier non fourni
GROUPEMENT VISTA ET HIADON INTERNATIONAL	147 853 971 HTVA		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Formulaire ELI -1.3 : Formulaire des matériaux, matériels et services éligibles non fourni - Formulaire ANT – 2 : Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges non fourni - Formulaire ANT- 3 : Déclaration de performance environnementale et sociale (ES) non fourni - Bilan certifié/état financier non fourni - Chiffre d'affaires annuel certifié de HIADON non fourni
SAOH BTP	152 634 800 TTC		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Stratégies de gestion et Plans de mise en œuvre ES non fourni - Code de Conduite (ES) non fourni - Formulaire de Qualification des Soumissionnaires non fourni - Formulaire ELI -1.3 : Formulaire des matériaux, matériels et services éligibles non fourni - Formulaire ANT – 2 : Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges non fourni - Formulaire ANT- 3 : Déclaration de performance environnementale et sociale (ES) non fourni - Bilan certifié/état financier non fourni
GROUPEMENT SEPS INTERNATIONAL ET ABTP	148 660 303 HTVA 175 419 158 TTC		Non classé	Non accepté pour l'examen détaillé : - Stratégies de gestion et Plans de mise en œuvre ES non fourni

				- Formulaire ELI -1.3 : Formulaire des matériaux, matériels et services éligibles non fourni - Bilan certifié/état financier de SEPS non fourni - Chiffre d'affaires annuel certifié de ABTP non fourni
ATTRIBUTAIRE LOT 03 : EMIP CONSTRUCTION, pour un montant HTVA de cent soixante-huit millions trois cent quatre-vingt-trois mille cinq (168 383 005) Francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES						
Appel d'Offres Ouvert	N° 2025-29F/MARAH/SG/DMP du 03/12/2025 portant acquisition d'aliments bétail au profit de la Direction Générale des Productions Animales (DGPA) dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel phase 2-Burkina Faso (PRAPS 2-BF).					
Financement	IDA-Don n°75790-BF du 05 Juillet 2024					
Référence STEP	N° BF-PRAPS-BF-526166-GO-RFB					
Publication de l'Avis	Revue des marchés N°4297 du 22 décembre 2025					
Date de dépouillement	19/01/2026					
Date de délibération	26/02/2026					
Lettre de convocation	Lettres N°2026-0005/MARAH/SG/DMP du 12 janvier 2026					
Nombre de lot	Trois (03)					
Nombre de plis	Onze (11)					
Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : Acquisition de 1 111 tonnes d'aliments bétail pour les régions du Bankui, du Sourou, des Tannounyan, du Nando et du Guiriko)						
Groupement Société El Hadj SANA Madi et frère (SESAMAF) et Société Universelles de Développement (SUD SARL)	272 195 000	321 190 000	257 214 000		Conforme	2 ^{ème}
Groupement SAM solution et SCOOPS Sombeninwinde	249 420 000	-	Non applicable		Non Conforme La garantie de soumission fournie n'est pas conforme : Identification incomplète du soumissionnaire La garantie proposée est au nom de SAM solution qui est un membre du groupement et non du soumissionnaire qui est le GROUPEMENT SAM SOLUTION SARL /SCOOPS SOMBENINWINDE « La Garantie de soumission devra comporter l'identification complète du Soumissionnaire Chiffres d'affaires non conforme Le chiffre d'affaires de SCOOPS SOMBENINWINDE n'est pas fourni « section III 3.a des critères de qualifications « Dans le cas d'un GE, cette exigence doit être respectée par chaque membre » Marché similaire non conforme Un marché similaire pertinent au lieu de 2 comme demandé	Non classé
SCOOPS-FAB	192 515 200	227 167 936	250 796 800		Conforme	1 ^{er}
Groupement SCOOPS-SA Béogo-Yinga et SIATOL	299 970 000	-	Non applicable		Non Conforme Garantie de soumission : La garantie de soumission fournie n'est pas conforme : - Identification incomplète du soumissionnaire La garantie proposée est au nom de SCOOP CA BEOGO YINGA qui est un membre du groupement et non du soumissionnaire qui est le GROUPEMENT SCOOP CA BEOGO YINGA /SIATOL. « La Garantie de soumission devra comporter l'identification complète du Soumissionnaire » - Non-respect du modèle de la garantie de soumission spécifié dans le DAO : « ... La Garantie de soumission sera établie conformément au formulaire figurant à la Section IV- Formulaires de Soumission, ou dans une autre forme similaire en substance et approuvée par l'Acheteur avant le dépôt de l'Offre » - Acte régissant la garantie : absence de disposition juridique régissant la garantie Spécification technique : échantillon fourni non conforme aux spécifications techniques proposés Forme d'échantillon fourni : plaquettes, forme d'aliments proposé dans les spécifications techniques : cubé Chiffres d'affaires non conforme Le chiffre d'affaires de SA BEOGO-YINGA n'est pas fourni « section III 3.a des critères de qualifications « Dans le cas d'un GE, cette exigence doit être respectée par chaque membre » Ligne de crédit: identification incomplète du soumissionnaire / non conforme Les lignes de crédit sont au nom de SCOOPS-SA BEOGO-YINGA qui est un membre et non au nom du soumissionnaire qui est GROUPEMENT SCOOPS-SA BEOGO-YINGA ET SIATOL	Non classé

FASO GRAIN Sarl	305 525 000	-	Non applicable	<p>Non conforme Garantie de soumission : La garantie de soumission fournie n'est pas conforme : - Adressage incorrect La garantie de soumission à été adressée au <i>Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel phase 2-BURKINA FASO (PRAPS 2-BF)</i> et non à l'autorité contractante qui est la <i>Direction des Marchés Publics du MARAH</i> - Non-respect du modèle de la garantie de soumission spécifié dans le DAO Point « b » de la garantie : formulation non conforme La garantie fournie stipule « si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Acheteur avant la date d'expiration de la validité de l'Offre telle qu'indiquée dans la Lettre de Soumission de l'offre ou prorogée par le Candidat » au lieu de « si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'autorité contractante pendant la période de validité »</p>	
SMART Equipement	272 195 000	321 190 100	Non applicable	<p>Non conforme Garantie de soumission non fournie pour le lot 2 Spécification technique : toute offre non accompagnée d'une garantie de soumission substantiellement conforme sera écartée par l'Acheteur comme étant non conforme spécifications techniques non fournies Garantie de soumission non fournie pour le lot 3 Spécification technique : toute offre non accompagnée d'une garantie de soumission substantiellement conforme sera écartée par l'Acheteur comme étant non conforme spécifications techniques non fournies Spécification technique : Spécifications techniques non fournies Chiffre d'affaires non conforme Chiffres d'affaires annuel moyen non fourni Ligne de crédit non conforme Lignes de crédit non fournies</p>	Non classé
Groupement ENF –CAN Sarl	316 635 000	373 629 300	257 740 000	Conforme	3eme
Lot 2 : Acquisition de 1 124 tonnes d'aliments bétail pour les régions du Djôrô, du Kadiogo, du Nazinon, du Nakambé, de la Sirba, du Goulmou, de Oubri et de la DGPA					
Groupement Société El Hadj SANA Madi et frère (SESAMAF) et Société Universelles de Développement (SUD SARL)	275 380 000	324 948 400	275 380 000	Conforme	2eme
SCOOPS BUUD-REINDA de Bonnessin	-	264 785 176	264 785 176	<p>Non conforme Marché similaire non conforme Un marché similaire pertinent au lieu de 2 comme demandé Un marché de 2022 avec deux commandes pour acquisition d'aliment bétails pour animaux au profit de la DGPA/CMAP joint et non deux marchés</p>	Non classé
Groupement SAM solution et SCOOPS Sombeninwinde	246 660 000	-	Non applicable	<p>Non conforme La garantie de soumission fournie n'est pas conforme : Identification incomplète du soumissionnaire La garantie proposée est au nom de SAM solution qui est un membre du groupement et non du soumissionnaire qui est le GROUPEMENT SAM SOLUTION SARL /SCOOPS SOMBENINWINDE « La Garantie de soumission devra comporter l'identification complète du Soumissionnaire » Chiffres d'affaires non conforme Le chiffre d'affaires de SCOOPS SOMBENINWINDE n'est pas fourni « section III 3.a des critères de qualifications « Dans le cas d'un GE, cette exigence doit être respectée par chaque membre » Marché similaire non conforme Un marché similaire pertinent au lieu de 2 comme demandé</p>	Non classé
SCOOPS-FAB	194 789 200	229 851 256	194 789 200	Conforme	1er
Groupement SCOOPS-SA Béogo-Yinga et SIATOL	303 480 000	-	Non applicable	<p>Non Conforme Garantie de soumission : La garantie de soumission fournie n'est pas conforme : - Identification incomplète du soumissionnaire La garantie proposée est au nom de SCOOP CA BEGO YINGA qui est un membre du groupement et non du soumissionnaire qui est le GROUPEMENT SCOOP CA BEGO YINGA /SIATOL. « La Garantie de soumission devra comporter l'identification complète du Soumissionnaire » - Non-respect du modèle de la garantie de soumission spécifié dans le DAO : « ... La Garantie de soumission sera établie conformément au formulaire figurant à la Section IV- Formulaires de Soumis-</p>	Non classé

				<p>sion, ou dans une autre forme similaire en substance et approuvée par l'Acheteur avant le dépôt de l'Offre »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acte régissant la garantie : absence de disposition juridique régissant la garantie <p>Spécification technique : échantillon fourni non conforme aux spécifications techniques proposés <i>Forme d'échantillon fourni : plaquettes, forme d'aliments proposé dans les spécifications techniques : cubé</i></p> <p>Chiffres d'affaires non conforme Le chiffre d'affaires de SA BEOGO-YINGA n'est pas fourni « section III 3.a des critères de qualifications « Dans le cas d'un GE, cette exigence doit être respectée par chaque membre »</p> <p>Ligne de crédit : identification incomplète du soumissionnaire / non conforme Les lignes de crédit sont au nom de SCOOPS-SA BEOGO-YINGA qui est un membre et non au nom du soumissionnaire qui est GROUPEMENT SCOOPS-SA BEOGO-YINGA ET SIATOL</p> <p>Marché similaire non probant</p>	
Groupement JAKO et GAT	307 976 000	-	307 976 000	<p>Non Conforme</p> <p>Chiffres d'affaires non conforme Chiffres d'affaires annuelles moyen de JAKO : 389 377 125 FCFA insuffisant Absence de chiffre d'affaires certifié par les services des impôts de GAT. Chiffre d'affaires de GAT non probant, Etat financier non exploitables</p> <p>Marchés similaires non conformes <i>Marché de 2022 pour fourniture de 2 137 tonnes de riz local pour la constitution des stocks de de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (lot3)</i> <i>Marché de 2022 pour fourniture de 1420 tonnes de riz local pour la constitution des stocks de proximité du ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (lot5)</i></p> <p><i>Marchés similaires non probants</i> Absence de PV de réception pour les deux lots. Numéros du marché identique au niveau de l'enregistrement -N° de visa des marchés identiques pour les marchés N°2022-033 et 2022-036 -N° et montants d'enregistrement aux impôts identiques pour les marchés N°2022-033 et 2022-036 -Les cachets et signature ARMP et DGI sont identiques sur les pages de signatures des marchés N°2022-033 et 2022-036 -Incohérence sur la procédure du marché sur le numéro du contrat (ED) suivant appel d'offres</p>	Non classé
FASO GRAIN Sarl	297 860 000	-	Non applicable	<p>Non conforme</p> <p>Garantie de soumission : La garantie de soumission fournie n'est pas conforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adressage incorrect La garantie de soumission à été adressée au <i>Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel phase 2-BURKINA FASO (PRAPS 2-BF)</i> et non à l'autorité contractante qui est la <i>Direction des Marchés Publics du MARAH</i> - Non-respect du modèle de la garantie de soumission spécifié dans le DAO <p>Point « b » de la garantie : formulation non conforme La garantie fournie stipule «si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Acheteur avant la date d'expiration de la validité de l'Offre telle qu'indiquée dans la Lettre de Soumission de l'offre ou prorogée par le Candidat » au lieu de « si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'autorité contractante pendant la période de validité »</p>	Non classé
SMART Equipement	275 380 000	324 948 400	Non applicable	<p>Non conforme</p> <p>Garantie de soumission non fournie pour le lot 2</p> <p>Spécifications techniques non fournies Spécification technique : <i>toute offre non accompagnée d'une garantie de soumission substantiellement conforme sera écartée par l'Acheteur comme étant non conforme</i> spécifications techniques non fournies</p> <p>Chiffre d'affaires non conforme Chiffres d'affaires annuel moyen non fourni</p> <p>Ligne de crédit non conforme Lignes de crédit non fournies</p>	Non classé
Groupement ENF –CAN Sarl	325 398 000	383 969 640	325 398 000	Conforme	3eme

ESAF	438 360 000	-	Non applicable	<p>Lettre Soumission non conforme Non respects des dispositions du modèle de la lettre de soumissions telle que spécifiée dans le DAO. Suppressions de certaines dispositions.</p> <p>Spécification technique non conforme : la durée optimum d'utilisation du produit n'est pas précisée</p> <p>Chiffre d'affaires non conforme Chiffres d'affaires annuel moyen non fourni</p> <p>Marchés similaires non conforme Marchés similaires non fournis</p>	Non classé
Lot 3 : Acquisition de 1 052 tonnes d'aliments bétail pour les régions des Koulsé, du Yaadga, du Liptako et du Soum					
Groupement Société El Hadj SANA Madi et frère (SESAMAF) et Société Universelles de Développement (SUD SARL)	257 214 000	303 512 520	257 214 000	Conforme	2eme
Groupement SAM solution et SCOOPS Sombeninwinde	241 440 000	-	Non applicable	<p>Non Conforme</p> <p>La garantie de soumission fournie n'est pas conforme :</p> <p>Identification incomplète du soumissionnaire La garantie proposée est au nom de SAM solution qui est un membre du groupement et non du soumissionnaire qui est le GROUPEMENT SAM SOLUTION SARL /SCOOPS SOMBENINWINDE « La Garantie de soumission devra comporter l'identification complète du Soumissionnaire</p> <p>Chiffres d'affaires non conforme Le chiffre d'affaires de SCOOPS SOMBENINWINDE n'est pas fourni « section III 3.a des critères de qualifications « Dans le cas d'un GE, cette exigence doit être respectée par chaque membre »</p> <p>Marché similaire non conforme Un marché similaire pertinent au lieu de 2 comme demandé</p>	Non classé
SCOOPS-FAB	250 796 800	295 940 224	250 796 800	Conforme	1er
Groupement SCOOPS-SA Béogo-Yinga et SIATOL	284 040 000	-	Non applicable	<p>Non Conforme</p> <p>Garantie de soumission : La garantie de soumission fournie n'est pas conforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification incomplète du soumissionnaire La garantie proposée est au nom de SCOOP CA BEOGO YINGA qui est un membre du groupement et non du soumissionnaire qui est le GROUPEMENT SCOOP CA BEOGO YINGA /SIATOL. « La Garantie de soumission devra comporter l'identification complète du Soumissionnaire » - Non-respect du modèle de la garantie de soumission spécifié dans le DAO : « ... La Garantie de soumission sera établie conformément au formulaire figurant à la Section IV- Formulaires de Soumission, ou dans une autre forme similaire en substance et approuvée par l'Acheteur avant le dépôt de l'Offre » - Acte régissant la garantie : absence de disposition juridique régissant la garantie <p>Spécification technique : échantillon fourni non conforme aux spécifications techniques proposés <i>Forme d'échantillon fourni : plaquettes, forme d'aliments proposé dans les spécifications techniques : cubé</i></p> <p>Chiffres d'affaires non conforme Le chiffre d'affaires de SA BEOGO-YINGA n'est pas fourni « section III 3.a des critères de qualifications « Dans le cas d'un GE, cette exigence doit être respectée par chaque membre »</p> <p>Ligne de crédit : identification incomplète du soumissionnaire / non conforme Les lignes de crédit sont au nom de SCOOPS-SA BEOGO-YINGA qui est un membre et non au nom du soumissionnaire qui est GROUPEMENT SCOOPS-SA BEOGO-YINGA ET SIATOL</p> <p>Marché similaire non probant</p>	Non classé
Groupement JAKO et GAT	291 404 000	-	291 404 000	<p>Non Conforme</p> <p>Chiffres d'affaires non conforme Chiffres d'affaires annuelles moyen de JAKO : 389 377 125 FCFA insuffisant Absence de chiffre d'affaires certifié par les services des impôts de GAT. Chiffre d'affaires de GAT non probant, Etat financier non exploitables</p> <p>Marchés similaires non conformes <i>Marché de 2022 pour fourniture de 2 137 tonnes de riz local pour la constitution des stocks de de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (lot3)</i></p>	Non classé

				<p>Marché de 2022 pour fourniture de 1420 tonnes de riz local pour la constitution des stocks de proximité du ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (lot5)</p> <p>Marchés similaires non probants Absence de PV de réception pour les deux lots. Numéros du marché identique au niveau de l'enregistrement -N° de visa des marchés identiques pour les marchés N°2022-033 et 2022-036 -N° et montants d'enregistrement aux impôts identiques pour les marchés N°2022-033 et 2022-036 -Les cachets et signature ARMP et DGI sont identiques sur les pages de signatures des marchés N°2022-033 et 2022-036 -Incohérence sur la procédure du marché sur le numéro du contrat (ED) suivant appel d'offres</p>	
Groupement FASO GRAIN Sarl et IPS	291 404 000	-	Non applicable	<p>Non conforme Garantie de soumission : La garantie de soumission fournie n'est pas conforme : - Adressage incorrect La garantie de soumission à été adressée au <i>Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel phase 2-BURKINA FASO (PRAPS 2-BF)</i> et non à l'autorité contractante qui est la <i>Direction des Marchés Publics du MARAH</i> - Non-respect du modèle de la garantie de soumission spécifié dans le DAO Point « b » de la garantie : formulation non conforme La garantie fournie stipule «si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Acheteur avant la date d'expiration de la validité de l'Offre telle qu'indiquée dans la Lettre de Soumission de l'offre ou prorogée par le Candidat » au lieu de « si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'autorité contractante pendant la période de validité</p>	Non classé
SMART Equipement	257 740 000	304 133 200	Non applicable	<p>Garantie de soumission non fournie pour le lot 3 Spécification technique non fournies : toute offre non accompagnée d'une garantie de soumission substantiellement conforme sera écartée par l'acheteur comme étant non conforme spécifications techniques non fournies Chiffre d'affaires non conforme Chiffres d'affaires annuel moyen non fourni Ligne de crédit non conforme Lignes de crédit non fournies</p>	Non classé
<u>Attributaire</u>	<p>Lot 1 : GROUPEMENT ENF –CAN SARL pour un montant de trois cent seize millions six cent trente-cinq mille (316 635 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;</p> <p>Lot 2 : SCOOPS-FAB pour un montant de cent quatre-vingt-quatorze millions sept cent quatre-vingt-neuf mille deux cents (194 789 200) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;</p> <p>Lot 3 : Groupement Société El Hadj SANA Madi et frère (SESAMAF) et Société Universelles de Développement (SUD SARL) pour un montant de Deux cent cinquante-sept millions deux cent quatorze mille (257 214 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p>				

SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE (SO.NA.GE.S.S)

Demande de prix n°2025-030/SONAGESS/DG/DMP du 31/12/2025 pour l'acquisition d'extincteurs et de capteurs de température et d'humidité dans le cadre de la collecte bord champ au profit de la SONAGESS. **Financement :** Budget SONAGESS -EXERCICE 2025
Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics n°4310 du jeudi 08 janvier 2026. **Date de dépouillement :** 19 janvier 2026
Référence de la lettre de convocation de la CAM : Lettre n° 2025-0028/SONAGESS/DG/DMP du 13/01/2026
Nombre de soumissionnaires : vingt-huit (28) ; Nombre de lot : Unique

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	BURKINA ELECTRONIQUE	19.500.000	-	19 500 000	23 010 000	Conforme	15 ^{ème}
2	GROUPE ASA MATERIEL (GAM) SARL		21.334.400	18 078 192	21 332 267	Conforme	12 ^{ème}
3	FAGUEMAF SA	17 190 000		17 190 000	20 284 200	Contradiction entre les prescriptions techniques et la fiche technique /catalogue fourni au niveau de : l'affichage du thermo- hygromètre. (Analogique au niveau des prescriptions techniques et électronique au niveau de la fiche technique. Non conforme	Non classé
4	TOANGDA SARL	19.050.000		19 050 000	22 479 000	Conforme	14 ^{ème}
5	SCOOPS FAB	13 700.000	16.166.000	13 700 000	16 166 000	Non conforme financièrement : offre anormalement basse	Non classé
6	SOCIETE ADAM'S SARL		21 175.100		21 175 100	Conforme	9 ^{ème}

7	GLOIRE EQUIPEMENT ET SERVICE (G.E.S)	13.500.000		13 500 000	15 930 000	1- Absence de proposition ferme au niveau de : Extincteur Sur la durée de fonctionnement, sur la distance d'attaque. Absence de renseignement au niveau de l'épaisseur de la paroi, du volume du réservoir ; du certificat de conformité et du type de pression. Thermo hygromètre murale : Non-respect des dimensions 129 mmX30 mm au lieu de 105 mmx98 mm, Absence d'information sur le diamètre, sur la hauteur, sur l'affichage, sur les fonctions humidité intérieure, température intérieure, type de montage libre, mural avec support de fixation. 2- Contradiction entre les prescriptions techniques et la fiche technique /catalogue fourni au niveau de : l'affichage du thermo- hygromètre. (Analogique au niveau des prescriptions techniques et électronique au niveau de la fiche technique. Non conforme	Non classé
8	SAFTMED TECHNOLOGIES		27 499.900		27 499 900	Conforme	18 ^{ème}
9	NOMAH THE HOME	16.700.000		16 700 000	19 706 000	Non conforme financièrement : offre anormalement basse	Non classé
10	WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP (WIG)		20.105.430		20 105 430	Non conforme financièrement : offre anormalement basse	Non classé
11	RWIN	16.790.000		16 790 000	19 812 200	Non conforme financièrement : offre anormalement basse	Non classé
12	GLOBAL TRADING &NEGOCE (GTN)	23.000.000	27.140.000	23 000 000	27 140 000	Conforme	17 ^{ème}
13	SAK SEY SARL		20.532.000		20 532 000	Conforme	6 ^{ème}
14	PEGASUS EQUIPEMENTS ET SERVICES	17.200.000		17 200 000	20 296 000	Conforme	2 ^{ème}
15	BASNERE SERVICE	17.245.000		17 245 000	20 349 100	Conforme	3 ^{ème}
16	OUMZA DISTRIBUTION SARL	17.287.500		17 287 500	20 399 250	Conforme	4 ^{ème}
17	ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES (AES) SARL	17.400.000		17 400 000	20 532 000	Conforme	7 ^{ème}
18	EZO INTERNATIONAL SARL		19.765.000		19 765 000	Non conforme financièrement : offre anormalement basse	Non classé
19	FASO ENERGIES EQUIPEMENTS &SERVICES SARL	20.500.000		20 500 000	24 190 000	Conforme	16 ^{ème}
20	SADEC		21.830.000		21 830 000	Conforme	13 ^{ème}
21	SAKIA COMPANY SARL	18.010.500	21.252.390	18 010 500	21 252 390	Conforme	11 ^{ème}
22	IMPERIUM GROUP		20 178.000		20 178 000	Conforme	1 ^{er}
23	AIMOS SARL		20.768.000		20 768 000	Conforme	8 ^{ème}
24	AGENCE BERCY CONCEPTION (ABC)	17.293.000		17 293 000	20 405 740	Conforme	5 ^{ème}
25	SSIAP		24.190.000		24 190 000	Contradiction entre les prescriptions techniques et la fiche technique /catalogue fourni au niveau de : l'affichage du thermo- hygromètre. (Analogique au niveau des prescriptions techniques et électronique au niveau de la fiche technique. Non conforme	
26	SIEGE SARL		21 240.000		21 240 000	Conforme	10 ^{ème}
27	STRATPRO GLOBAL COM	16.760.000		16 760 000	19 776 800	Non conforme financièrement : offre anormalement basse	Non classé
28	TEDAN TRANSLO BTP	16.700.000		16 700 000	19 706 000	Non conforme financièrement : offre anormalement basse	Non classé

Attributaire : IMPERIUM GROUP pour un montant TTC de vingt millions cent soixante-dix-huit mille (20.178.000) FCFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
Offre anormalement Basse = (0,85*M) : 21 228 188 F CFA TTC et seuil de tolérance 20 166 779 F CFA TTC. Montant prévisionnel : 27.500.000 F CFA TTC

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Manifestation d'Intérêt N°003/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMTI en vue d'une Demande de Propositions Allégée relative au recrutement d'un bureau pour la réalisation des études architecturale et d'ingénierie en vue de la reconstruction de l'agence de NIENETA et d'ouvrages annexes à Bobo-Dioulasso.–**Financement** : budget ONEA, gestion 2026 – **Publication de l'avis** : quotidien d'information des marchés publics N°4326 du 30/01/2026–
Lot unique – Nombre de plis reçu : Neuf (09) - **Date d'ouverture des plis** : 13/02/2026 à 09 heures 05 mn
Date de délibération : mercredi 18/03/2026. **Note minimum requise** : quatre-vingt (80) points/100.

Lot unique : études architecturale et d'ingénierie en vue de la reconstruction de l'agence de NIENETA et d'ouvrages annexes à Bobo-Dioulasso

N° de plis	Candidats	Nature des activités du candidat (10 pts)	Le nombre d'années d'expérience (20 pts)	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (10 pts).	Organisation technique et managériale du cabinet (10 pts)	Les qualifications générales et le nombre du personnel professionnel (50 pts)	Notes techniques /100	Classement	Observations
------------	-----------	---	--	--	---	---	-----------------------	------------	--------------

01	Groupement INTER- PLAN/ARDI	10	20	10	5,33	50	95,33	4 ^{ème}	Offre non Retenue Le soumissionnaire totalise plus de 7 personnels professionnels bien qualifiés de niveau BAC+3 à BAC +5 ans et ce conformément aux TDR. Bonne expérience du soumissionnaire : 7 références similaires pertinentes et justifiées en prestation de service d'étude architecturale et d'ingénierie de bâtiment R+2 ou équivalent, mentionner dans les TDR). L'organisation technique et managériale n'est assez bien développée et n'explique pas bien le rôle de chaque acteur
02	Groupement CACI-C/G5 Associates/UIC	10	20	4	4	30	68	7 ^{ème}	Offre non Retenue Le personnel professionnel fourni est insuffisant en quantité et en qualité 3 personnels BAC+3 à BAC+5 ans au lieu de 7 comme demandées dans les TDR L' Organisation technique et managériale n'est pas bien développée et n'est pas trop en lien avec les TDR
03	Groupement AFRICA ETUDES SARL/NEDER	10	20	0	4	40	74	6 ^{ème}	Offre Non Retenue Le personnel professionnel est insuffisant en quantité et en qualité 3 personnels BAC+3 à BAC +5 ans L'Organisation technique et managériale du cabinet n'est pas bien développée. Aucune référence similaire :les références des marchés fournis ne sont pas conformes au marché similaire d'étude architecturale et d'ingénierie de bâtiment R+2 ou équivalent, mentionner dans les TDR)
04	Associates/ ARCHITECH /ACAT/ GRETECH	10	20	10	6	50	96	3 ^{ème}	Offre Retenue Assez bonne organisation technique et managériale. Bonne expérience du personnel. Le soumissionnaire totalise plus de 7 personnels professionnels qualifiés de niveau BAC+3 à BAC +5. Bonne références similaires plus de 07 références conformes au marché similaire d'étude architecturale et d'ingénierie de bâtiment R+2 ou équivalent, mentionner dans les TDR
05	Groupement ATELIER 3 ARCHITECTES/ BAT INGENIERIE EXPERTISE	10	20	4	6	20	60	8 ^{ème} ex	Offre non Retenue Le personnel professionnel est insuffisant en quantité et en qualité 2 personnels professionnels de niveau BAC+3ans à BAC +5ans. les autres intervenants professionnels ne sont pas fournis.. L'Organisation technique et managériale n'est pas bien développée L'expérience en marché similaire est insuffisante :2 références conformes au marché similaire d'étude architecturale et d'ingénierie de bâtiment R+2 ou équivalent, mentionner dans les TDR) cependant, dans un des marchés de concours architectura
06	Groupement CARURE/ SERAME CONSEILS/ INTEGRALE IC	10	20	10	5,33	50	95,33	4 ^{ème} ex	Offre Non Retenue Le soumissionnaire totalise plus de 07 personnels professionnels bien qualifiés de niveau BAC+3 à BAC +5ans et ce conformément aux TDR. Plus de 8 références similaires pertinentes et justifiées en Prestation de service d'étude architecturale et d'ingénierie de bâtiment R+2
07	Groupement CEITP/ARCADE/ AAPUI	10	20	10	7,33	50	97,33	2 ^{ème}	Offre Retenue Bonne organisation technique et managériale l'organisation technique et managériale du déroulement de la mission, décrit les étapes et le rôle de équipes, les phases avec la déclinaison chronologique. Il est très explicite jusqu'au livrable. Personnels qualifiés : Plus de 7 personnels professionnels qualifiés de niveau BAC+3 à BAC+5 ans et ce conformément aux TDR Bonne expérience du cabinet. : Le soumissionnaire totalise 08 références

									conformes au marché similaire d'étude architecturale et d'ingénierie de bâtiment R+2
08	Groupement LE BATISSEUR DU BEAU/MEMO SARL	10	20	10	8	50	98	1 ^{ère}	Offre Retenue Très bonne organisation technique et managériale : le soumissionnaire a pris en compte l'ensemble des intervenants clé dans l'organisation technique et managériale, cette dernière décrit les étapes et le rôle de l'équipe, Personnels qualifiés : Plus de 07 personnels professionnels de niveau BAC+3 à BAC +5 ans et ce conformément aux TDR Le groupement totalise plus de 18 références conformes au marché similaire d'étude architecturale et d'ingénierie de bâtiment R+2 ou équivalent, mentionner dans les TDR)
09	Groupement CAURI/ HARMONY/ ACROPOLE/ AFRIK STUDIO & PARTNERS SARL	10	20	10	0	20	60	8 ^{ème}	Offre non Retenue Le personnel professionnel est insuffisant : 2 personnels professionnels BAC+3 à BAC +5 Organisation technique et managériale du cabinet n'est pas bien développée Le soumissionnaire totalise : 05 références conformes au marché similaire d'étude architecturale et d'ingénierie de bâtiment R+2 ou équivalent, mentionner dans les TDR)

Demande de Prix N°007/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMFC pour la mise à niveau et la maintenance de la vidéo surveillance des stations et sécurisation énergétique de la salle serveur du siège au profit de l'ONEA. Financement : Budget ONEA, gestion 2026.

Publication : Revue des marchés publics N°4339 du Mercredi 18 Février 2026.

Budget prévisionnel :

Lot 1 : soixante-six millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cents (66 498 900) FCFA ;

Lot 2 : cinquante-huit millions neuf cent cinquante-sept mille cinq cent vingt (58 957 520) FCFA.

Date d'ouverture des plis : 27/02/2026 - Nombre de plis : six (06) - Date de délibération mardi 07/04/2026.

Lot 01 : sécurisation énergétique de la salle serveur du siège.

SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA TTC				OBSERVATIONS Budget prévisionnel = 66 498 900 FCFA Borne inférieure = 54 369 602 FCFA Borne supérieure = 73 558 873 FCFA Marge de tolérance = 51 651 121 FCFA
	LUS		CORRIGES		
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC	
Général Fonctions du Burkina Sarl (GFB SARL)		53 206 200	-	53 206 200	Offre conforme et classée 1 ^{ère}
ENTREPRISE RDA SERVICES		55 365 600		53 457 600	Offre non conforme Prospectus non fourni pour l'item IV.1 : fourniture et pose d'un inverseur de source automatique triphasé de 250A, technologie avec des contacteurs câblés et toutes sujétions. Le véhicule proposé par le soumissionnaire est au nom de KONKOBO LASSINA qui n'est pas responsable de l'entreprise ; aussi aucun document n'atteste la mise à disposition.
ETES BURKINA SARL		52 362 000	-	52 362 000	Offre non conforme Prospectus non fourni pour les items suivants : Item III.1 : fourniture et pose d'une ligne électrique de 4*95mm ² dédiée (TGBT DG → Bâtiment DSI) Item III.2 : fourniture et pose d'un disjoncteur 4P de 250A Item IV.1 : fourniture et pose d'un inverseur de source automatique triphasé de 250A, technologie avec des contacteurs câblés et toutes sujétions.
BM SARL		66 098 900	-	64 194 900	Offre non conforme Prospectus non fourni pour : Item III.1 : fourniture et pose d'une ligne électrique de 4*95mm ² dédiée (TGBT DG → Bâtiment DSI)
SAPA BF SARL		65 908 900		64 288 900	Offre conforme et classée 3 ^{ème}
NUMERITEL		63 458 908	-	62 991 628	Offre conforme et classée 2 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE *Général Fonctions du Burkina Sarl (GFB SARL), 01 BP 5207 Ouagadougou 01, Tél : 70 20 46 10/78 20 46 10, IFU : 00063050 Y, RCCM : BF OUA 2015 B 0677, retenu pour un montant de cinquante-trois millions deux cent six mille deux cents (53 206 200) FCFA TTC, avec un délai de livraison de quatre (4) mois.*

Lot 02 : installation et mise à niveau de la vidéo surveillance de stations au profit de l'ONEA.

SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA TTC				OBSERVATIONS Budget prévisionnel = 58 957 520 FCFA Borne inférieure = 49 953 412 FCFA Borne supérieure = 67 584 028 FCFA Marge de tolérance = 47 455 741 FCFA
	LUS		CORRIGES		
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC	
ENTREPRISE RDA SERVICES		51 775 450		48 371 150	Offre non conforme Absence de précisions des références techniques Items 15 et 28 : le soumissionnaire propose la marque HIKVISION avec comme référence DS-2CD2043G2-LI mais ne précise pas les autres éléments

					caractéristiques de la camera fixe, 4MP muni de zoom optique comme stipulés dans les spécifications techniques de la DPX.
BM SARL		58 699 100	-	58 982 300	Offre non conforme Spécifications techniques non conformes pour les items suivants : Items 9, 21 et 42 : le soumissionnaire a fourni un disjoncteur 4P de 520A au lieu d'un disjoncteur 2P 40A Item 48 : le soumissionnaire a fourni un câble de terre au lieu d'un câble électrique.
SAPA BF SARL		58 485 520		58 485 520	Offre conforme et classée 1 ^{er}
NUMERITEL		56 496 903	-	56 473 272	Offre non conforme : Le soumissionnaire n'a pas fourni de prospectus excepté les prospectus des items 1, 2, 14, 15, 26, 27 et 28.
ATTRIBUTAIRE	SAPA-BF SARL, Adresse : 17 BP 115 Ouagadougou 17, tel : 25 40 16 35/62 66 67 26, IFU : 00063494 L, RCCM : BF OUA 2015 B 0998 retenu pour un montant de cinquante-huit millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent vingt (58 485 520) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de trois (03) mois.				

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Demande de prix n° 003/2026 lancée pour les travaux de génie civil au département distribution du centre de la SONABEL.

Publication de l'avis : Publié dans le Quotidien n° 4352 du Lundi 09 Mars 2026

et en son rectificatif n° 4354 du Mercredi 11 Mars 2026 - Financement : Fonds Propres SONABEL

Lot 1 : Travaux de réfection de cinquante (50) postes cabine ;

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Observations
		Initial	Corrigé	
01	ECOFAW	24 948 519 TTC	24 948 519 TTC	Non conforme Le conducteur des travaux et les 2 Chefs de chantier n'ont pas d'expérience au cours des 3 dernières années comme demandé dans la DPX (leur expérience date de 2020 à 2022), par conséquent, l'offre de l'entreprise est écartée pour la suite de l'analyse.
02	ECBTP	18 501 161 TTC	18 501 161 TTC	Conforme Offre anormalement basse Conformément à l'article 115 al. 33 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise ECBTP n'est pas dans la limite du seuil de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure.
03	IVALOR INTERNATIONAL	20 423 780 TTC	20 423 780 TTC	Conforme
04	OUARME COMMERCE ET SERVICE	17 473 625 HTVA	17 473 625 HTVA	Conforme
05	SOCOGE M	24 606 643 TTC	24 606 643 TTC	Conforme
06	DUNIA INTERNATIONAL SARL	19 208 011 TTC	36 908 011 TTC	Conforme Offre anormalement basse - Item 1.1 du I (travaux de reprise de l'étanchéité pour poste en cabine préfabriquée) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 6 250 000 F CFA au lieu de 250 000 F CFA comme proposé par l'entreprise. - Item 1.2 du I (travaux de reprise de l'étanchéité pour poste en cabine préfabriquée) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 3 125 000 F CFA au lieu de 125 000 F CFA comme proposé par l'entreprise. - Item 1.3 du I (travaux de reprise de l'étanchéité pour poste en cabine préfabriquée) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 625 000 F CFA au lieu de 25 000 F CFA comme proposé par l'entreprise. - Item 1.6 du I (travaux de reprise de l'étanchéité pour poste en cabine préfabriquée) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 3 125 000 F CFA au lieu de 125 000 F CFA comme proposé par l'entreprise. - Item 2.15 du II (réhabilitation du génie civil de poste en cabine maçonnée) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 1 875 000 F CFA au lieu de 75 000 F CFA comme proposé par l'entreprise. - Item 2.15 du II (réhabilitation du génie civil de poste en cabine maçonnée) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 625 000 F CFA au lieu de 25 000 F CFA comme proposé par l'entreprise. Ces corrections ont porté l'offre de l'entreprise à 36 908 011 F CFA TTC au lieu de 19 208 011 F CFA TTC. Cela a causé une variation de + 17 700 000 soit 92%. Conformément à l'article 115 al. 33 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise DUNIA INTERNATIONAL SARL est dans la limite du seuil de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.

07	EGECOM	20 196 563 HTVA	20 196 563 HTVA	Non conforme Le conducteur des travaux et les 2 Chefs de chantier n'ont pas d'expérience au cours des 3 dernières années comme demandé dans la DPX (leur expérience date de 2017 à 2019 pour le conducteur des travaux et 2011 à 2018 pour le premier Chef de chantier et 2017 à 2018 pour le deuxième Chef de chantier), par conséquent, l'offre de l'entreprise est écartée pour la suite de l'analyse.
08	BETC	16 833 875 HTVA	16 833 875 HTVA	Conforme Offre anormalement basse Conformément à l'article 115 al. 33 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise BETC est dans la limite du seuil de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.
09	SOCIETE DAKISS WENDE SERVICE	18 335 825 HTVA	18 335 825 HTVA	Conforme
10	PRIME PARTNERS	15 637 644 HTVA	15 637 644 HTVA	Conforme Offre anormalement basse Conformément à l'article 115 al. 33 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise PRIME PARTNERS n'est pas dans la limite du seuil de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure.
11	SHAID'S SERVICES SARL	24 647 191 TTC	24 647 191 TTC	Conforme
12	INNOVATION BURKINA SARL	21 196 193 TTC	21 320 093 TTC	Conforme - Item 2.5 du bordereau des prix unitaires, le montant en lettre est différent du montant en chiffre. En chiffre on a 4 500 F CFA et en lettre on a quatre mille. Etant donné que le montant en lettre prévaut sur le montant en chiffre à cet item on a 120 000 F CFA au lieu de 135 000 F CFA. - Item 2.17 du bordereau des prix unitaires, le montant en lettre est différent du montant en chiffre. En chiffre on a 1000 F CFA et en lettre on a mille deux cents. Etant donné que le montant en lettre prévaut sur le montant en chiffre à cet item on a 720 000 F CFA au lieu de 600 000 F CFA. Ces corrections ont porté l'offre de l'entreprise à 21 320 093 F CFA TTC au lieu de 21 196 193 F CFA TTC. La variation est de 123 900 F CFA TTC soit 0.58%.
13	SART BTP	22 103 141 TTC	11 051 570 TTC	Conforme Au devis quantitatif estimatif, l'entreprise a pris 50 au niveau de tous les items comme quantité totale au lieu de 25. Après correction, son offre est de 11 051 570 F CFA TTC au lieu de 22 103 141 F CFA TTC. Ces corrections ont porté l'offre de l'entreprise à 11 051 570 F CFA TTC au lieu de 22 103 141 F CFA TTC. La variation est de - 11 051 570 F CFA TTC soit -50%.
14	EGK BTP SARL	35 961 125 HTVA	35 961 125 HTVA	Non conforme Le budget prévisionnel est de 25 000 000 F CFA TTC. L'offre financière de l'entreprise EGK BTP SARL (35 961 125 HTVA) étant hors enveloppe, elle est écartée pour la suite de l'analyse conformément à l'article 3 de l'arrêté N° 2022-161 du 13 mai 2022 portant modification de l'arrêté N° 2018-56/MINEFID/CAB du 09 février 2018.
15	MAYSSANE SERVICES	24 227 052 TTC	39 23 372 TTC	Conforme - Item 1.1 du I (travaux de reprise de l'étanchéité pour poste en cabine préfabriquée) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 5 000 000 F CFA au lieu de 200 000 F CFA comme proposé par l'entreprise. - Item 1.2 du I (travaux de reprise de l'étanchéité pour poste en cabine préfabriquée) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 1 250 000 F CFA au lieu de 50 000 F CFA comme proposé par l'entreprise. - Item 1.3 du I (travaux de reprise de l'étanchéité pour poste en cabine préfabriquée) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 1 875 000 F CFA au lieu de 75 000 F CFA comme proposé par l'entreprise. - Item 1.6 du I (travaux de reprise de l'étanchéité pour poste en cabine préfabriquée) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 2 500 000 F CFA au lieu de 100 000 F CFA comme proposé par l'entreprise. - Item 2.2 du II (réhabilitation du génie civil de poste en cabine maçonnée) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 275 000 F CFA au lieu de 11 000 F CFA comme proposé par l'entreprise.

				<p>- Item 2.15 du II (réhabilitation du génie civil de poste en cabine maçonnée) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 375 000 F CFA au lieu de 15 000 F CFA comme proposé par l'entreprise.</p> <p>- Item 2.22 du II (réhabilitation du génie civil de poste en cabine maçonnée) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 1 875 000 F CFA au lieu de 75 000 F CFA comme proposé par l'entreprise.</p> <p>Ces corrections ont porté l'offre de l'entreprise à 39 123 372 F CFA TTC au lieu de 24 227 052 F CFA TTC. Cela a causé une variation de +14 896 320 F CFA TTC soit 61.48%.</p>
	ERTI	18 699 425 HTVA	18 699 425 HTVA	Conforme
	VIM SARL	21 726 868 TTC	21 726 868 TTC	Conforme
Attributaire provisoire : DUNIA INTERNATIONAL SARL pour un montant TTC de dix-neuf millions deux cent huit mille onze (19 208 011) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre vingt dix (60) jours				
Lot 2 : Confection de soixante (60) plateformes pour postes préfabriqués				
N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Observations
		Initial	Corrigé	
01	ECOFAW	41 821 879 TTC	41 821 879 TTC	Conforme
02	SOLEIL MULTI SERVICE	32 243 948 TTC	32 822 172 TTC	<p>Conforme</p> <p>Offre anormalement basse</p> <p>- Item 3 du I (installation-terrassement) du bordereau des prix unitaires : le montant en lettre est différent du montant en chiffre. En chiffre on a 100 et en lettre on a mille. Etant donné que le montant en lettre prévaut sur le montant en chiffre à cet item on a 577 800 F CFA au lieu de 57 780 F CFA.</p> <p>- Item 3 du III (divers) des bordereaux des prix unitaires : le montant en lettre est différent du montant en chiffre. En chiffre on a 22500 et en lettre on lit vingt-deux mille. Etant donné que le montant en lettre prévaut sur le montant en chiffre à cet item on a 1 320 000 F CFA au lieu de 1 350 000 F CFA.</p> <p>Ces corrections ont porté l'offre de l'entreprise à 32 822 172 F CFA TTC au lieu de 32 243 948 F CFA TTC. Cela a causé une variation de +578 224 F CFA TTC soit 2%.</p> <p>Conformément à l'article 115 al. 33 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise SOLEIL MULTI SERVICE est dans la limite du seuil de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.</p>
03	SOCOGEN	37 788 969 TTC	37 788 969 TTC	Conforme
04	DUNIA INTERNATIONAL SARL	32 205 929 TTC	90 686 729 TTC	<p>Conforme</p> <p>Offre anormalement basse</p> <p>- Item 1.1 du I (installation-terrassement) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 10 800 000 F CFA au lieu de 180 000 F CFA comme proposé par l'entreprise.</p> <p>- Item 1.2 du I (installation-terrassement) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 10 800 000 F CFA au lieu de 180 000 F CFA comme proposé par l'entreprise.</p> <p>- Item 1.8 du I (installation-terrassement) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 18 000 000 F CFA au lieu de 300 000 F CFA comme proposé par l'entreprise ;</p> <p>- Item 3.3 du III (Divers) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 10 800 000 F CFA au lieu de 180 000 F CFA comme proposé par l'entreprise ;</p> <p>Ces corrections ont porté l'offre de l'entreprise à 90 686 729 F CFA TTC au lieu de 32 205 929 F CFA TTC. Cela a causé une variation de +58 480 800 F CFA TTC soit 182%.</p> <p>Conformément à l'article 115 al. 33 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise DUNIA INTERNATIONAL SARL est dans la limite du seuil de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.</p>
05	EGECOM	28 006 600 HTVA	64 881 600 HTVA	<p>Conforme</p> <p>Offre anormalement basse</p> <p>- Item 3.2 du III (Divers) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 36 000 000 F CFA au lieu de 600 000 F CFA comme proposé par l'entreprise ;</p>

				<p>- Item 3.3 du III (Divers) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 1 500 000 F CFA au lieu de 25 000 F CFA comme proposé par l'entreprise ; Ces corrections ont porté l'offre de l'entreprise à 64 881 600 F CFA HTVA au lieu de 28 006 600 F CFA HTVA. Cela a causé une variation de +36 875 000 F CFA TTC soit 132 %.</p> <p>Conformément à l'article 115 al. 33 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise EGECOM est dans la limite du seuil de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché..</p>
06	ECKF SARL	31 512 915 TTC	163 790 915 TTC	<p>Conforme Offre anormalement basse</p> <p>- Item 1.1 du I (installation-terrassement) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 60 000 000 F CFA au lieu de 1 000 000 F CFA comme proposé par l'entreprise ; - Item 1.2 du I (installation-terrassement) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 12 000 000 F CFA au lieu de 200 000 F CFA comme proposé par l'entreprise ; - Item 1.8 du I (installation-terrassement) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 30 000 000 F CFA au lieu de 500 000 F CFA comme proposé par l'entreprise ; Item 3.3 du III (Divers) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 12 000 000 F CFA au lieu de 200 000 F CFA comme proposé par l'entreprise ; Ces corrections ont porté l'offre de l'entreprise à 163 790 915 F CFA TTC au lieu de 31 512 915 F CFA TTC. Cela a causé une variation de + 132 278 000 F CFA TTC soit 407%.</p> <p>Conformément à l'article 115 al. 33 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise ECKF SARL n'est pas dans la limite du seuil de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure.</p>
07	COLOMBE SERVICES WENDPAYANGDE SARL	27 878 100 HTVA	27 878 100 HTVA	<p>Conforme Offre anormalement basse</p> <p>Conformément à l'article 115 al. 33 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise COLOMBE SERVICES WENDPAYANGDE SARL est dans la limite du seuil de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure. Par conséquent, elle a été invitée à confirmer ses prix et a été informée que si elle est retenue, la garantie de bonne exécution sera de 35% du montant du marché.</p>
08	PRIME PARTNERS	26 272 020 HTVA	26 272 020 HTVA	<p>Conforme Offre anormalement basse</p> <p>Conformément à l'article 115 al. 33 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre de l'entreprise PRIME PARTNERS n'est pas dans la limite du seuil de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure</p>
09	SHAIID'S SERVICES SARL	37 593 207 TTC	37 593 207 TTC	Conforme
10	SART BTP	38 176 776 TTC	82 481 646 TTC	<p>Conforme Offre anormalement basse</p> <p>Item 3.1 du III (Divers) les quantités unitaires ne sont pas conforme, l'entreprise a proposé 1,20 au lieu de 21 comme demandé dans la DPX. Le prix total à cet item est de 11 340 000 F CFA au lieu de 648 000 F CFA comme proposé par l'entreprise ; - Item 3.2 du III (Divers) les quantités unitaires ne sont pas conforme, l'entreprise a proposé 3,00 au lieu de 30,00 comme demandé dans la DPX. Le prix total à cet item est de 28 800 000 F CFA au lieu de 2 880 000 F CFA comme proposé par l'entreprise ; - Item 3.3 du III (Divers) les quantités unitaires ne sont pas conforme, l'entreprise a proposé 0,11 au lieu de 1,00 comme demandé dans la DPX. Le prix total à cet item est de 1 050 000 F CFA au lieu de 115 500 F CFA comme proposé par l'entreprise ; Ces corrections ont porté l'offre de l'entreprise à 82 481 646 F CFA TTC au lieu de 38 176 776 F CFA TTC. Cela a causé une variation de + 44 304 870 F CFA TTC soit 116%.</p>
11	EGK BTP SARL	59 854 500 HTVA	59 854 500 HTVA	Le budget prévisionnel est de 42 000 000 F CFA TTC. L'offre financière de l'entreprise EGK BTP SARL (59 854 500

				HTVA) étant hors enveloppe, elle est écartée pour la suite de l'analyse conformément à l'article 3 de l'arrêté N° 2022-161 du 13 mai 2022 portant modification de l'arrêté N° 2018-56/MINEFID/CAB du 09 février 2018.
12	MAYSSANE SERVICES	37 801 252,8 TTC	48 244 253 TTC	Conforme - Item 1.1 du I (installation-terrassement) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 3 000 000 F CFA au lieu de 50 000 F CFA comme proposé par l'entreprise ; - Item 1.2 du I (installation-terrassement) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 1 500 000 F CFA au lieu de 25 000 F CFA comme proposé par l'entreprise ; - Item 3.3 du III (Divers) : il y a une erreur de calcul. Le prix total est de 4 500 000 F CFA au lieu de 75 000 F CFA comme proposé par l'entreprise Ces corrections ont porté l'offre de l'entreprise à 48 244 253 F CFA TTC au lieu de 37 801 252,8 F CFA TTC. Cela a causé une variation de + 10 443 000 F CFA TTC soit 35%.
13	VIM SARL	34 221 817 TTC	34 221 817 TTC	Conforme
Attributaire provisoire : DUNIA INTERNATIONAL SARL pour un montant TTC de trente-deux millions deux cent cinq mille neuf cent vingt-neuf (32 205 929) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (60) jours				

LOTIERIE NATIONALE BURKINABE

Demande de prix N°2026- 002f/LONAB/DG/DPS/DMA pour les Services d'entretien et de réparation de groupes électrogènes au profit de la LONAB.
Financement : Budget de la LONAB Exercice 2026 Reference et date de publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4367 du lundi 30 mars 2026 Nombre de plis reçus : Trois (03) – Date de dépouillement : Jeudi 09 avril 2026 –Lettre de convocation : Lettre N° NC 2026-055/LONAB/DG/DPS/DMA du 06 avril 2026.

LOT 1 : Services d'entretien et de réparation des groupes électrogènes de la Direction Régionale du Centre (DRC)

Montant prévisionnel : 16 700 000 FCFA TTC
Borne inférieure (0,85 M) = 14 089 608 FCFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) = 19 062 411 F CFA TTC
Marge de tolérance de 5% : 13 385 127 F CFA TTC

N°	Soumissionnaires	Offre financière lue		Offre financière corrigée		Observations/ Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	SOCIETE AFRICAINE DES TRAVAUX ET AMENAGEMENTS		Min : 7 824 875 Max : 16 699 950		Min : 7 824 875 Max : 16 699 950	Conforme/ 1 ^{er}
2	PERFECT ENERGY ET TECHNOLOGY NOUVELES	Min : 6 638 800 Max : 13 715 200	Min : 7 833 784 Max : 16 183 936	Min : 6 517 600 Max : 13 627 200	Min : 7 690 768 Max : 16 080 096	Conforme/ 2 ^{ème} Erreur de sommation de 121 200 FCFA (-1,83 %), entraînant une baisse du montant TTC de 7 833 784 FCFA à 7 690 768 FCFA. Classé 2 ^{ème} sur la base de l'intangibilité de la lettre de soumission (cf. mémo explicatif de la position de l'Organe de Règlement des Différends sur la compréhension et l'interprétation des articles 112 et 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF).
Attributaire provisoire		SOCIETE AFRICAINE DES TRAVAUX ET AMENAGEMENTS pour un montant minimum de sept millions huit cent vingt-quatre mille huit cent soixante-quinze (7 824 875) francs CFA TTC et un montant maximum de seize millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent cinquante (16 699 950) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.				

LOT 2 : Services d'entretien et de réparation des groupes électrogènes de la Direction Régionale de l'Ouest (DRO)

Montant prévisionnel : 11 000 000 FCFA TTC
Borne inférieure (0,85 M) = - TTC et Borne supérieure (1,15 M) = - F CFA TTC
Marge de tolérance de 5% : - F CFA TTC

N°	Soumissionnaires	Offre financière lue		Offre financière corrigée		Observations/ Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	SOCIETE AFRICAINE DES TRAVAUX ET AMENAGEMENTS		Min : 5 263 980 Max : 10 999 960		Min : 5 358 380 Max : 11 188 760	Non conforme Erreur de sommation Variation en hausse de 188 800 (+1,72%) Hors enveloppe
2	PERFECT ENERGY ET TECHNOLOGY NOUVELES	Min : 4 188 400 Max : 13 715 200		Min : 4 291 200 Max : 8 898 400	Min : 5 063 616 Max : 10 500 112	Non conforme Discordance entre le montant en lettres (13 715 200) et le montant en chiffres (8 622 800) au maximum sur la lettre de soumission Hors enveloppe sur la base du principe de l'intangibilité du montant lu (art 112 du décret N°2024-1748)
Attributaire provisoire		Infuctueux pour absence d'offres conformes.				

LOT 3 : Services d'entretien et de réparation des groupes électrogènes de la Direction Régionale de l'Est (DRE)

Montant prévisionnel : 5 600 000 FCFA
Borne inférieure (0,85 M) = 4 555 985 FCFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) = 6 163 979 F CFA TTC
Marge de tolérance de 5% : 4 328 185 F CFA TTC

N°	Soumissionnaires	Offre financière lue		Offre financière corrigée		Observations/ Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	TRECORN	Min : 1 924 000 Max : 4 478 000	-	-	-	Non conforme Spécifications techniques non fournies
2	SOCIETE AFRICAINE DES TRAVAUX ET AMENAGEMENTS	-	Min : 2 399 678 Max : 4 999 955	-	Min : 2 399 678 Max : 4 999 955	Conforme/ 1 ^{er}
3	PERFECT ENERGY ET TECHNOLOGY NOUVELES	Min : 3 222 000 Max : 7 022 000	-	Min : 3 231 000 Max : 7 022 000	Min : 3 812 580 Max : 8 285 960	Non conforme Hors enveloppe
Attributaire provisoire		SOCIETE AFRICAINE DES TRAVAUX ET AMENAGEMENTS pour un montant minimum de deux millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent soixante-dix-huit (2 399 678) francs CFA TTC et un montant maximum de quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent cinquante-cinq (4 999 955) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.				

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

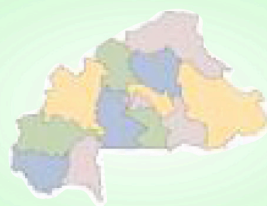
COMMUNIQUE COMMUNIQUE N°2026-002-/MEF/SG/DMP du 17/04/2026

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), informe les potentiels candidats intéressés par le dossier d'appel d'offres ouvert n°2026-012/MEF/SG/DMP du 11 mars 2026 pour la réalisation des travaux de réhabilitation des bâtiments de la Direction Régionale du Budget (DRB) du NANDO et de la Direction Régionale du Budget (DRB) du NAZINON, que **la date limite de dépôt et d'ouverture** des plis initialement prévue pour le vendredi 03/04/2026 est **repoussée au mercredi 22/04/2026 aux mêmes heure et lieu indiqués.**

Ce report est consécutif à la correction de l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AOO) dans lequel deux dates d'ouverture y étaient mentionnées.

Pour le Directeur des Marchés Publics, le Chef de Service de Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, chargé de l'intérim

Z. Georges ZOUNDI-/.
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie
et des Finances



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

GOUVERNORAT DE DEDOUGOU

Demande de prix N° 2026-003/MATM/RBMH/GOV-DDG/SG du 10 mars 2026

Pour entretien et nettoyage des bâtiments administratifs des structures déconcentrées du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) de la région de la Boucle du Mouhoun ; **FINANCEMENT** budget de l'état gestion 2026

PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des marchés publics N°4360 du jeudi 19 mars 2026.

DATE DE DEPOUILLEMENT : 30 mars 2026 à 10 heures 30 mn

NOMBRE DE PLIS RECUS : sept (07)

Tableau 1 : lot1 Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs des structures déconcentrées du MEF dans la province du Mouhoun

N°	Soumissionnaire	Montant lu HTVA	Montant corrige HTVA	Montant lu TTC	Montant Corrigé TTC	Observations	Classement
1	WEND PANGA EMERGENGE	Min :859 140 Max :3 436 560				Non conforme Offre anormalement basse conformément à la clause 21.5 et 21.6 des instructions aux candidats 0,85M =3579744	
2	YORO SANYA	Min :922 500 Max :3 690 000				Conforme moins disante	1er
3	SERPROCOM			Min :1 055 274 Max :4 221 096		Non conforme Offre anormalement basse conformément à la clause 21.5 et 21.6 des instructions aux candidats 0,85M =3579744	
4	ETS WALBEOGO ROSALIE	Min :861 192 Max : 3 444 768				Non conforme Offre anormalement basse conformément à la clause 21.5 et 21.6 des instructions aux candidats 0,85M =3579744	
Attributaire		YORO SANYA pour un montant minimum de neuf cent vingt-deux mille cinq cent (922 500) FCFA HTVA et un montant maximum de trois millions six cent quatre-vingt-dix mille (3 690 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trois cent soixante (360) jours.					

Tableau 2 : lot2 Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs des structures déconcentrées du MEF dans la province des Balés

N°	Soumissionnaire	Montant lu HTVA	Montant corrige HTVA	Montant lu TTC	Montant Corrigé TTC	Observations	Classement
1	WEND PANGA EMERGENGE	Min :623 205 Max :2 492 820				Non conforme Offre anormalement basse conformément à la clause 21.5 et 21.6 des instructions aux candidats 0,85M =2656890	
2	SERPROCOM			Min :756 618 Max :3 026 473		Offre anormalement basse conformément à la clause 21.5 et 21.6 des instructions aux candidats 0,85M =2656890	
3	ETS WALBEOGO ROSALIE	Min :627 210 Max : 2 508 840	Min :782 820 Max: 3 131 280			Conforme moins disante	1er
Attributaire		ETS WALBEOGO ROSALIE pour un montant minimum de sept cent quatre-vingt-deux mille huit cent vingt (782 820) FCFA HTVA et un montant maximum de trois millions cent trente un mille deux cent quatre-vingt (3 131 280) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trois cent soixante (360) jours.					

Tableau 3 : Lot 3 : Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs des structures provinciales déconcentrées du MEF dans les provinces de la Kossi et des Banwa

N°	Soumissionnaire	Montant lu HTVA	Montant corrigé HTVA	Montant lu TTC	Montant Corrigé TTC	Observations	Classement
1	WEND PANGA EMERGENCE	Min :940 410 Max :3 761 640				Non conforme Offre anormalement basse conformément à la clause 21.5 et 21.6 des instructions aux candidats 0,85M =3 912 535	
2	ENTREPRISE DERRA MAHAMADI ET FILS SERVICE INTERNATIONAL	Min :940 860 Max :3 763 440				Non conforme Offre anormalement basse conformément à la clause 21.5 et 21.6 des instructions aux candidats 0,85M =3 912 535	
3	SERPROCOM			Min :1 243 814 Max :4 975 258		Conforme moins disante	1er
4	ENTREPRISE BUREAUTIQUE, TRAVAUX PUBLICS (EBTP)	Min :944 988 Max : 3 779 952				Non conforme Offre anormalement basse conformément à la clause 21.5 et 21.6 des instructions aux candidats 0,85M =3 912 535	
Attributaire		SERPROCOM pour un montant minimum d'un million deux cent quarante-trois mille huit cent quatorze (1 243 814) FCA TTC et un montant maximum de quatre millions neuf cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-huit (4 975 258) TTC avec un délai d'exécution de trois cent soixante (360) jours.					

Tableau 4 : Lot 4 : Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs des structures provinciales déconcentrées du MEF dans les provinces du Sourou et du Nayala

N°	Soumissionnaire	Montant lu HTVA	Montant corrigé HTVA	Montant lu TTC	Montant Corrigé TTC	Observations	Classement
1	WEND PANGA EMERGENCE	Min :859 860 Max :3 439 440				Non conforme Offre anormalement basse conformément à la clause 21.5 et 21.6 des instructions aux candidats 0,85M =3 578 640	
2	ENTREPRISE DERRA MAHAMADI ET FILS SERVICE INTERNATIONAL	Min :857 232 Max :3 428 928				Non conforme Offre anormalement basse conformément à la clause 21.5 et 21.6 des instructions aux candidats 0,85M =3 578 640	
3	SERPROCOM			Min :1 118 212 Max :4 472 847		Conforme moins disante	1er
4	ENTREPRISE BUREAUTIQUE, TRAVAUX PUBLICS	Min :869 160 Max : 3 476 640				Non conforme Offre anormalement basse conformément à la clause 21.5 et 21.6 des instructions aux candidats 0,85M =3 578 640	
Attributaire		SERPROCOM pour un montant minimum d'un million cent dix-huit mille deux cent douze (1 118 212) FCFA TTC et un montant maximum de quatre millions quatre cent soixante-douze mille huit cent quarante-sept (4 472 847) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trois cent soixante (360) jours.					

RÉGION DES BANKUI

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS PROVISOIRES DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS SUITE À L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N° 2026-01/RBNK/PBL/CSB/M-SB/PRCP, relatif à la réalisation d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) à grand débit avec trois (03) bornes fontaines et vingt (20) branchements privés au site des PDI au secteur 03 de la commune de Sibi

Date d'ouverture et d'examen des plis : 06 avril 2026, Date de délibération : 10/04/2026/ Nombre de plis reçus : dix (10) /

Financement : ADCT, Gestion 2026/ Enveloppe : 50 157 552 FCFA TTC/

Références de la publication de l'Avis : Revue des Marchés publics N°4366 du vendredi 27 mars 2026, page 58.

N° IFU	SOUMISSIONNAIRE	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		En HTVA	En TTC	En HTVA	En TTC		
00152549M	WARMISSI FORAGE SARL	32 372 800	38 199 904	32 372 800	38 199 904	Non retenue pour l'analyse financière car : -PV de délibération sur les demandes d'agrèments techniques fourni en lieu et place d'agrément technique qui ne vaut pas octroi d'agrément technique Confer Décision N°2023-LO315/ARCOP/ORD du 22/06/2023	Non classé
-00170187G	SERV AFRICA	32 000 000		32 000 0 -	37 760 000	Offre financière retenue à la suite de l'application des articles 113 à 115 du décret 2024-1748/PM/PRE/MEF du 31/12/2024 (offre retenue dans la limite de tolérance de 5 % en deçà du seuil de l'offre anormalement basse =39 430 277 TTC Marge de tolérance de 5% :37 458 763 TTC)	1 ^{er}

						Lettre SN 14 avril 2026 / confirmation de prix de SERVAFRICA.	
00045245U	AFRICA MULTISERVICES	33 937 000	40 045 660	33 937 000	40 045 660	Non retenue pour l'analyse financière car : Pièce administratives non fournies -PV de délibération fourni en lieu et place d'agrément technique qui ne vaut pas octroi d'agrément technique Confer Décision N°2023-LO315/ARCOP/ORD du 22/06/2023	
00136931D	HODAVIA DISTRIBUTION SARL	38 892 000	45 892 560	38 892 000	45 892 560	Non retenue pour l'analyse financière car : Pièce administratives non fournies -PV de délibération fourni en lieu et place d'agrément technique qui ne vaut pas octroi d'agrément technique Confer Décision N°2023-LO315/ARCOP/ORD du 22/06/2023	
00228606V	GGE SARL	34 479 000	40 685 220	34 479 000	40 685 220	RAS	2ème
00242278F	BEGAZA TRAVAUX ET INGENIERIE	28 150 400				Non retenue pour l'analyse financière car -sans correction, le Montant mentionné sur la lettre de soumission (28 000 800) diffère de celui figurant sur le devis estimatif (28 800 000 F) : offres écartés -Attestation de travail du personnel clé justifiant les expériences similaires non fourni : seuls les attestations du chef foreur et du chef d'équipe de développement pompage fournies Matériels non fournis : -Cube de stockage de 5 à 10 mn -Lot de matériel d'essai de pompage, -Sonde à gravier de 100 m, - Pompe à boue, - Pompe à eau et mousse, -Sonde électrique de 100 m fournie au lieu de 150 m demandée	non classé
00148452G	EL SHADAI	33 161 500				Non retenue pour l'analyse financière car -PV de délibération fourni en lieu et place d'agrément technique qui ne vaut pas octroi d'agrément technique confer Décision N°2023-LO315/ARCOP/ORD du 22/06/2023	Non classé
00041256X	SO.TRA.BAC	34 730 000	40 981 400			Non retenue pour l'analyse financière car ASF non fournie	Non classé
00156275M	MASSA SERVICES	35 038 000	41 344 840	35 038 000	41 344 840	RAS	3ème
00185242A	KG PRES SARL	36 568 000	-	36 568 000	-	RAS	4ème
Attributaire provisoire		SERVAFRICA pour un montant de trente-deux millions (32 000 000) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours et un délai de validité de soixante (60) jours					

COMMUNE DE POURA

OBJET : DEMANDE DE PRIX N°2026-001/RBMH/ PBL/ CPUR/SG/PRM DU 20/02/2026 POUR LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE POURA ; **FINANCEMENT** : PREGOLS Gestion 2026
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°4360 du 19 mars 2026
Convocation de la CCAM n° 2026-01/ RBMH/ PBL/ CPUR/SG/PRM du 26 mars 2026
Nombre de plis reçus : - Lot unique : deux (02) plis
DATE DE DELIBERATION : le 30 mars 2026

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
LOT unique : Construction d'infrastructures dans la commune de POURA					
TARPASMULTI-Service SARL	21 645 608		21 645 608		Conforme 1^{er}
Entreprise SANA Oumarou (ESO)		26 445 655		26 091 891	Conforme 2^{ème} - Absence de Pièces administratives : - IV menuiserie bois et métallique ITEM 2 (discordance entre le montant en lettre : 20 000 et celui en chiffre : 25 000 d'où 5x25 000=125 000 -III Charpente couverte ITEM 3 (erreur de quantité : 25,26 au lieu de 25,25) 25,26x5000=126 300 au lieu 126 250 -IV menuiserie bois et métallique

				ITEM 3 (erreur de quantité : 1 au lieu de 3) 1x25 000=25 000 au lieu de 75 000 -
Attributaires	LOT unique : TARPASMULTI-service sarl pour un montant de vingt un millions six cent quarante-cinq mille six cent huit (21 645 608) FCFA HTVA pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours et un délai de validité de l'offre de (60) jours			

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

RECTIFICATIF DES RESULTATS DANS LA REVUE DES MARCHES PUBLICS N°4354 DU MERCREDI 11 MARS 2026 (PAGE 19) PORTANT SUR LE MONTANT D'ATTRIBUTION : LIRE 5 081 100 FCFA HTVA AU LIEU DE 5 995 698 FCFA TTC

DEMANDE DE PRIX N°2026-014/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 16 FEVRIER 2026 POUR ACQUISITION DE CONSOMMABLES DE GESTION DES DECHETS BIOMEDICAUX AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO.

PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°4340 DU JEUDI 19 FEVRIER 2026

CONVOCACTION CAM °2026-014/MSHSG/CHR-TNK/DG/PRCP du 16 février 2026 - Financement : budget CHR TNK, EXERCICE 2026

Nombre de plis reçus : 04 plis. Date d'ouverture des plis : 02 mars 2026

N° lot	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
Lot Unique	BURKINA SERVICES PLUS	5 081 100		5 995 698		Conforme	1 ^{er}
	PLANETE SERVICES			7 339 600		Conforme	3 ^{ème}
	ISC SARL	5 158 000				Non conforme Formulaire de bordereau de prix unitaire non conforme	-
	SOUKAINA DISTRIBUTION SARL	5 497 500				Conforme	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRES		Lot unique : BURKINA SERVICES PLUS pour un montant de cinq millions quatre-vingt-un mille cent (5 081 100) francs CFA HTVA. Le délai d'exécution est de quatorze (14) jours.					

RESULTAT DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-015/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRCP DU 23 MARS 2026 POUR ACQUISITION D'IMPRIMES ADMINISTRATIFS ET MEDICAUX AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO.

PUBLICATION : Revue des Marchés Publics N°4366 du vendredi 26 mars 2026

CONVOCACTION CAM N° 2026-0014/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRCP du 30/03/2026 - Financement : budget CHR TNK, EXERCICE 2026

Nombre de plis reçus : 16 plis. Date d'ouverture des plis : 06 avril 2026

N° lot	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
Lot Unique	SHINY SERVICES SARL			Min : 13 706 337 Max : 22 357 000		Conforme	9 ^{ème}
	ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO			Min : 11 679 050 Max : 24 992 400		Conforme	5 ^{ème}
	ICNF SARL	Min : 10 327 500 Max : 17 069 950		Min : 12 186 450 Max : 20 142 541		Conforme	6 ^{ème}
	TDI SARL			Min : 11 872 865 Max : 18 413 605		Non conformé Offre anormalement basse Intervalle de validité (20 093 179 ; 27 184 889) Le seuil de tolérance 20 093 179x0,05= 1 004 659 Après application du taux de tolérance qui est de 5% la borne inférieure devient 20 093 179-(20 093 179x0,05) = 19 088 520	Non classée
	DJABACOM	Min : 9 974 150 Max : 15 560 075		Min : 11 769 497 Max : 18 360 888		Non conforme Offre anormalement basse Intervalle de validité (20 093 179 ; 27 184 889) Le seuil de tolérance 20 093 179x0,05= 1 004 659 Après application du taux de tolérance qui est de 5% la borne inférieure devient 20 093 179-(20 093 179x0,05) = 19 088 520	Non classée
	EDF	Min : 7 486 200 Max : 17 125 600		Min : 8 833 716 Max : 20 208 208		Conforme	2 ^{ème}
	BURKIMBI PRESTATIONS			Min : 5 012 640 Max : 24 912 160	Min : 5 012 640 Max : 24 912 160	Conforme En réponse à la lettre n°2026-020/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRCP du 09 avril 2026 en invitation à la	1 ^{er}

						modification du devis pour se conformer aux montants inscrits dans la lettre de soumission, BURKIMBI PRESTATIONS a proposé une diminution des prix unitaires et une augmentation des quantités maximum pour se conformer aux montants lus publiquement dans sa lettre de soumission.	
	ESAZI SARL	Min : 12 808 000 Max : 20 605 750		Min : 15 113 440 Max : 24 314 785		Conforme	12 ^{ème}
	YENTEMA SERVICE			Min : 12 321 650 Max : 21 108 548		Conforme	7 ^{ème}
	BCS SARL			Min : 10 873 535 Max : 22 536 270		Conforme	3 ^{ème}
	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO			Min : 9 618 180 Max : 24 644 890		Non Conforme Pièces administratives (AJE DRTSS RCCM et CNF) non fournies	Non classé
	UNIVERSAL INNOVATION	Min : 11 771 000 Max : 17 129 400		Min : 13 889 780 Max : 22 212 672		Conforme	10 ^{ème}
	SAMBEN OFFSET			Min : 13 971 200 Max : 19 573 840		Conforme	11 ^{ème}
	GRATECS			Min : 13 646 700 Max : 19 437 550		Conforme	8 ^{ème}
	RENACOM	Min : 9 793 500 Max : 16 795 600		Min : 11 556 330 Max : 19 818 808		Conforme	4 ^{ème}
	TIRI MULTI TACHE ET LOGISTIQUE	Min : 13 431 000 Max : 19 090 850		Min : 15 848 580 Max : 22 527 203		Non Conforme Pièces administratives (CNSS et RCCM) non fournies	Non classé
ATTRIBUTAIRES		Lot unique : BURKIMBI PRESTATIONS Sarl pour un montant minimum de cinq millions douze mille six cent quarante (5 012 640) francs CFA TTC et maximum de vingt-quatre millions neuf cent douze mille cent soixante (24 912 160) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de quatorze (14) jours par commande.					

RESULTAT DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-016/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRCP DU 23 MARS 2026 RELAVE A L'ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETEIN SPECIFIQUES POUR LES BLOCS OPERATOIRES AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO.
PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°4366 DUVENDREDI 27MARS 2026
CONVOCACTION CAM °2026-014/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRCP du 30/03/2026- Financement : budget CHR TNK, EXERCICE 2026
Nombre de plis reçus : 03 plis - Date d'ouverture des plis : 06 avril 2026

N° lot	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
Lot Unique	SDM	6 025 000		7 109 500		Conforme	2 ^{ème}
	N'ZIMASSA	6 405 000		7 557 900		Non Conforme -Pièces administratives non fournies.	Non classé
	AGM	5 474 576		6 460 000		Conforme Offre financièrement tolérée à 5% de l'offre anormalement basse et confirmée par le soumissionnaire en réponse à la lettre de confirmation de prix N°2026-021/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRCP du 15 avril 2026.	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRES		Lot unique : AGM pour un montant de Cinq millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (5 474 576) francs CFA HTVA et Six millions quatre cent soixante mille (6 460 000) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de quatorze (14) jours.					

REGION DU CENTRE-SUD

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 2025-01-AOO/RCS/D/CR/PRCP DU 29/09/2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN AMPHITHEATRE AU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MANGA. Financement : BUDGET COMMUNAL (Fonds Miniers), GESTION 2025
Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics n°4262 du lundi 03 novembre 2025 page 46.
Convocation de la CCAM : Lettre N° 2025-07/RCS/D/CR/PRCP du 07/11/2025 - Nombre de plis reçus : deux (02)
Nombre de lots : 01 - DATE DE DELIBERATION : 05/12/2025

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
	Enveloppe (E) = 350 000 000					

32	ETY SOLUTIONS SARL	00147815X	BFOUA-2020-B11073	OUAGA	OUEDRAOGO Ibrahim	70 16 00 33	RETENUE
33	MULTI SERVICES	00120610C	BFOUA-2019-B4030	OUAGA	Wendyam Chérifa WANGRE	64 25 80 73	RETERNUE
34	KANTA GLOBAL TRADE SARL	00066189K	BFOUA-2015-B2955	OUAGA	Moumini DABONE	70 88 10 02	RETENUE
35	GALAXIE EQUIPEMENTS SARL	00036748X	BFOUA-2016-M0734	OUAGA	Joachim NIKIEMA	70 22 42 94	RETENUE
36	PRODIST SERVICES	00063451X	BFOUA-2015-A0973	OUAGA	Adama ILBOUDO	79 85 08 30	RETENUE
37	AFRIQUE ELITE	00045406U	BFOUA-01-2013-B12-01188	OUAGA	Karim ILBOUDO	78 10 60 67	RETENUE
38	RAOUF WEND PANGA INTERNATIONAL SARL	00151194W	BFOUA-2021-B0710	OUAGA	Abibata OUEDRAOGO	51 03 37 15	RETENU
39	ANNA MEDICAL SARL	00241731E	BFOUA-01-2024-B12-10808	OUAGA	SIMPORE Sountong-noma Jean J Cedric	66 87 76 54	RETENUE
40	FAT-SOUM GROUPE MED SARL	00086823C	BFOUA-2017-B1159	OUAGA	OUEDRAOGO Abdoul Kafou	72 62 62 62	retenue
41	SOUNMY SERVICES	00296043G	BFOUA-01-2025-B13-20846	OUAGA	SOUNMY SERVICES	50 33 12 48	RETENUE
42	RAFRAYA SERVICES	00284649E	BFOUA-01-2025-B13-14768	OUAGA	ADJOUABOU Aime Frack	71 16 65 18	RETENUE
43	WE SEE INNOV GROUP	00291703 X	BF-OUA-01-2025-B13-18656	OUAGA	WE SEE INNOV GROUP	62 24 64 23	RETENUE
44	GNONR YIDA BUSINESS	00236065R	BFOUA-01-2024-B13-07822	OUAGA	DIANDA Zoenabo	78 26 23 67	RETENUE
45	ENTREPRISE HAMPOUGUINI	00231899M	BFFDG-01-2024-A10-0017	FADA	HANRO Ousmane	73 95 30 75	RETENUE
46	RIMWAOGODO SERVICE DU FASO	00229240Z	BFOUA-01-2024-B13-0424	OUAGA	DIANDA Gaoussou	65 26 61 56	RETENUE
47	WOOBAR SERVICES COMMERCIAL	00144798M	BFOUA-2020-A9348	OUAGA	SOME D.E Marie Viviane	78 63 95 18	RETENUE
48	NOUONTA SERVICE COMMERCIAL SARL	00248640G	BFOUA-01-2024-B13-14351	OUAGA	SOME D.E Marie Viviane	66 49 24 68	RETENUE
49	ETS SHIFA & FRERES	00153080W	BFBGD-2021-A005	BOGANDE	HARO Marie	72 48 71 78	RETENUE
50	GAD MULTI SERVICE TRADING	00191434J	BFBGD-01-2022-A10-00032	BOGANDE	OUEDRAOGO Abel	75 77 83 39	RETENUE
51	ENTREPRISE IMPACT MULTI-SERVICES	00219281Z	BFBGD-01-2023-A10-00089	BOGANDE	LANKOANDE Honorine	64 56 75 34	RETENUE
52	WONTAA TOME ZIE	00228643A	BFOUA-2020-A9348	OUAGA	SOME Kwamé	64 07 33 61	RETENUE
53	SAPEL INTERNATIONAL SARL	00239260 L	BFOUA-01-2024-B13-09495	OUAGA	SAWADOGO Pélagie	72 00 59 61	RETENUE
54	GOLILGO INTERNATIONAL	00255354N	BFOUA-01-2024-B13-18117	OUAGA	GANSONRE Nadège	77 79 65 54	RETENUE
55	DJARGOU MULTI SERVICES	00255075J	BFFDG-01-2024-B13-00334	FADA	OUOBA Férandini	72 86 72 51	RETENUE
56	YZOMPIN MULTI SERVICES	00253725D	BFOUA-01-2024-B13-17216	OUAGA	NACOULMA Hamado	75 67 47 72	RETENUE
II : Entretien et maintenance							
01	E2F	00101449F	BF OUA2018 A1424	OUAGA	Paul Norbert OUEDRAOGO	70 38 26 71	RETENUE
02	E LS SARL	00231912T	BF FDG012024 B1300118	FADA	Joseph LANKOANDE	71 51 25 51	RETENUE
03	YENTEMA SERVICE	00052243G	BF FDG 2013 A 138	FADA	Serge Yentema LANKOANDE	70 07 51 00	RETENUE
04	EZAF INFORMATIQUE	00018006B	BF OUA 2017 M 5568	OUAGA	Adama ZONGO	76 54 65 66	RETENUE
05	INTEGRALE BS SERVICE	00185201J	BF OUA 01 2022 A10 9119	OUAGA	Boubacar SODRE	07 69 04 24	RETENUE
06	ODIAPRO SARL	00283727Z	BFOUA-01-2025-B13-14291	OUAGA	TIENDREBEOGO Claire	70 38 26 71	RETENUE
07	RAFRAYA SERVICES	00284649E	BFOUA-01-2025-B13-14768	OUAGA	ADJOUABOU Aime Frack	71 16 65 18	RETENUE
08	WE SEE INNOV GROUP	00291703 X	BF-OUA-01-2025-B13-18656	OUAGA	WE SEE INNOV GROUP	62 24 64 23	RETENUE
09	GNONR YIDA BUSINESS	00236065R	BFOUA-01-2024-B13-07822	OUAGA	DIANDA Zoenabo	78 26 23 67	RETENUE
10	RIMWAOGODO SERVICE DU FASO	00229240Z	BFOUA-01-2024-B13-0424	OUAGA	DIANDA Gaoussou	65 26 61 56	RETENUE
11	WOOBAR SERVICES COMMERCIAL	00144798M	BFOUA-2020-A9348	OUAGA	SOME D.E Marie Viviane	78 63 95 18	RETENUE
12	NOUONTA SERVICE COMMERCIAL SARL	00248640G	BFOUA-01-2024-B13-14351	OUAGA	SOME D.E Marie Viviane	66 49 24 68	RETENUE
13	ETS SHIFA & FRERES	00153080W	BFBGD-2021-A005	BOGANDE	HARO Marie	72 48 71 78	RETENUE
14	GAD MULTI SERVICE TRADING	00191434J	BFBGD-01-2022-A10-00032	BOGANDE	OUEDRAOGO Abel	75 77 83 39	RETENUE
15	ENTREPRISE IMPACT MULTI-SERVICES	00219281Z	BFBGD-01-2023-A10-00089	BOGANDE	LANKOANDE Honorine	64 56 75 34	RETENUE
16	WONTAA TOME ZIE	00228643A	BFOUA-2020-A9348	OUAGA	SOME Kwamé	64 07 33 61	RETENUE
17	SAPEL INTERNATIONAL SARL	00239260 L	BFOUA-01-2024-B13-09495	OUAGA	SAWADOGO Pélagie	72 00 59 61	RETENUE
18	GOLILGO INTERNATIONAL	00255354N	BFOUA-01-2024-B13-18117	OUAGA	GANSONRE Nadège	77 79 65 54	RETENUE
19	DJARGOU MULTI SERVICES	00255075J	BFFDG-01-2024-B13-00334	FADA	OUOBA Férandini	72 86 72 51	RETENUE
20	YZOMPIN MULTI SERVICES	00253725D	BFOUA-01-2024-B13-17216	OUAGA	NACOULMA Hamado	75 67 47 72	RETENUE



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

SOCIETE DES AEROPORT DU FASO (SAFA)

COMMUNIQUE

Le Directeur de la Commande Publique de la Société des Aéroports du Faso (SAFA), président de la commission d'attribution des marchés porte à la connaissance de tous les candidats à l'Avis d'appel à manifestation d'intérêt N°2026-006/SAFA/DG/DCP pour la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires à consulter dans le cadre de la mise en œuvre des procédures de demandes de cotations exercice 2026 de la Société des Aéroports du Faso (SAFA) que la date limite de dépôt des offres (en ligne) initialement prévue pour le **mardi 21 avril 2026** est reportée au **mardi 05 mai 2026 à 09 heures 00 minute** temps Universel, suite à des requêtes de délai supplémentaire sollicitées par les candidats afin de leur permettre de s'inscrire en ligne via le lien « safa.bf/fournisseurs/public/ ».

**Le Directeur de la Commande Publique,
Président de la Commission attribution des marchés**

Souébou BARRY
Chevalier de l'Ordre du Mérite

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

COMMUNIQUE

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) porte à la connaissance soumissionnaires à la Demande de Prix N°014/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMFC relative à la fourniture de services de restauration au profit du personnel de l'ONEA (Marché à commandes), parue dans le quotidien de la revue des marchés publics N°4371 du vendredi 03 avril 2026 et dont l'ouverture des plis a eu lieu le lundi 13 avril 2026, que suite à des insuffisances techniques constatées dans le dossier et de la non prise en compte des articles 57 et 58 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024, le dit dossier est annulé.

Il s'excuse de tout désagrément que cela pourrait engendrer

Le Directeur des Marchés,

Souleymane SANNE

AGENCE NATIONALE DE BIOSECURITE

Entretien et réparation du matériel roulant à quatre roues au profit de l'ANB

Avis de demande de prix
N° :2026-001/MESRI/SG/ANB/DG/PRCP du 17/04/2026
Financement : Budget de l'ANB, exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 de l'Agence nationale de biosécurité (ANB).

1. L'Agence nationale de biosécurité (ANB) lance une demande de prix ayant pour objet : **l'entretien et la réparation du matériel roulant à quatre roues** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales disposant de **l'agrément technique en la matière** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique : **entretien et réparation du matériel roulant à quatre roues au profit de l'ANB**.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.

Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3 Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **sept (07) jours calendaires par commande**.

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de **la Personne responsable de la commande publique sis Avenue KOUMDAYONRE menant à l'hôpital YALGADO OUEDRAOGO, secteur 3. 2ème étage du bâtiment R+2 situé juste après Secrétariat Permanent du Centre National de Lutte contre le SIDA (SP/CNLS-IST)**.

5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique sis 2ème étage du bâtiment R+2 situé juste après le Secrétariat Permanent du Centre National de Lutte contre le SIDA (SP/CNLS-IST) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) CFA** à auprès de l'Agence comptable de l'ANB situé au 1^{er} étage du bâtiment R+2 situé juste après Secrétariat Permanent du Centre National de Lutte contre le SIDA (SP/CNLS-IST). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées **d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent cinquante mille (350 000) F CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse : **bureau de la Personne responsable de la commande publique sis 2ème étage du bâtiment R+2 situé juste après Secrétariat Permanent du Centre National de Lutte contre le SIDA (SP/CNLS-IST)**, avant **04/05/2026 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

NB : l'enveloppe prévisionnelle est de treize millions sept cent trente-deux mille (13 732 000) F CFA TTC.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai **de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique
Président de la commission d'attribution des marchés

Issiaka ROAMBA
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

Fourniture de consommables de chirurgie

Avis de demande de prix à commande

N°2026/10/MS/SG/CHU-T

Date : 15/04/2026

Financement : BUDGET – CHU-T-Gestion 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion2026, du Centre Hospitalier Universitaire de TENGANDOGO (CHU-T).

1. Le Centre Hospitalier Universitaire de TENGANDOGO (CHU-T) dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **fourniture de consommables de chirurgie** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures se décomposent en lot unique.

-Lot unique : fourniture de consommables de chirurgie.

3. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2026 et le délai de livraison ne devrait pas excéder trente **(30) jours par commande**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de TENGANDOGO (CHU-T). 11BP 104 Ouaga CMS 11, Tél : 25 49 09 00.

Les exigences en matière de qualifications sont :

Capacité technique :

Voir le DPDPX pour les informations détaillées.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire -de TENGANDOGO (CHU-T). 11BP 104 Ouaga CMS 11, tél : 25 49 09 00 Poste 1138, et moyennant paiement d'un montant non remboursable **de trente mille (30.000) F CFA** à *la caisse du CHU-T*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au bureau du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de TENGANDOGO (CHU-T). 11 BP 104 Ouaga CMS 11 **tél : 25 49 09 00**, avant les **04/05/2026 à 09 heures 00 minute** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion située au R+1 du bâtiment de l'administration du CHU-T.

L'enveloppe prévisionnel est d'un montant minimum de **dix millions (10.000.000) F CFA HTVA** et d'un montant maximum de **vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA HTVA**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

Olo DOLY

Administrateur des services de santé

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

Acquisition de pochettes de films médicaux.

Avis de demande de prix

N°2026/11/MS/SG/CHU-T

Date : 16/04/2026

Financement : BUDGET – CHU-T-Gestion 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, du Centre Hospitalier Universitaire de TENGANDOGO (CHU-T).

1. le Centre Hospitalier Universitaire de TENGANDOGO (CHU-T) dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de pochettes de films médicaux** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en **lot unique**: acquisition de pochettes de films médicaux au profit du CHU-T.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de TENGANDOGO (CHU-T). 11BP 104 Ouaga CMS 11, Tél : 25 49 09 00

Les exigences en matière de qualifications sont :

Capacité technique : Voir le DPDPX pour les informations détaillées.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire -de TENGANDOGO (CHU-T). 11BP 104 Ouaga CMS 11, Tél : 25 49 09 00 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : **trente mille (30.000) F CFA à la caisse du CHU-T**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de TENGANDOGO (CHU-T). 11 BP 104 Ouaga CMS 11 Tél : **25 49 09 00**, avant le **04/05/2026 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion située au R+1 du bâtiment de l'administration du CHU-T.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

N.B : Le montant prévisionnel de l'enveloppe est de trente millions (30 000 000) F CFA TTC.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Olo DOLY

Administrateur des Services de Santé

Acquisition de consommables informatiques et spécifiques au profit de l'INSD

Avis de demande de prix à commandes
N°2026-004/MEF/SG/INSD/PRCP du 15/04/2026
Financement : Budget INSD, Exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés de l'INSD, Exercice 2026.

1- La Personne responsable de la commande publique, Président de la commission d'attribution des marchés de l'INSD dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet **l'acquisition de consommables informatiques et spécifiques au profit de l'INSD** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Elles devront fournir une **copie légalisée de l'Agrément technique en matière informatique Domaine 1, Catégorie A en cours de validité**.

Les prestations sont en deux (02) lots comme suit :

- **lot 1 : Acquisition de consommables informatiques et spécifiques au profit de l'INSD ;**
- **lot 2 : Acquisition de consommables informatiques dans le cadre des enquêtes palu/PADS et MICS, et la convention NRC/Norvège.**

Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2026, reconductible une fois et le délai d'exécution de chaque commande ne peut excéder **quinze (15) jours**.

3- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique sis au Rez-de-chaussée du bâtiment R+5 de l'Institut national de la statistique et de la démographie, Avenue Pascal ZAGRE 01 BP 374 Ouagadougou 01** téléphone 25 49 85 00 ou 78 00 31 95 du lundi au jeudi de 7h30 à 16h et le vendredi de 7h30 à 16h30.

4- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique de l'INSD, sis au Rez-de-chaussée du bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01, téléphone 25 49 85 00 ou 78 00 31 95** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **rente mille (30 000) FCFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 2 à l'Agence comptable de l'INSD sise au 5^e étage du bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01**.

5- Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million trois cent cinquante mille (1 350 000) FCFA pour le lot 1 et quatre cent soixante-cinq mille (465 000) FCFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises **dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique de l'INSD sis au Rez-de-chaussée du bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01, téléphone 25 49 85 00 ou 78 00 31 95**, avant le **04/05/2026 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

7- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

NB : Les montants prévisionnels sont les suivants :

- **Lot 1 : Quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA TTC ;**
- **Lot 2 : Quinze millions cinq cent mille (15 500 000) FCFA TTC.**

**La Personne responsable de la commande publique,
Président de la commission d'attribution des marchés**

S. Alain BOUENDE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Acquisition de condiments au profit du Ministère de la Justice

Avis de demande de prix à commandes
N° :2026-012/MJ/SG/DMP du 17/04/2026
Financement : Budget Etat, exercice 2026

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du Ministère de la Justice, exercice 2026.

1. Le président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de la Justice dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix à commandes ayant pour objet : **acquisition de condiments au profit du Ministère de la Justice** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions se décomposent en **deux (02) lots distincts** comme suit :

- **Lot 1 : Acquisition de condiments au profit des détenus vulnérables des Etablissements Pénitentiaires ;**
- **Lot 2 : Acquisition de condiments au profit du Centre de production agricole de Baporo.**

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **trente (30) jours par commande pour chacun des lots 1 et 2.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 1 et 2** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF/MEF). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix à commandes transmis par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent cinquante mille (250 000) FCFA pour le lot 1 et quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01, avant le **04/05/2026 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de vingt-quatre millions sept cent trente mille cent cinquante (24 730 150) FCFA TTC dont :
Lot 1 : huit millions sept cent cinquante mille (8 750 000) FCFA TTC ;
Lot 2 : quinze millions neuf cent quatre-vingt mille cent cinquante (15 980 150) FCFA TTC.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés/pi

Sinaré ZERBO

Acquisition de licences Zoom et de puissances de calcul GPU au profit de l'ANPTIC

Avis de demande de prix à commandes
N°2026-004/MTDPCE/SG/ANPTIC/DG/SG/PRM du 15/04/2026
Financement : *Budget ANPTIC, exercice 2026*

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026, de l'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC).

L'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet à l'**acquisition de licences zoom et de puissances de calcul GPU au profit de l'ANPTIC**.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et titulaire d'**Agrément technique en matière informatique Domaine 5 catégorie unique**.

Les acquisitions sont en lot unique avec un budget prévisionnel de **quarante-six millions (46 000 000) Francs CFA** toutes taxes comprises.

Le délai contractuel sera de **douze (12 mois)** et le **déla i d'exécution de chaque commande sera de trente (30) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de l'ANPTIC sise au Boulevard de l'Insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, au 3^{ème} étage de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO, 03 BP 7138 OUAGADOUGOU 03; tel : 25 49 00 24/25 49 77 75.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés de l'ANPTIC, sise au Boulevard de l'Insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, au 3^{ème} étage de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO, 03 BP 7138 OUAGADOUGOU 03; tel : 25 49 00 24/25 49 77 75 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** à la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'ANPTIC.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **neuf cent vingt mille (920 000) Francs CFA** devront parvenir ou être remises au service courrier de l'ANPTIC, sise au Boulevard de l'Insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, au Rez de chaussée de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO, avant le **04/05/2026 à 09 heures 00 minute**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Saphardine NIGNAN

Fourniture d'équipements de laboratoire au profit de l'ONEA

Avis de Demande de Prix
N°018/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMFC
Financement : Budget ONEA, gestion 2026

Cet avis de Demande de Prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

L'ONEA dont l'identification complète est précisée aux *Données Particulières de la Demande de Prix (DPDPX)* lance une Demande de Prix pour la fourniture et installation de batteries, d'armoires de compensation automatique, de commande et de système de contrôle au profit de l'ONEA, tels que décrits dans les *Données particulières de la Demande de Prix*.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en **un lot (01) unique** et les candidats devront soumissionner à l'ensemble des articles du lot.

Les fournitures se décomposent en **un (01) lot unique : fourniture des équipements de laboratoire au profit de l'ONEA ;**

Le délai de livraison des fournitures ne devrait pas excéder **cent quatre-vingt (180) jours**.

Les Candidats éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de Demande de Prix dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, deuxième étage, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

Tout Candidat éligible intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte N°220, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies plus la version numérique, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées de la **garantie de soumission de deux millions (2 000 000) FCFA** devront parvenir ou être remises au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08 / 71 30 92 55 – Fax : (+226) 25 43 19 11 avant le **04/05/2026 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel est de **soixante-neuf millions sept cent neuf mille cinq cent soixante-deux (69 709 562) Francs CFA TTC**.

- Conformément aux dispositions de l'article 115 alinéa 4 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires dont les offres financières sont dans la limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse seront invités à une confirmation de leurs prix. Le taux de la garantie de bonne exécution en cas d'attribution dans ce cas de figure sera de 30% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.
- Conformément aux dispositions de l'article 116 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires qui présenteront des offres déséquilibrées verront le taux de la garantie de bonne exécution passer à 40% du prix de base du marché augmenté ou diminué des avenants le cas échéant en cas d'attribution.

*Le Directeur des Marchés,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés,*

Souleymane SANNE

Fourniture de matériels d'exploitation des STBV au profit de l'ONEA.

Avis de demande de prix
N°019/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMFC
Financement : Budget ONEA, gestion 2026

Cet avis de Demande de Prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

L'ONEA dont l'identification complète est précisée aux *Données Particulières de la Demande de Prix* lance une Demande de Prix relative à la **fourniture de matériels d'exploitation des STBV**, tels que décrits dans les *Données particulières*.

La participation est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en **lot unique** intitulé comme suit : **fourniture de matériels d'exploitation des STBV au profit de l'ONEA.**

Le délai de livraison est de **deux (02) mois**.

Les Candidats éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, deuxième étage, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

Tout Candidat éligible intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte N°220, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies plus la version numérique, conformément aux données particulières, et accompagnées d'une **garantie de soumission de sept cent mille (700 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08 – Fax : (+226) 25 43 19 11 avant le **04/05/2026 à 09 heures 00 minute**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Le Candidat restera engagé par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

N.B. :
Budget prévisionnel est de : **trente-trois millions trois cent quatre-vingt-deux mille (33 382 000) Francs CFA TTC.**

Conformément aux dispositions de l'article 115 alinéa 4 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires dont les offres financières sont dans la limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse seront invités à une confirmation de leurs prix. Le taux de la garantie de bonne exécution en cas d'attribution dans ce cas de figure sera de 30% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.

Conformément aux dispositions de l'article 116 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires qui présenteront des offres déséquilibrées verront le taux de la garantie de bonne exécution passer à 30% du prix de base du marché augmenté ou diminué des avenants le cas échéant en cas d'attribution

*Le Directeur des Marchés,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

Souleymane SANNE

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Acquisition et l'aménagement de sept (07) conteneurs pour archivage dans les agences commerciales

**Avis de Demande de Prix
N° 013/2026**

La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget gestion 2026 afin de financer l'acquisition et l'aménagement de sept (07) conteneurs pour archivage dans les agences commerciales.

1- La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières du Dossier de Demande de Prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet, l'acquisition et l'aménagement de sept (07) conteneurs pour archivage dans les agences commerciales.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées et titulaires d'agrément technique B1 à B4 du Ministère de la Construction de la Patrie, et pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'une interdiction ou d'une suspension et en règle vis-à-vis de l'administration du Burkina Faso.

Le budget prévisionnel des prestations est de : **quatre-vingt millions cinq cent mille (80 500 000) francs CFA TTC.**

3- Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder **quatre-vingt-dix (90) jours.**

4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés sise à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dm2@sonabel.bf. Ils peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, au 2ème étage, de l'immeuble COMPAORE situé au côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.

5- Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, 2^e étage à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000, et moyennant le paiement de **soixante-quinze mille (75 000) F CFA**, à la caisse siège sise au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

6- Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB ou d'un CD contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, au 2ème étage à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000, au plus tard le **06/05/2026 à 09 heures 00 minute**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

7- Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **un million six cent mille (1 600 000) F CFA.**

8- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **06/05/2026 à 09 heures 00 minute** à l'adresse suivante : Salle de réunions au rez de chaussée, de l'immeuble COMPAORE situé au côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

9- Les Candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 12 des IC et aux DPDPX.

10- La SONABEL se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

NB :

✓ Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

✓ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO
Chevalier de l'ordre de l'Etalon

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES

Acquisition d'équipement de protection individuelle au profit de la SONABHY

APPEL D'OFFRES
N°2026-004/MICA/SONABHY
Financement : Budget SONABHY exercice 2026

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 de la SONABHY

1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux données particulières de l'appel d'offres lance un appel d'offres ayant pour objet l'acquisition d'équipement de protection individuelle au profit de la SONABHY :

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
L'acquisition se compose de deux (02) lots comme suit :

Lot 1 : Acquisition d'équipement de protection individuelle au profit de la SONABHY à Bingo

Lot 2 : Acquisition d'équipement de protection individuelle au profit de la SONABHY à PENI

3. Le délai d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) F CFA pour le lot 01 et cent mille (100 000) F CFA pour le lot 02 à la caisse de la SONABHY**. La méthode de paiement sera *en espèce*. Le Dossier d'Appel d'offres sera déposé physiquement. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **sept millions sept cent cinquante mille (7 750 000) FCFA pour le lot 01 et deux millions cent cinquante mille (2 150 000) FCFA pour le lot 02** devront parvenir ou être remises au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le 21/05/2026 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres.

8. Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 40% en application des dispositions de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES /PM/MEFP du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

NB : l'enveloppe financière est de :

Lot 01 : trois cent quatre-vingt-huit millions cinq cent quatre-vingt-huit mille (388 588 000) FCFA TTC

Lot 02 : cent huit millions huit cent cinquante-trois mille (108 853 000) FCFA TTC

Le Directeur des Marchés Publics

K. Socratès Yannick BASSOLE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET
TECHNIQUE

Travaux de réfection du bloc de bureaux de la conseillère, de la vie scolaire, du cyber café et
de six (06) salles de classe au Lycée Yadega de Ouahigouya

Avis de demande de prix
N° 2026-0008/MESFPT/SG/DMP du 14/04/2026
Financement : Don de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB), exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique.

1 Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (*agrément technique B1 au moins en bâtiment et travaux publics*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en *lot unique*.

3 Le délai d'exécution ne devrait pas excéder *quatre-vingt-dix (90) jours*.

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la **Direction des marchés publics (DMP) du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT), sis à l'aile Nord-Est, 3^{ème} étage du 1^{er} bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR. Numéro de téléphone : (226) 54 46 10 57.**

5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat de la DMP/MESFPT, sis au 3^{ème} étage du 1^{er} bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR, téléphone : (226) 54 46 10 57** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF/MEF). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6 Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une **garantie de soumission d'un montant d'un million six cent mille (1 600 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse du **secrétariat de la DMP/MESFPT, sis au 3^{ème} étage du 1^{er} bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR, téléphone : (226) 25 49 77 10/ 54 46 10 57**, avant le **04/05/2026 à 09 heures 00 minute au plus tard à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai **de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

8 L'enveloppe prévisionnelle est de soixante-six millions neuf cent vingt-cinq mille cent cinquante et un (66 925 151) de francs CFA TTC.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Zakarya SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite

PROJET COMMUNAUTAIRE DE RELEVEMENT ET DE STABILISATION POUR LE SAHEL

Travaux de réalisation de 10 blocs de 5 boutiques de rue et de 18 blocs de latrines à 03 postes dans les formations sanitaires les écoles et lieux publics dans les Régions de Yaadga et des Koulé

Appel d'Offres national
N° 2026-021/MEF/SG/DMP du 07/04/2026
CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF
REFERENCE STEP : BF-UCP-PCRSS-529223-CW-RFB

1. Le BURKINA FASO à travers le Ministère de l'Economie et des Finances a reçu un financement de la Banque mondiale (Association Internationale pour le Développement (IDA) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché : **Travaux de réalisation de 10 blocs de 5 boutiques de rue et de 18 blocs de latrines à 03 postes dans les formations sanitaires les écoles et lieux publics dans les Régions de Yaadga et des Koulé.**

2. Le Directeur des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Economie et des Finances invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation des : **Travaux de réalisation de 10 blocs de 5 boutiques de rue et de 18 blocs de latrines à 03 postes dans les formations sanitaires les écoles et lieux publics dans les Régions de Yaadga et des Koulé** composés de deux (02) lots distincts ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Travaux de réalisation de 5 blocs de 5 boutiques de rue et de 15 blocs de latrines à 03 postes dans les formations sanitaires, les écoles et lieux publics dans la Région des Koulé ;

- **Lot 2** : Travaux de réalisation de 5 blocs de 5 boutiques de rue et de 3 blocs de latrines à 03 postes dans les formations sanitaires, les écoles et lieux publics dans la Région de Yaadga.

3. La passation de marchés sera conduite par la procédure d'appel d'offres au niveau national en utilisant un Document d'Appel d'Offres (DAO) tel que défini dans les « Règles de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI. » Février 2025 « les Règles de Passation des Marchés », et est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.

4. Les Soumissionnaires intéressés de pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du guichet de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et examiner le Document d'Appel d'Offres durant les heures de bureau 8h à 15h00 mn à l'adresse indiquée ci-dessous: Direction des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment R+11 du Ministère de l'Économie et des Finances, situé dans la Zone d'Activités commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Numéro de téléphone : 25-47-20-62.

Les Soumissionnaires nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

Une attestation de situation Fiscale ;

Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;

Une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;

Une attestation de Non Engagement de l'Agence Judiciaire de l'Etat ;

Une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;

Un certificat de non faillite.

un agrément technique de Catégorie B3 pour les lots 1 et 2 délivré par le Ministère en Charge de l'Habitat et en cours de validité.

Les soumissionnaires des autres pays membres de l'UEMOA doivent fournir les pièces administratives requises par la législation de leur pays.

Les Soumissionnaires hors zone UEMOA devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

Une attestation de registre du commerce ;

Un certificat de non faillite.

Le délai d'exécution sera de :

- **Quatre (04) mois calendaires pour le lot 1 ;**

- **Trois (03) mois pour le lot 2.**
5. Le Document d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tous les Soumissionnaires de pays éligibles à l'adresse ci-dessous contre un paiement¹ non remboursable de :
- **LOT 1 : Deux cent mille (200 000) F CFA ;**
 - **LOT 2 : Cent cinquante mille (150 000) F CFA.**
- auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh à Ouagadougou. La méthode de paiement sera espèces ou chèque bancaire certifié.
6. Les Offres doivent être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEF, sis au Rez-de-chaussée du bâtiment R+11 du Ministère de l'Économie et des Finances, 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Numéro de téléphone : 25-47-20-69/64 91 35 51 au plus tard le **21/05/2026 à 09 heures 00 minute.** La remise des Offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des Offres à l'adresse indiquée ci-dessous : salle de réunion de la **DMP/MEF, sis au Rez-de-chaussée du bâtiment R+11 du Ministère de l'Économie et des Finances sise à la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), le 21/05/2026 à 09H 30 mn TU.**
7. Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une **Garantie d'Offre** valable 28 jours après l'expiration de la validité de l'offre, pour un montant de :
- **Lot 1 : sept millions sept cent mille (7 700 000) F CFA ;**
 - **Lot 2 : Cinq millions (5 000 000) F CFA ;**
- Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Moumouni TAO
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>

PROJET COMMUNAUTAIRE DE RELEVEMENT ET DE STABILISATION POUR LE SAHEL

TRAVAUX DE REALISATION DE TREIZE (13) MAGASINS DE STOCKAGE POUR PRODUITS AGRICOLES DE 500 TONNES DANS LES REGIONS DU YAADGA ET DES KOULSE

Appel d'Offres ouvert national
N° 2026-022/MEF/SG/DMP du 07/04/2026
CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF
REFERENCE STEP : BF-UCP-PCRSS-529233-CW-RFQ

1. Le BURKINA FASO à travers le Ministère de l'Economie et des Finances a reçu un financement de la Banque mondiale (Association Internationale pour le Développement (IDA) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché : **travaux de réalisation de treize (13) magasins de stockage pour produits agricoles de 500 Tonnes dans les régions du Yaadga et des Koulse.**

2. Le Directeur des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Economie et des Finances invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation des : **travaux de réalisation de treize (13) magasins de stockage pour produits agricoles de 500 Tonnes dans les régions du Yaadga et des Koulse** composés de deux (02) lots distincts ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Travaux de réalisation de huit (08) magasins de stockage pour produits agricoles de 500 Tonnes dans la région du Yaadga ;
- **Lot 2** : Travaux de réalisation de cinq (05) magasins de stockage pour produits agricoles de 500 Tonnes dans la région des Koulse.

3. La passation de marchés sera conduite par la procédure d'appel d'offres au niveau national en utilisant un Document d'Appel d'Offres (DAO) tel que défini dans les « Règles de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI. » Février 2025 « les Règles de Passation des Marchés », et est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.

4. Les Soumissionnaires intéressés de pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du guichet de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et examiner le Document d'Appel d'Offres durant les heures de bureau 8h à 15h00 mn à l'adresse indiquée ci-dessous: Direction des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment R+11 du Ministère de l'Économie et des Finances, situé dans la Zone d'Activités commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Numéro de téléphone : 25-47-20-62.

Les Soumissionnaires nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

- une attestation de situation Fiscale ;
- une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;
- une attestation de Non Engagement de l'Agence Judiciaire de l'Etat ;
- une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;
- un certificat de non faillite.
- un agrément technique de Catégorie B4 pour chaque lot (1 et 2) délivré par le Ministère en Charge de l'Habitat et en cours de validité.

Les soumissionnaires des autres pays membres de l'UEMOA doivent fournir les pièces administratives requises par la législation de leur pays.

Les Soumissionnaires hors zone UEMOA devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

- Une attestation de registre du commerce ;
- Un certificat de non faillite.

Le délai d'exécution sera de :

- cinq (05) mois calendaires pour le lot 1 ;
- quatre (04) mois pour le lot 2.

5. Le Document d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tous les Soumissionnaires de pays éligibles à l'adresse ci-dessous contre un paiement² non remboursable de :

- LOT 1 : deux cent mille (200 000) F CFA ;

- LOT 2 : soixante-quinze mille (75 000) F CFA.

auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh à Ouagadougou. La méthode de paiement sera espèces ou chèque bancaire certifié.

6. Les Offres doivent être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEF, sis au Rez-de-chaussée du bâtiment R+11 du Ministère de l'Économie et des Finances, 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Numéro de téléphone : 25-47-20-69/64 91 35 51 au plus tard le **21/05/2026 à 09 heures 00 minute**. La remise des Offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des Offres à l'adresse indiquée ci-dessous : salle de réunion de la **DMP/MEF, sis au Rez-de-chaussée du bâtiment R+11 du Ministère de l'Économie et des Finances sise à la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), le 21/05/2026 à 09 heures 30 minutes**

7. Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une **Garantie d'Offre** pour un montant de :

- **Lot 1 : Quatorze millions cinq cent mille (14 500 000) francs CFA ;**

- **Lot 2 : Neuf millions (9 000 000) F CFA.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Moumouni TAO
*Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances*

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>

CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA ET LES IST

Recrutement de deux consultants individuels pour réaliser une évaluation indépendante de la mise en œuvre du paquet d'interventions au profit des populations à haut risque

**Appel à manifestation d'intérêt
N° 2026-002/PRES/CNLS-IST/CPFM/SSP**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'extension la subvention BFA-H-SPCNLS 3714 du Fonds Mondial Sida Secteur Public, le Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST) lance un avis de manifestation d'intérêt pour la sélection de deux consultants individuels pour réaliser une évaluation indépendante de la mise en œuvre du paquet d'interventions au profit des populations à haut risque.

Description de la prestation

L'objectif général de l'étude est de coordonner l'évaluation de la mise en œuvre du paquet d'interventions au profit des autres populations à risque dans la réponse nationale au VIH.

De façon spécifique, les consultants retenus travailleront en étroite collaboration avec la coordination de la cellule du Projet Fonds Mondial Sida Secteur Public du SP/CNLS-IST afin de :

- Décrire la chaîne d'approvisionnement des intrants de prévention VIH, leur distribution aux cibles et le rapportage de la consommation par les autres populations à risque ;
- Mesurer le niveau de mise en œuvre de l'offre globale des services de prévention combiné aux autres populations à risque ;
- Analyser les forces, faiblesses et contraintes liées à la mise en œuvre du paquet d'interventions VIH au profit des autres populations à risque ;
- ⋮
- Formuler des recommandations

Participation

La participation à la concurrence est ouverte, à égalité de conditions à tous les consultants individuels qualifiés selon les profils suivants :

Profil 1 : Consultant principal, expert en santé publique

Profil 2 : Consultant associé

Les bureaux d'études ne sont pas autorisés à soumettre de proposition.

Les consultants intéressés doivent fournir un dossier de manifestation d'intérêt composé de :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Secrétaire Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST) précisant le profil pour lequel ils postulent ;
- un curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications (diplôme, ancienneté, , marchés similaires) ;
- toute information permettant d'évaluer la capacité technique du consultant ;
- une copie légalisée du diplôme requis ;
- les copies des attestations de travail, attestations de bonne exécution ou certificats de service-fait justifiant les qualifications et expériences professionnelles du Consultant pour la mission ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires (joindre les copies des pages de garde et page de signature des contrats approuvés et les attestations ou certificats de bonne fin d'exécution ;
- l'adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, email, etc...

Financement et durée de la mission

Le Financement est assuré par la subvention BFA-H-SPCNLS 3714 du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, ligne budgétaire : 75.

La durée de la mission est de quarante-cinq (45) jours perlés.

Présentation et dépôt des offres

Les dossiers rédigés en langue française en trois (03) exemplaires (1 original + 2 copies marquées comme telles) seront déposées sous plis fermé au secrétariat de la Cellule du Projet Fonds Mondial, bureau N°10 sis au Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), situé à l'angle de l'avenue du Burkina et de l'avenue KUMDA-YÔORE.

Les plis devront porter la mention suivante : « Manifestation d'intérêt pour le profil N° (**préciser le profil 1 ou 2**) en vue de la réalisation d'une évaluation indépendante de la mise en œuvre du paquet d'interventions au profit des populations à haut risque ».

La date limite de soumission des dossiers est fixée pour le **06/05/2026 à 09 heures 00 minute** délai de rigueur.

L'ouverture des plis interviendra en séance publique dans la salle de réunion du SP/CNLS-IST le même jour à partir de 09 heures 00 mn TU.

Seul le consultant le plus qualifié par profil sera invité à soumettre une proposition technique et financière puis, à condition que cette proposition soit conforme et acceptable, sera invité à négocier le marché.

En cas de négociation non concluante, le consultant dont la proposition financière est classée deuxième sera invité à négocier le contrat.

Les consultants resteront engagés par leurs propositions pour un délai de 90 jours, à compter de la date de remise des propositions

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus au secrétariat de la Cellule du Projet Fonds Mondial, bureau N°10 sis au Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), situé à l'angle de l'avenue du BURKINA FASO et de l'avenue KUMDA-YÔORE. Téléphone : 25 30 66 33/70 98 70 88.

***le Coordonnateur de l'Unité Centrale de Planification et de Suivi –
Evaluation du SP/CNLS-IST, Président de la CAM***

Paul BAMBARA

*Chevalier de l'Ordre de Mérite
Agrafe Santé*

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE

**Constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs et prestataires
au profit du CHUP-CDG pour l'année 2026**

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2026-02/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2026, le Centre Hospitalier Universitaire Pédiatrique Charles de Gaulle (CHUP-CDG) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations.

Numéro de lot	Domaines
Fournitures et équipements	
Lot1	Achat de matériels de protection (casaques-champs etc.)
Lot2	Entretien et maintenance des installations de fluides médicaux
Lot3	Entretien et maintenance de la climatisation et de la chambre froide
Lot4	Entretien et maintenance des groupes électrogènes
Lot5	Entretien et prévision incendie

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Le CHUP-CDG rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service à son niveau, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur Général du CHUP-CDG indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
5. Une copie de l'agrément technique s'il y a lieu.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires » auprès de la Direction des Marchés Publics du CHUP-CDG sis au 1er niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, 01 BP 1198 Ouagadougou 01 ; bureau DMP, tel : 25 36 67 76 poste : 1028 au plus tard le **27/04/2026 à 09 heures 00 minute**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Augustin N. BALMA
Administrateur des Services de Santé

MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

Recrutement d'un consultant (firme) pour la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) et l'élaboration des Plans d'Urbanisme de Détails (PUD) de la ville de Kaya dans le cadre du PMDUVS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2026/016/MCP/SG/DMP/SMT-PI

PAYS : Burkina Faso

NOM DU PROJET : Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ministère de la Construction de la Patrie

EMPRUNTEUR : BANQUE MONDIALE

FINANCEMENT : crédit IDA n°7413 du 20/10/2023

1. Le Burkina Faso a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un crédit pour le financement du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS). Il souhaite utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant (firme) pour la **révision du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) et l'élaboration des Plans d'Urbanisme de Détails (PUD) de la ville de Kaya**.

2. Les services de consultant comprennent l'évaluation de la mise en œuvre des outils de planification urbaine, l'élaboration du SDAU révisé et du PUD de la ville.

Pour plus de détails sur les services, bien vouloir consulter les termes de références.

3. Le Directeur des Marchés Publics (DMP) du Ministère de la Construction de la Patrie (MCP) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations démontrant qu'ils ont les qualifications requises et les expériences pertinentes pour l'exécution de la mission.

4. Les dossiers de manifestation d'intérêt seront composés comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des marchés publics du Ministère de la Construction de la Patrie, précisant l'objet de la mission ;
- Les documents de création du bureau ;
- les justificatifs des missions similaires réalisées, plus précisément, des expériences similaires avérées des dix (10) dernières années ;
- l'organisation technique et managériale du consultant et toute autre information permettant d'évaluer les qualifications du cabinet.

5. Les critères de sélection, pour un total de **100 points**, sont comme suit :

Critère	Description de la notation du critère	Note max
Nature des activités du candidat en relation avec la mission	Le candidat devra justifier de sa qualification dans le domaine des études de planification urbaine : - Agrément non conforme : éliminatoire - Agrément conforme : 10 points ✓ Pour les nationaux : fournir l'agrément d'urbanisme délivré par le ministère en charge de l'urbanisme Pour les consultants étrangers : être en groupement avec un cabinet burkinabè ayant l'agrément	10 points
Nombre d'années d'expérience générale	- moins de 03 ans d'expérience (00 point) - de 03 an à moins de 05 ans d'expérience (05 points) - 05 ans et plus (10 points) l'expérience sera comptabilisée comme suit : à partir de la date de création du bureau (document à l'appui)	10 points
Qualification du candidat dans le domaine : références d'études dans le domaine de la planification urbaine durant les dix (10) dernières années (à compter de 2016), justifiées concomitamment par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin	- chaque référence similaire sera notée sur 10 points, pour un maximum de références similaires fixé à cinq (05), soit 50 points au total NB : seront considérées uniquement les références similaires d'au moins 40 millions.	50 points

Organisation technique et managériale du cabinet	<ul style="list-style-type: none"> - Note de présentation du candidat (une présentation complète du cabinet portant sur son identification, historique, missions et attributions, organisation interne, activités et réalisations phares, en 3 pages maximum) : 10 points - Organigramme (organigramme schématisé du consultant pour l'exécution de la mission, permettant de comprendre les interrelations et les liens entre les acteurs, en 1 page maximum) : 05 points - Définition des postes (définition des postes, des rôles des experts et leurs responsabilités pour l'exécution de la mission, en 1 page maximum) : 05 points 	20 points
Présentation de la soumission	Le candidat devra soumettre un document bien ordonné, lisible, facilement exploitable et chaque mission similaire doit comprendre la fiche synthétique en une page (présentant l'objet, la synthèse des tâches réalisées, le montant, la date de démarrage, la date de fin, le commanditaire et son adresse, la source de financement, la localité, . . .) suivie des pages de gardes et de signatures du contrat, et de l'attestation de bonne fin) 10 points	10 points
Note totale		100 points

NB : -La note technique minimale pour être qualifié est de 50 points.

6. -Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **qualifications des consultants** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de juillet 2016, dernière révision en septembre 2025.

7. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences en la forme d'un groupement solidaire avec au plus **deux (02) membres**.

8. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de juillet 2016, dernière révision en septembre 2025.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires tels que les termes de référence auprès de la Direction des Marchés Publics à l'adresse suivante : 03 BP 7011 Ouagadougou 03. Tél : 51 29 15 49 sis Avenue du 11 décembre, dans l'enceinte du Building Lamizana, au 3^e étage, aux jours ouvrables et aux heures suivantes : de 08 heures 00 minute GMT à 12 heures 30 minutes GMT le matin et de 13 heures 30 minutes GMT à 16 heures 00 minute GMT le soir.

10. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française en **un (01) original et trois (03) copies** pour le dépôt physique seront reçues au secrétariat de la Direction des Marchés publics du Ministère de la Construction de la Patrie - 03 BP 7011 Ouagadougou 03. Tél : 51 29 15 49 sis Avenue du 11 décembre, dans l'enceinte du Building Lamizana, au plus tard le **06/05/2026 à 09 heures 00**. Les candidats intéressés ont la possibilité de soumettre leur dossier par courrier électronique en fichier PDF aux adresses suivantes : sorebiiga80@gmail.com et copie à innocentki@yahoo.fr.

L'ouverture des plis aura lieu le **06/05/2026 à 09 heures 30 minutes** dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie à l'adresse ci-dessous.

11. **Adresse : A l'attention de :**
Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie,
Hamidou OUEDRAOGO,
Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie (DMP/MCP) : 03 BP 7011 Ouagadougou 03. Tél : 51 29 15 49 sis
Avenue du 11 décembre, dans l'enceinte du Building Lamizana, au 3^e étage.

Le Directeur des Marchés Publics

Hamidou OUEDRAOGO
*Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances*



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

UNIVERSITÉ YEMBILA ABDOULAYE TOGUYENI

Location de site pour l'hébergement des étudiants lors des sorties d'études hors de Fada au profit de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2026-003/UYAT/P/CAB/PRCP du 15/04/2026

Financement : Budget de Université de Yembila Abdoulaye TOGUYENI, exercice 2026

Montant prévisionnel : Seize millions (16 000 000) F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics exercice 2026 de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

1. L'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPX)* lance une demande de prix ayant pour objet location de site pour l'hébergement des étudiants lors des sorties d'études hors de Fada au profit de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en *un lot unique*.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **l'année budgétaire 2026**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à l'adresse ci-dessous :

Rue : **Route de Bogandé,**

Étage/ numéro de bureau : Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI, sise à la Présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

Ville : **Fada N'Gourma**

Boîte postale : **BP 54 Fada N'Gourma**

Pays : **Burkina Faso**

Numéro de téléphone : **75-47-93-30**

Adresse électronique : rodrique1278@gmail.com

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA** à l'agence comptable de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent quatre-vingt mille (480 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne responsable de la Commande Publique situé à la présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI avant le **04/05/2026 à 09 heures 30 minutes** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Ounténi TANKOANO

Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

UNIVERSITÉ YEMBILA ABDOULAYE TOGUYENI

**Fourniture de Pause-café et déjeuner au profit de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI
(deux (02) lots)**

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2026-004/UYAT/P/CAB/PRCP du 15/04/2026

Financement : Budget de Université de Yembila Abdoulaye TOGUYENI, exercice 2026

Montant prévisionnel : quarante millions (40 000 000) F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics exercice 2026 de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

1. L'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **fourniture de Pause-café et déjeuner en deux (02) lots** au profit de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en **deux (02) lots**.

- **Lot1** : Fourniture de pause-café et déjeuner à Fada au profit de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI ; le montant prévisionnel est de **vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC**

- **Lot2** : Restauration des étudiants lors des sortie d'études hors de Fada ; le montant prévisionnel est de **quinze millions (15 000 000) FCFA TTC**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des deux (02) lots. Dans le cas où ils soumissionnent les **deux (02) lots**, ils devront présenter une soumission **séparée pour chaque lot**.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'**année budgétaire 2026**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à l'adresse ci-dessous :

Rue : **Route de Bogandé,**

Étage/ numéro de bureau : Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI, sise à la Présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

Ville : **Fada N'Gourma**

Boîte postale : **BP 54 Fada N'Gourma**

Pays : **Burkina Faso**

Numéro de téléphone : **75-47-93-30**

Adresse électronique : rodrique1278@gmail.com

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

- **Lot 1 : trente mille (30 000) FCFA,**

- **Lot 2 : vingt mille (20 000) FCFA**

à l'*agence comptable de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- **Lot 1 : sept cent cinquante mille (750 000) F CFA,**

- **Lot 2 : quatre cent cinquante mille (450 000) F CFA**

devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne responsable de la Commande Publique situé à la présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI avant le **04/05/2026 à 09 heures 30 minutes**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Ounténi TANKOANO

Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

**DIRECTION PROVINCIALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DU BAM**

**Liste des Fournisseurs/ Prestataires à constituer pour les demandes de cotations de la
Direction Provinciale de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et
Technique du Bam (DPESFPT/Bam)**

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2026-01/MESFPT/SG/DRESFPT-KLS/DPESFPT-BAM du 02 mars 2026

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2026, la Direction Provinciale de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique du Bam (DPESFPT/BAM) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2026.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la DPESFPT/BAM pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisés dans le domaine ci-après.

**Prestations de service :
Entretien et maintenance de climatiseurs.**

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. »

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- le domaine principal des activités ;
- une présentation de l'entreprise ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la DPESFPT du Bam sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DPESFPT du Bam, sise au sein du Lycée Municipal de Kongoussi, sur la route de Loulouka, contacts : 71 29 88 51 / 76 16 62 13 aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **27/04/2026 à 09 heures 30 minutes**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La DPESFPT-BAM se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le Directeur Provincial

Midon COULIBALY
Inspecteur de l'Enseignement Secondaire



La célérité dans la transparence